

Délibération N°2020-064

Délibération portant la désignation de 3 enseignants au conseil du SUAPS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Vu les statuts du SUAPS.

Article 1 : Désignation de 3 enseignants au conseil du SUAPS.

Le Conseil désigne pour un mandat de 3 ans Mme Cécile BELLANGER, M. Fabrice DOUMOURET et M. Stéphane LECLERC.

Résultat du vote des enseignants : Unanimité (16 pour).

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Délibération N°2020-065

Délibération portant sur une remise gracieuse

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020**Article 1 : Remise gracieuse.**

Sur proposition de M. l'Agent Comptable, le conseil approuve une remise gracieuse d'un montant de 713,39 €.

Annexe : Tableau des remises gracieuses

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Décision d'admissions en non-valeur et remise gracieuse au titre de l'année 2020

CREANCES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Client	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant en DI	Motif irrecoverabilité
TOTAL CREANCES PRESENTEES EN NON-VALEUR								- €	

PAIE									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant dû	Motif irrecoverabilité
TOTAL PRESENTE EN NON-VALEUR AU TITRE DE LA PAIE								- €	

REMISES GRACIEUSES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur / Client	Type	N° pièce	Texte	date de pièce	Montant remise	Remarque
1010		PAYE	5013525	KG	40004592	Trop perçu mai 2020	11/06/2020	713,39 €	Agent décédé
TOTAL REMISES GRACIEUSES								713,39 €	

TOTAL GENERAL ADMISSIONS AU 02/10/2020	713,39 €
---	-----------------

Admissions en non-valeur et remise gracieuse arrêtées à la somme de sept cent treize euros et trente-neuf centimes

Le 02/10/2020
Le Président de Unicaen

Délibération N°2020-066

Délibération portant sur le rapport annuel d'activité du Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation

Article 1 : Rapport annuel d'activité du Président.

Le conseil approuve le rapport annuel d'activité du Président.

Annexe : Rapport d'activité.

Résultat du vote : 23 pour ;
 9 abstentions.

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE

RAPPORT D'ACTIVITE 2019 – 2020

ÉDITO DU PRESIDENT

Le rapport d'activité permet de mesurer le chemin parcouru au cours d'une année. Cette année encore les résultats obtenus soulignent les efforts prodigués par tous.

Dans le contexte particulier dû à la crise sanitaire qui nous impacte depuis mars dernier et auquel nous avons fait face ensemble, ce rapport témoigne de la mobilisation, de l'efficacité et de l'adaptabilité de tous.

Pendant la période de fermeture de l'université au public, nous avons assuré les cours et les deux sessions d'examens à distance, maintenu l'activité de recherche, soutenu les étudiants et les personnels en difficulté, assuré la paie, et néanmoins poursuivi les activités habituelles.

En effet, comme vous pouvez le constater sur l'outil mis en ligne sur le site de l'établissement, le déroulement du projet d'établissement et des actions qu'il implique se sont déroulés à un rythme conforme à la prévision.

Merci à tous et à toutes pour votre investissement au service de la réalisation des missions de notre université.

Je tiens aussi à cette occasion, à saluer l'ensemble des partenaires socio-économiques et académiques pour la qualité de nos collaborations en vue d'assurer ensemble le rayonnement de l'université et du territoire.

Pierre Denise
président de l'université
de Caen Normandie

1. **DEVELOPPER UNE UNIVERSITE OUVERTE AU MONDE — A L'EUROPE & AU TERRITOIRE**

1.1 **CONTRIBUER A L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE**

Développer les relations internationales pour notre université nécessite d'agir aussi bien dans le champ de la formation que celui de la recherche pour que peu à peu des actions simultanées avec nos partenaires se développent sur ces deux champs. De même, chaque année, de nouvelles actions sont mises en œuvre pour que l'accueil des étudiants étrangers leur apporte les meilleures conditions d'études et pour faciliter la mobilité de nos étudiants.

Structuration des relations internationales autour de projets 1.1.1 ou d'accords inter-universitaires

L'activité de renforcement des partenariats s'est poursuivie avec une intensification des actions avec les universités de Portsmouth et de Wurzburg. Les enseignants-chercheurs d'Unicaen s'étant approprié les relations et les déclinent aujourd'hui dans les composantes (Droit, LVE...) avec quelques fois des modalités nouvelles type Erasmus virtual exchange.

La relation avec la Macédoine du Nord se densifie également avec le dépôt couronné de succès d'un très ambitieux projet de partenariat stratégique impliquant également la Serbie autour de la filière LEA à créer dans les deux pays tiers.

La reprise des relations avec les universités libanaises et égyptiennes, où la diaspora des alumni d'Unicaen est importante a été institutionnalisée afin de consolider les relations individuelles et d'élargir le champ de relations possible (SCD, Pharmacie, ESIX, LVE...).

Suite aux succès de l'ESIX avec l'Université ibn Tofail, nous avons également souhaité intensifier nos relations avec les universités marocaines. Des pourparlers sont engagés pour l'ESIX (Sites de Cherbourg et de Caen), mais également pour l'IAE ou le Droit.

Comme ces 3 dernières années, l'université a fait le choix en juin 2020 de financer 3 nouvelles thèses en cotutelles internationales de thèse afin de renforcer ses partenariats avec des établissements étrangers :

- Projet intitulé « Étude de marqueurs Textuels pour le Pronostic des Troubles Mentaux » déposé par le GREYC en cotutelle avec l'Institut de sciences informatiques de l'université de Tartu, en Estonie ;
- Projet intitulé « Studies of biological pathways involved in radioresistant of cancer stem cells after hadron irradiation » déposé par le CIMAP en cotutelle avec l'université d'Uppsala en Suède ;

- Projet intitulé « Synthèse de complexes de fer efficaces pour la réduction du CO2 et de dérivés biosourcés » déposé par le LCMT en cotutelle avec l'université de Gérone en Espagne.

Il s'agit d'un engagement fort – ces thèses sont autofinancées par l'établissement – qui vise à conforter la dimension internationale de notre recherche en développant des partenariats qui s'inscrivent dans la durée avec des laboratoires étrangers.

Compte tenu du contexte sanitaire avec la crise du Covid19 et le manque de visibilité en juin sur l'évolution de la situation, l'université n'a pu attribuer son traditionnel contingent de mois (environ 40 mois) affecté pour le dispositif de financement de professeurs invités. L'appel à candidature a malgré tout été lancé avant l'été pour un retour des candidatures à la rentrée universitaire. Compte tenu de l'évolution de la réglementation nationale, l'examen des candidatures se fera désormais sous forme de semaines (une semaine minimale). Cet accueil de professeurs étrangers s'inscrit dans le lien entre formation et recherche puisqu'ils sont généralement amenés à intervenir dans des séminaires associant des étudiants et des chercheurs et à participer aux activités de recherche dans nos unités de recherche. Il contribue à augmenter le nombre de co-publications de nos enseignants chercheurs avec des laboratoires étrangers.

Accueil des étudiants, des enseignants et des enseignants chercheurs internationaux 1.1.2

Depuis plusieurs années, le guichet unique étudiant est mis en place à chaque rentrée universitaire, dans le bâtiment A, de fin août à fin septembre et au Carré international en janvier. L'articulation avec la Direction des études et de la vie étudiante, la DEVE et l'Agence comptable est maintenant trouvée et le fonctionnement administratif est désormais optimisé. Le succès de ce guichet unique entraîne une forte sollicitation de la part des étudiants et mobilise un agent à 100 % accompagné d'emplois étudiants. Le Ministère de l'Intérieur en lien avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, dans le cadre de "Bienvenue en France" a revisité le processus de délivrance des titres de séjour étudiants. Ainsi, à la rentrée 2020, la plateforme ANEF annoncée est opérationnelle et permet de rationaliser la relation entre l'étudiant-Unicaen-et la Préfecture sur ce sujet. Une nouvelle convention entre l'université et la Préfecture doit alors régir nos relations.

La mise en place d'un guichet Euraxess est attendue depuis quelques années. Ce dossier porté par la COMUE pour les 3 sites universitaires normands a été déposé auprès de la Région dans le cadre des RIN. Cette mise en place à l'automne 2020 pourrait être localisée à terme au sein de la maison des chercheurs du projet Epopea (campus 2).

La stratégie « Bienvenue en France¹ » annoncée par le Premier ministre en novembre 2018 vise à augmenter considérablement le nombre d'étudiants formés par les établissements d'enseignement supérieur français. Au printemps 2019, le Conseil d'administration de l'université de Caen Normandie a adopté une disposition visant à exonérer des frais d'inscription différenciés tous les étudiants qui feront leur rentrée depuis 2019 et pour l'ensemble de leur scolarité à UNICAEN. Par ailleurs, UNICAEN s'est engagée dans le processus de labellisation de l'accueil des étudiants et a obtenu le label « Bienvenue en France », elle fut l'une des treize premières universités lauréates. De plus, en réponse à l'appel à projets visant à étoffer la qualité de l'accueil dans les établissements du MESRI, l'université de Caen Normandie a obtenu des financements sur les 3 axes de l'appel à projet :

- Constitution d'un système de parrainage par les pairs, *buddy system*

¹. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid136251/-bienvenue-en-france-la-strategie-d-attractivite-pour-les-etudiants-internationaux.html>

- Renforcer l'offre de FLE à visée notamment des étudiants en exil
- Accroître les compétences d'accueil des agents en contact avec les étudiants internationaux par des formations en langues et à l'interculturalité.

Sur l'ensemble de ce plan gouvernemental, UNICAEN percevra une aide financière de 140k€ et les actions mises en place au cours de l'année 2019 – 2020.

Un audit est prévu durant l'année universitaire, sa préparation est pilotée par la DAPEQ. Ce dossier stratégique est porté à l'échelle de l'établissement.

Après la mise en place en 2015, d'un réseau de référents « relations internationales » d'enseignants et d'enseignants-chercheurs qui a permis d'avoir une meilleure interaction entre les composantes et le Carré international, ces dernières ont été invitées à densifier ce réseau et à le dupliquer avec la mise en place d'un réseau de référents administratifs qui sera élargi par des référents désignés au sein des services communs. Ainsi, en complément de la formation permise par « Bienvenue en France », c'est une implication importante et essentielle des agents UNICAEN que nous mettons ici en place.

mobilité sortante	2019 – 2020	2021 – 2022
global	368	800

Source : Carré international
observation : effectifs en baisse par rapport à 2018 – 2019 (522) à cause de la COVID-19.

Une offre étoffée et mutualisée de langues étrangères pilotée par le Carré international **1.1.3**

L'offre complémentaire de Français Langue Etrangère · FLE a été proposée pour répondre à la demande des composantes. Destinée aux francophones non-natifs, cette offre leur propose de travailler avec les enseignants spécialisés du Carré international sur la sémantique, l'écrit universitaire... Les effectifs étudiants restent trop modestes dans cette formation pourtant essentielle à la réussite des étudiants. Les composantes, demandeuses, des sites caennais auront l'occasion à la prochaine révision des maquettes d'enseignement de proposer le FLE en LV2 obligatoire.

Le Carré international a proposé à la rentrée 2019 – 2020 dix-sept langues à destination de l'ensemble des étudiants, personnels en formation initiale et continue, ainsi qu'aux personnes extérieures à l'université. L'ouverture de ces langues aux étudiants ayant une LV2 obligatoire ou en UE libre a rencontré un succès important et croissant. Mille dix-huit personnes ont suivi ces formations au cours de l'année universitaire (508 au SM1 et 510 au SM2), se répartissant entre 12 langues (seuil d'ouverture fixé à 5 étudiants). Cette offre est maintenant bien connue des étudiants et personnels et certaines composantes l'intègrent dans leur stratégie. La continuité pédagogique nécessaire, suite à la mise en confinement, s'est opérée dès le 17 mars 2020, jusqu'à la passation des contrôles de connaissances réalisée selon le calendrier initialement prévu.

Répartition par langue des 1018 étudiants (SM1+SM2), tous niveaux confondus.

Espagnol	266
Anglais	174
Allemand	142
Japonais	102
Coréen	74
Italien	66
Chinois	55
Arabe	34
Norvégien	33
FLE	26
Portugais	24
Russe	22

Cette offre est complétée par les stages intensifs de langues, proposés en période de vacances scolaires qui ont vu leur succès se confirmer depuis plusieurs années. Cependant, les sessions de printemps et d'été n'ont pu avoir lieu en 2020.

Par les choix du conseil d'administration, se constitue année après année une véritable équipe pédagogique d'enseignants d'anglais pour spécialistes d'autres disciplines. L'équipe atteint aujourd'hui une masse critique intéressante pour que les dix enseignants travaillent ensemble sur les méthodologies partagées et au développement de formations hybrides qui devront répondre au besoin croissant des composantes. Ces dix anglicistes en poste au Carré ont réalisé 4 683h H eq. TD au profit des composantes au cours de l'année 2019-2020.

La mobilité internationale sortante 1.1.4

Restant une faiblesse de notre université, les changements de communication vis-à-vis des étudiants semblent porter leurs fruits, mais trop modestement encore. Nombre de composantes n'encouragent pas leurs étudiants à effectuer une mobilité semestrielle ou annuelle, malgré l'effet bénéfique pour l'avenir professionnel que cela leur procurerait. Néanmoins, la politique incitative du projet d'établissement relayée par le Carré international trouve un écho dynamique auprès de certaines d'entre-elles avec un développement maintenant constant des doubles-diplômes (LVE, ESIX, IAE, HSS, Droit), de même qu'une augmentation conséquente des stages à l'étranger financés par Erasmus+. Ces doubles-diplômes sont des opportunités de renforcement de partenariats, telles que souhaitées par le projet d'établissement, et les rencontres récentes avec l'*University of Portsmouth* ou la *Julius-Maximilians-Universität Würzburg* montrent que ces partenaires historiques sont prêts à travailler avec nous à ces projets.

La crise sanitaire mondiale a bouleversé les 296 projets internationaux d'étudiants pour le SM2 2019-2020. 95% de ces projets ont été impactés dans des ordres différents. Ci-dessous, un résumé des situations et le nombre d'étudiants concernés :

- 54 mobilités ont été entièrement annulées (essentiellement vers l'Allemagne dont le calendrier universitaire est décalé par rapport au nôtre),

- 242 mobilités étaient commencées pour lesquelles :
- 15 ont pu se dérouler selon le programme pédagogique initialement prévu,
- 6 ont été interrompues sans continuité pédagogique,
- 114 étudiants ont bénéficié d'une continuité pédagogique assurée par l'université d'accueil, ces étudiants ayant choisi de rentrer en France mais de suivre le programme prévu en distanciel,
- 86 étudiants ont choisi de rester dans leur université d'accueil et ont bénéficié d'une continuité pédagogique en distanciel,
- enfin, à l'heure de la rédaction de ce rapport, 21 mobilités restent en cours de réalisation chez nos partenaires.

mobilité entrante 2 944 étudiants

part des étudiants étrangers (nat.) en %	2017 – 18	2018 – 19	2019 – 20	moyenne universités en France 2018 – 19 en %
Licence	6,6	7,4	8,2	9
Master	9,4	9,4	9,4	16
Doctorat	31,2	33,4	34,0	40
global	8,3	8,9	9,8	12,5

source : UNICAEN · Apogée (IA premières payées 2019 – 2020 ; nationalité étrangère ; observation au 08/09/2020).

Une hausse des étudiants étrangers en mobilité entrante à l'Unicaen est à noter, le label Bienvenue en France et le choix politique d'exonération des frais différenciés sont des éléments d'attractivité.

1.2 REPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE EN TERMES DE FORMATION ET D'INNOVATION

L'Université, comme acteur principal du territoire répondant aux besoins de la formation et de la recherche 1.2.1

1.2.1.1 La formation professionnelle : l'innovation pour tous

La formation professionnelle Unicaen comprend la formation par alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) et la formation continue avec comme ambition de proposer à tous les âges de la vie des formations de qualité, fondées sur l'expertise recherche, et répondant aux besoins de formations des apprenants et du monde socio-économique.

L'année 2020 a été une année de transition pour les formations en apprentissage au regard des évolutions majeures liées à la réforme de la formation professionnelle. La loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" a libéralisé l'activité de formation par apprentissage offrant la possibilité à tous les organismes de formations d'opérer des formations par apprentissage sans régulation régionale. Pour accompagner les composantes, les apprentis, et soutenir l'activité un responsable de l'alternance a été recruté au sein du SUFCA. Pour l'université de Caen Normandie cette réforme a permis l'accueil de 789 apprentis (soit 8% de plus en comparaison à l'année universitaire précédente) dans 45 formations. Parmi ces apprentis 511 sont accompagnés par le service alternance du SUFCA et les composantes Unicaen, la part restante correspondant aux apprentis accompagnés par des CFA partenaires. Le nombre d'apprentis accompagnés par Unicaen continue d'augmenter (+18%) traduisant la stratégie d'Unicaen de promouvoir l'apprentissage et d'accompagner l'ensemble des apprentis accueillis dans nos formations afin de mieux maîtriser tant les aspects financiers que les exigences réglementaires de qualité avec comme objectif la certification QUALIOPI pour 2022. La réforme de l'apprentissage a aussi profondément modifié les conditions de collecte du solde de la taxe d'apprentissage en réduisant le montant reversé par les entreprises aux organismes de formation et multipliant le nombre d'organismes de formation collecteurs. Dans ce contexte concurrentiel accru, un travail collectif de l'ensemble des composantes a été mis en œuvre afin de définir une stratégie de collecte commune et harmoniser les outils de communication. Cette coordination inédite a permis malgré la période de confinement liée à la pandémie de COVID-19 de collecter 900 000€ dépassant de 12,5% nos prévisions. Au-delà de la collecte du solde de la taxe, la situation sanitaire inédite a conduit l'ensemble des acteurs Unicaen de l'apprentissage à s'adapter afin de permettre aux apprentis de terminer leur année dans les meilleures conditions. Ainsi, dès le début de la période de confinement, un courrier du président a été adressé individuellement à chaque entreprise ayant un alternant (apprentis et contrats pro) en formation à l'université de Caen Normandie afin de les informer de l'évolution des calendriers d'alternance, de la mise en place de cours en ligne si nécessaire et s'assurer des conditions de suivi de ces enseignements. Parallèlement une enquête hebdomadaire en ligne, mise en place dès la première semaine de confinement, a permis d'identifier rapidement les alternants en difficultés et leur apporter des réponses adaptées. Afin de soutenir et de continuer à développer la formation professionnelle malgré un contexte économique défavorable, un chargé de mission aux relations entreprises et anciens diplômés a été nommé. L'une de ses premières actions a été de réunir un groupe de travail afin de concevoir un mini Mooc destiné à aider les candidats à l'apprentissage et plus largement les étudiants Unicaen dans la recherche d'entreprise grâce au réseau social professionnel LinkedIn. Ce mini Mooc devrait être disponible début octobre. Une campagne de communication sur les réseaux sociaux a également été lancée dès l'annonce du plan de relance de

l'apprentissage afin d'inciter les entreprises à bénéficier des aides à l'embauche d'apprentis dans le supérieur.

Concernant la formation continue, l'université Caen Normandie a accueilli 5 150 stagiaires en 2019-2020 (dont 747 en contrats de professionnalisation). Parmi les stagiaires accueillis 43,6 % d'entre eux étaient des salariés du privé, du public et des professions libérales, 5,1 % des demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement, ou encore des particuliers inscrits à leur initiative pour 27,6 %. Le chiffre d'affaires de la formation continue UNICAEN pour l'année 2019 s'élève à 7 683 884 d'euros. Dans le cadre de la certification qualité pour la formation continue (FCU), les composantes et services centraux concernés par l'activité de formation continue ont participé à un audit de suivi les 3 et 4 février 2020. Au terme de cet audit, le bilan met en avant la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de la formation continue dans la démarche qualité et la pertinence de son organisation plaçant le SUFCA comme service support à l'interface entre les composantes et les services centraux pour toutes les questions relatives à la formation continue. La démarche qualité et le déploiement d'outils performants et connectés au SI de l'établissement (FCA Manager, REDMINE, OSE) ont été reconnus comme des éléments structurants et fédérateurs. La logique d'amélioration continue est perceptible, de même que la volonté d'harmonisation des documents et des pratiques dans le respect des spécificités propres à chaque composante. Le point faible de notre organisation reste l'absence d'outil commun d'alumni ne permettant pas toujours d'entretenir une relation satisfaisante avec nos anciens diplômés. C'est notamment pour cette raison que le périmètre du nouveau chargé de mission pour la formation professionnelle comprend la relation aux anciens diplômés. Ce bilan très positif de l'audit et les solutions envisagées pour répondre aux points d'amélioration doivent nous permettre d'aborder sereinement l'audit de suivi de certification FCU pour l'ensemble de l'établissement qui sera opéré par le cabinet Veritas du 24 au 27 novembre 2020. Au regard des évolutions récentes des obligations faites aux organismes mettant en œuvre des formations par apprentissage, cette démarche qualité maintenant bien inscrite dans notre activité de formation continue doit s'étendre à l'apprentissage avant janvier 2022 par l'obtention de la certification QUALIOPI, nouveau référentiel qualité unique et obligatoire pour tous les organismes de formation professionnelle (continue et apprentissage) dans le cadre de la loi 2018-771 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Afin de contribuer à la visibilité de son offre de formation professionnelle et entretenir des relations étroites avec le monde socio-économique, plusieurs actions ont été initiées lors de l'année 2019-2020. En accord avec les tâches qui lui ont été assignées, le nouveau chargé de mission a mis en place un groupe de travail pour établir une stratégie marketing pour la formation professionnelle Unicaen. Un responsable marketing a été recruté pour mettre en œuvre cette stratégie et animer le réseau de chargés de relation entreprises présent au SUFCA et dans les composantes. Toujours dans l'objectif d'accroître notre visibilité, la direction de la communication a dédié un de ses personnels à la formation professionnelle et une apprentie a été spécifiquement dédiée au marketing digital de la formation professionnelle. L'application digitale EDOF permettant aux salariés de mobiliser leur compte personnel de formation (CPF) est aussi un vecteur de visibilité pour l'offre de formation professionnelle Unicaen. Au regard du caractère stratégique de la présence de l'université de Caen sur cette application, dès son lancement en mai 2020, un personnel du SUFCA a été dédié à temps plein à l'affichage de l'offre Unicaen sur cette plateforme et au soutien des composantes dans sa gestion parfois complexe en considération des conditions générales de vente que ce type de financement impose. Dès juin 2020, 150 formations Unicaen ont été référencées sur cette application. Au 15 septembre 2020 on recense 160 demandes traitées ou en cours de traitement dont 124 ont conduit ou vont conduire à une entrée en formation pour un montant total de financement de 410 000 €, preuve du caractère incontournable de ce nouvel outil de financement de la formation professionnelle.

universités	effectifs étudiants inscrits FC	rang sur 80 établissements	heures stagiaires	rang sur 80 établissements	chiffre d'affaires (€)	rang sur 80 établissements
Amiens	6 059	22	501 703	31	2 338 134	44
Caen	6 288	19	679 565	21	6 963 970	18
Dijon	5 746	23	678 323	22	6 806 895	19
Poitiers	3 860	31	487 988	34	3 631 668	33
Rouen	3 503	36	488 325	33	4 153 741	30
Tours	3 816	33	385 037	39	2 609 288	42

année civile: 2018
source: MESRI-SIES

Cette comparaison et notamment le chiffre d'affaires de l'UNICAEN permettent d'affirmer la soutenabilité du modèle économique retenu en collaboration forte et étroite avec les composantes.

1.2.1.2 Des formations organisées en blocs de compétences

L'organisation des formations en blocs de compétences est un enjeu de transformation pédagogique majeur. C'est certainement l'une des transformations les plus profondes et difficiles à opérer car elle remet en question l'ensemble des problématiques : objectifs pédagogiques, rapports entre activités d'apprentissage et évaluations, liens entre les UE, part du disciplinaire et du transversal, rapports entre transmission du savoir et développement de capacités, rapports entre UE et blocs ...

L'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au Diplôme national de Licence et applicable en septembre 2019 implique la validation des diplômes par blocs de compétences. Les blocs de compétences nationaux (pour les licences et les masters en fonction de leur mention) ont été publiés à l'automne 2019 et leur appropriation par les composantes est en cours. L'année 2020 a été celle de l'autoévaluation HCERES, permettant d'apprécier l'état des lieux des formations relativement aux blocs de compétences nationaux. Toutes les équipes pédagogiques ont réalisé ce travail en produisant des tableaux croisés de recouvrement pédagogique entre les UE existantes et les blocs. C'est une première caractérisation nécessaire des éventuels écarts et/ou redondances à corriger dans la prochaine offre de formation.

La période actuelle de préparation de la prochaine offre de formation 2022-2026 est un temps important de mise en œuvre des approches par compétences. Nous devons remonter les dossiers de Licences pour le mois de mai 2021 et les dossiers de Masters pour le 15 mars (avant même d'avoir eu un retour du HCERES sur notre autoévaluation remontée en 2020). C'est donc tout de suite qu'il faut travailler avec les équipes pédagogiques et leur demander d'intégrer les blocs de compétences dans leurs organisations pédagogiques. Nous leur demandons une première ébauche pour le 15 octobre 2020. Ce travail pour un cadrage sur la conception de la nouvelle offre a été discuté avec les directions de composantes en septembre 2020.

La déclinaison de l'offre de formation en blocs de compétences est l'un des objectifs du projet «Réussites plurielles», lauréat en 2018 de l'appel à projet Nouveaux cursus à l'Université ·NCU du PIA3.

Après la phase de contractualisation et de lancement officiel avec l'ANR, le recrutement des chefs de projet sur les trois établissements, le projet entre dans sa dimension opérationnelle. Le développement et la validation de compétences sont au cœur du cadrage harmonisé des maquettes de licence en distinguant trois types d'UE : les UE de compétences disciplinaires (3 par semestre), les UE de compétences transférables (une par semestre) et les UE de compétences personnalisées ou de préprofessionnalisation (une par semestre).

La sensibilisation et l'entrée dans l'approche par compétence sont également un axe du NCU « Réussites plurielles ». Nous avons conjointement organisé des journées thématiques consacrées à l'approche par compétences dans chacun de nos établissements impliqués dans le NCU. L'université de Caen Normandie a d'abord organisé une demi-journée durant laquelle des conseillers de la DGESIP sont intervenus pour en expliquer les enjeux. L'université de Rouen Normandie a poursuivi en proposant une demi-journée axée sur la transformation pédagogique et le partage d'expériences autour de la mise en place d'une telle démarche. A l'Université du Havre Normandie, une journée était initialement prévue au mois d'avril 2020 intitulée : "les compétences des étudiants au coeur de leur formation" avec notamment M. Poumay (Labset, université de Liège), cette journée a été reportée au 3 décembre 2020 en raison de la crise sanitaire. Ces journées sont retransmises en direct et accessibles en rediffusion pour l'ensemble de la communauté universitaire normande. Nous souhaitons conserver cette dynamique de partage et continuer d'organiser des journées thématiques complémentaires les unes des autres.

La préparation de la prochaine offre de formation 2022-2026 est un temps important de mise en oeuvre des principes du NCU. La crise sanitaire a montré à quel point les enjeux du NCU sont pertinents et que ses résultats sont vivement attendus de tous.

Le travail dans le cadre du NCU vise la transformation des diplômes de Licence et notamment sur la structuration de la formation, à savoir un volume de 1 500 h pour la totalité de la licence, l'organisation selon le modèle de semestre composé de 3 UE de compétences disciplinaires, 1 UE de compétences transférables et 1 UE de personnalisation relativement aux Masters, nous avons fait travailler cette année les étudiants en Master et DU Ressources Humaines sous la direction d'une professeure des universités en sciences de gestion spécialiste des pratiques managériales à l'IAE. Le travail effectué a consisté à confier aux étudiants en question la charge de concevoir une analyse de chacun des Masters de l'établissement pour évaluer la mise en concordance des objectifs pédagogiques avec les fiches RNCP concernées. Le résultat de ces analyses traduit pour chaque Master analysé un certain stade d'avancement dans la démarche de conception pédagogique par compétences. Cette démarche a été proposée par le vice-président délégué aux transformations pédagogiques et une professeure de l'IAE en octobre 2019 et finalisée au début de l'été 2020. Les documents en résultant ont été transmis aux responsables pédagogiques via les directions de composantes en septembre 2020. A noter également, à l'échelle nationale, que cette professeure de l'IAE a participé fin 2019 à la déclinaison des blocs de compétences et fiches RNCP des diplômes en sciences de gestion avec notamment la DGESIP et l'Aunege (UNT en Sciences de gestion). A l'échelle internationale, l'université a accueilli, du 15 au 22 décembre 2019, 3 enseignants de l'Ecole Supérieure de Technologie de l'Université Mohammed V de Rabat. Dans le cadre d'un projet commun intitulé

« Transfert de savoir et de savoir-faire pour le renforcement de l'enseignement des compétences Soft Skills à l'Université Marocaine » piloté par une professeure de l'IAE avec l'appui du CEMU et la participation de personnels de la DEVE, du SUFCA et de l'EOI. Au-delà des obligations de l'arrêté du 30 juillet 2018, ce travail d'élaboration de notre future offre de formation en blocs de compétences est indispensable pour toutes les formations professionnelles de l'établissement (formation continue et apprentissage). En effet, la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit une obligation de certification (QUALIOP), par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Il est donc vital pour l'activité de formation professionnelle de notre établissement de

s'engager fortement dans cette transformation pédagogique et dans l'obtention de cette certification qualité.

Pour répondre aux enjeux de la rentrée universitaire 2020-2021 dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19, la DGESIP, l'ANR et le SGPI ont lancé un appel à projet sur l'hybridation des formations en juillet 2020. L'équipe de pilotage du NCU Réussites Plurielles a soumis une réponse en proposant une extension du projet NCU aux formations autres que la Licence (Master, DUT-futurs BUT...), notamment dans la généralisation de l'approche par compétences. Notre réponse n'a pas été sélectionnée parmi les 15 lauréats mais a été identifiée dans une liste complémentaire de 19 projets faisant l'objet d'un fonds d'amorçage d'1M€ pour chaque projet.

Même si les années de préparation des prochaines offres de formation sont des moments clés pour les transformations pédagogiques, celles-ci ne sont pas « ponctuelles ». Les transformations liées aux approches par compétences vont rester d'actualité encore longtemps tellement les modifications à effectuer sont profondes et culturelles. Elles sont à mener en continu avec les équipes pédagogiques en les amenant à questionner notamment le rapport entre les connaissances et les compétences, à développer des activités d'apprentissage en complément des activités de transmission de contenus, à s'interroger sur les modalités d'évaluation et de reconnaissances des acquisitions chez leurs étudiants. La future « maison de la Formation » réunissant les champs de compétence de la DEVE, du SUFCA, du CEMU et de l'EOI sera certainement une structure particulièrement bien identifiable pour apporter aux équipes pédagogiques toutes les ressources nécessaires à la poursuite des transformations engagées.

Lisibilité de l'offre de formation par notre environnement 1.2.2

1.2.2.1 Tarification de la Formation professionnelle

L'appropriation de l'université de Caen Normandie comme organisme de formation ouvert à tous les publics, tout au long de la vie, passe par une meilleure lisibilité de son offre de formation. Pour plus de réactivité la procédure de validation des tarifs de formation professionnelle a été optimisée. Les tarifs de la carte de la formation professionnelle sont votés 12 mois à l'avance lors du vote du budget et une procédure au fil de l'eau permet au cours de l'année une validation rapide de tarifs supplémentaires par validation du président. Concernant l'apprentissage, un travail important de l'équipe du SUFCA concernant les nouvelles conditions de financement des contrats d'apprentissage dans le cadre de la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » a été réalisé. En effet, pour l'apprentissage l'année 2019 – 2020 a été une année de transition entre les règles de financement régional de l'apprentissage et les nouvelles règles mises en place par la réforme de la formation professionnelle. Dorénavant pour une même formation en apprentissage le coût de contrat peut varier selon la branche professionnelle de l'entreprise dans laquelle est l'apprenti. Un travail important d'analyse pour chaque formation des coûts de prise en charge proposés par les branches professionnelles au regard du coût complet pour l'établissement a été réalisé et un outil d'aide à la décision a été conçu afin de faciliter la mise en place des devis et contrats par les composantes pour la rentrée 2020. Enfin, l'ensemble des documents administratifs et tarifs spécifiques à l'apprentissage a été intégré dans l'outil de gestion FCA et les équipes formées facilitant ainsi la décentralisation de cette activité dans les composantes.

Les antennes de Cherbourg, Saint-Lô, Vire, Alençon et Lisieux**1.2.3***Devenir des antennes*

Le groupe de travail « Devenir des antennes » a poursuivi sa réflexion. L'objectif est de fixer un cadre stratégique partagé par l'ensemble des partenaires locaux. La dynamique de transformation de l'université, inscrite dans la durée, nécessite d'élaborer le schéma directeur des antennes universitaires.

L'étude, menée par le groupe de travail et coordonnée par la DAPEQ (Délégation d'Aide au Pilotage et à la Qualité), a mis en lumière différents items, à savoir : le service rendu à l'étudiant, le service rendu au territoire ainsi que les ressources allouées.

Le président de l'université a rencontré les collectivités territoriales (députés et maires) afin de leur faire part des résultats de l'étude et affiner les modalités de collaboration. La réponse aux besoins des territoires en termes d'offre de formation tout au long de la vie et de recherche, doit se faire en cohérence avec les attentes du monde socio-économique, les spécificités et atouts des territoires, et les ressources attribuées.

Les diagnostics réalisés ont permis d'envisager de travailler sur de nouvelles formalisations d'accès à l'enseignement supérieur : les campus connectés et le développement de la formation continue. Les campus connectés apportent la formation au plus proche des territoires, l'idée étant de permettre aux jeunes de réussir des études supérieures qu'ils n'auraient pas nécessairement entreprises.

Une nouvelle piste est à l'étude, à savoir l'universitarisation des structures de santé. Les antennes souhaitent être dans l'innovation pédagogique et numérique. Le groupe de travail réfléchit aux perspectives d'évolution des formations paramédicales dans le schéma directeur des antennes universitaires.

Une présentation de l'avancée de l'étude a été faite au CA de décembre 2019, pour information.

La démarche de travail se poursuit en deux phases, une phase de réflexion en interne et une phase de réflexion au niveau des collectivités. Les collectivités territoriales ont besoin de temps pour réfléchir sur les pistes et par conséquent, la direction a besoin de temps pour l'élaboration du schéma directeur des antennes.

Le groupe de travail a été momentanément suspendu, du fait des échéances électorales, au niveau des collectivités territoriales, puis de la situation sanitaire.

Un seul campus sur Saint-Lô

Le projet de regroupement des étudiants de l'antenne INSPE et de l'antenne IUT Grand Ouest Normandie de Saint-Lô, sur un seul campus, s'est poursuivi tout au long de l'année.

Ce projet global unique prend en compte les besoins des deux entités au sein d'un seul site et d'un même campus, tant au niveau de la formation que de la recherche. Ce projet ambitionne de créer et dynamiser une vie dans un campus durable et innovant, au cœur de la ville, avec une bibliothèque tiers-lieu ouverte sur l'extérieur. C'est le rapprochement de 4 instituts de formation sur un périmètre restreint où des activités de recherche sont développées pour l'avenir, en lien avec les projets de Saint-Lô Agglo.

Pour rappel, la démarche engagée est participative et collaborative. Ainsi différents groupes de travail ont été mis en place, composés de tous les acteurs concernés (BIATSS, enseignants, étudiants, représentants des services et directions, direction générale des services et élus). Les collectivités territoriales sont engagées dans la démarche ; le projet, tel qu'il se définit aujourd'hui, répond à une

vision partagée (université, ville, agglo, département, région). Ainsi la convergence et la complémentarité des propositions et actions enrichissent ce projet ambitieux de campus unique.

Ce travail collaboratif a permis au cabinet d'ingénierie de Cherbourg en Cotentin d'investiguer plus finement les besoins, de prendre en compte les demandes et d'établir l'étude de faisabilité.

Ces études ont été présentées à l'ensemble des acteurs (personnels, comité de pilotage, présidence de l'université, élus de la ville de St-Lô, de l'Agglo, du Conseil départemental 50).

Différentes rencontres ont eu lieu entre l'université et les collectivités territoriales afin d'envisager les modalités de financement du projet de campus unique. Le calendrier électoral des collectivités territoriales et la crise sanitaire ont différé certaines décisions mais les démarches sont engagées.

La valorisation de l'existant, le développement d'une approche partenariale, notamment avec les collectivités territoriales, ainsi que l'ouverture de l'université sur la vie économique et sociale locale, sont les perspectives positives de ce projet.

La communication

L'année 2019 – 2020, suite à la fusion des 3 IUT en un seul IUT Grand Ouest Normandie, a été l'occasion de repenser la communication. La naissance de cette nouvelle entité a tout d'abord été accompagnée en proposant une déclinaison graphique adaptable tenant compte des pôles de Caen, Cherbourg et Alençon, et des antennes rattachées. La logique a été celle de la marque ombrelle : IUT Grand-Ouest Normandie, pôle, antenne.

Sous l'impulsion de la directrice administrative, un groupe de travail "Communication" a été constitué rassemblant des personnels enseignants et administratifs des 3 pôles, ainsi que le service communication, la directrice et la directrice administrative de l'IUT. Ce groupe de travail avait pour mission d'une part de définir une stratégie globale de communication reposant sur la stratégie de la composante. Plusieurs réunions ont eu lieu, au cours desquelles des objectifs de communication se sont dégagés : finir la refonte des sites intranet et internet, donner de la visibilité à l'offre de formation, proposer un plan de communication interne pour créer du lien entre les pôles et les antennes.

La direction de l'IUT Grand Ouest Normandie poursuivra ce travail qui a pris du retard en raison de la crise COVID. L'ambition est de marquer la spécificité de chaque site dans une dynamique commune et complémentaire et de rayonner ainsi davantage au niveau national.

1.3 STRUCTURER & RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE & DE LA CULTURE

Les enseignants du second degré et les conseillers d'orientation des lycées, les lycéens et leur famille 1.3.1

Dans une région où l'accès à l'enseignement supérieur reste inférieur à ce qu'il devrait être par comparaison aux moyennes nationales (environ 4 points), la question de l'orientation reste une priorité. Elle doit être pensée dans le cadre d'un continuum renforcé entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, associant l'ensemble des acteurs concernés.

1.3.1.1 Initiatives dans le cadre du continuum Bac-5/Bac +5

L'université de Caen a mené à bien ou mis en chantier plusieurs actions destinées à renforcer le continuum de formation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, aussi bien à destination des enseignants que des élèves de lycée.

Le dispositif « Mon Avenir UNICAEN »

L'année 2019–2020 a vu le prolongement et la montée en puissance du dispositif « Mon Avenir UNICAEN », lancé en 2018-2019. Celui-ci a pour objectif de favoriser, chez les lycéens, l'envie de poursuite d'études à l'université, en les aidant à construire une représentation concrète de l'université et à se projeter dans ce que sont les études universitaires. In fine, il s'agit de contribuer à améliorer l'information pour l'orientation et à l'amélioration du taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, qui présente une importante faiblesse dans l'académie de Caen. Les cibles prioritaires sont les lycées situés dans des zones éloignées de Caen et mal ou insuffisamment connectés à l'agglomération caennaise et aux formations universitaires. Le dispositif combine deux actions principales : des actions d'ambassadeurs dans les lycées et l'accueil de groupes de lycéens en immersion à l'université.

Déployé dans le cadre de la mission continuum, le dispositif a été mis en application par l'Espace orientation insertion · EOI, en s'appuyant sur trois étudiants volontaires en service civique (un de plus que l'année précédente) recrutés pour cela, formés et encadrés par deux personnels de l'EOI assumant la fonction de tutrices. Les actions prévues ont été réalisées en partenariat avec le CROUS de Normandie, qui a lui aussi recruté des jeunes volontaires en service civique sur des missions proches des volontaires UNICAEN, et avec l'Association fondation étudiante pour la ville · AFEV, habituée de ce genre d'actions et disposant d'un nombre important de volontaires en service civique et de bénévoles pour réaliser son programme Démo'Campus, en partie connexe au dispositif Mon Avenir UNICAEN. Les volontaires UNICAEN et ceux de l'AFEV ont bénéficié de formations conjointes, assurées en partie par des permanents de l'AFEV (sur les techniques d'animation par exemple) et en partie par des personnels de l'EOI (sur l'offre de formation UNICAEN et le fonctionnement d'outils comme Parcoursup par exemple). En interne, la mise en application du dispositif s'est appuyée sur la mobilisation des associations étudiantes par l'intermédiaire des vice-présidents étudiants, des équipes pédagogiques, notamment via le référent continuum désigné dans certaines d'entre elles, des personnels administratifs de scolarité et de la direction de la communication de l'établissement. Pour valoriser le dispositif et les actions, la direction de la communication a notamment réalisé des supports visuels (diaporamas, kakémonos) et des goodies. L'adresse générique mon-avenir@unicaen.fr a été utilisée pour le contact avec les établissements scolaires.

L'action « Ambassadeurs » a consisté, pour les volontaires en service civique UNICAEN, en partenariat avec les volontaires du CROUS et ceux de l'AFEV selon les dates, à rencontrer des groupes de lycéens dans les lycées de l'académie qui en avaient fait la demande. Cette rencontre incluait un temps de témoignage des volontaires sur leur parcours personnel d'étudiant, les difficultés et les potentialités rencontrées, et la vie universitaire. Elle incluait également un temps d'échanges entre les lycéens et les volontaires à l'appui d'un quizz Kahoot permettant d'introduire, de discuter et de déconstruire certaines idées reçues sur l'université et les études supérieures. Certaines rencontres ont été complétées d'un temps à caractère plus ludique, à partir de jeux conçus par les volontaires. Si certaines de ces rencontres ont été des événements ponctuels dans certains établissements, d'autres lycées ont souhaité accueillir les volontaires à plusieurs reprises, permettant de toucher un public plus large et d'instaurer une relation de confiance plus avancée entre les volontaires et les lycéens.

L'action « Immersion » a consisté à accueillir sur les sites caennais de l'université des groupes de lycéens, provenant, autant que possible, des lycées ayant préparé au préalable cette action d'immersion par une ou plusieurs actions ambassadeurs. Les lycéens ont été accueillis pour la journée

entière. La matinée a été consacrée à la découverte du campus, des services à l'étudiant, des services du CROUS (bâtiments abritant des logements étudiants), avant un déjeuner pris au restaurant universitaire. L'après-midi a permis aux lycéens de suivre des cours avec les étudiants. Les groupes accueillis étaient généralement ventilés en petits groupes dans des filières différentes (autant que possible des filières choisies par les lycéens concernés). Les lycéens ont, selon les cas, pu assister à des cours magistraux ou à des séances de travaux dirigés. L'encadrement de ces journées d'immersion a été pris en charge par les volontaires en service civique UNICAEN et par les enseignants accompagnateurs des lycéens.

En 2019-2020, le dispositif a été amélioré par le concours précieux apporté par les associations étudiantes lors de certaines actions de témoignages dans les lycées et lors des accueils en immersion. Cela a été rendu possible par l'important travail de mobilisation et de coordination réalisé sur ce point par les volontaires en service civique UNICAEN.

Au total, onze lycées différents, tous volontaires, ont participé au dispositif Mon Avenir UNICAEN, sept actions ambassadeurs ont eu lieu, dans six lycées différents, principalement en direction des élèves de Terminale et de Première des séries L et ES (à la demande des chefs d'établissement). Six cent cinquante deux élèves ont été vus par les volontaires en service civique UNICAEN, onze actions d'immersion ont eu lieu, avec 10 lycées différents et avec le même public pour l'essentiel. Cinq cent quarante élèves ont été accueillis à l'université.

Chaque action menée, dans chaque établissement, a fait l'objet d'une évaluation à l'aide d'un questionnaire de suivi, ce qui a donné matière à une exploitation statistique et à un rapport d'activité, rédigé par les volontaires avec l'aide des personnels EOI. Les retours des lycéens et des enseignants de lycées sur le dispositif sont globalement très satisfaisants.

L'organisation du premier "Campus ouvert"

Du 17 au 23 février 2020 a eu lieu la première édition du "Campus ouvert" UNICAEN. Il s'agit d'une opération permettant aux lycéens qui le souhaitent de venir participer à un ou deux cours à l'université, dans les conditions réelles aux côtés des étudiants, pendant la semaine des vacances d'hiver non travaillée dans les lycées mais travaillée à l'université. Les objectifs sont les mêmes que ceux du dispositif Mon Avenir Unicaen : il s'agit d'une expérience immersive de l'université pour aider le jeune à développer une approche concrète et rassurante de l'UNICAEN, pour valider ou réorienter son choix d'études en se mettant "dans la peau" d'un étudiant en cours et sur le campus. L'immersion pendant le Campus ouvert se fait cependant en autonomie individuelle, avec toutefois un accueil et un aiguillage par l'EOI et les associations étudiantes, très mobilisées sur l'opération. La très grande majorité des formations de l'UNICAEN ont ouvert des cours pour cette première édition (22 formations de 1ère année, 174 cours pour 2348 places).

L'inscription s'est faite par les lycéens individuellement (sans le concours de leur lycée d'origine) sur une page dédiée du site unicaen.fr, en choisissant la ou les disciplines de nature à les intéresser. L'EOI a ensuite géré le recueil des inscriptions et la ventilation des lycéens demandeurs entre les différents cours ouverts. Au préalable, entre novembre 2019 et janvier 2020, l'opération avait fait l'objet d'une préparation avec les composantes (recensement, dans chaque formation, des cours ouverts aux lycéens) et avec la direction de la communication pour l'annonce du "Campus ouvert" sur internet, dans les médias, dans les établissements et les CIO. L'UNICAEN a, pour cette organisation, bénéficié du conseil de la Mission de l'Insertion et de l'Orientation - MIO de l'Université de Rouen Normandie, où cette opération existe déjà depuis quelques années. Cette opération "Campus ouvert" est complémentaire du dispositif Mon Avenir UNICAEN en proposant des immersions individuelles, sans organisation dans le cadre des établissements, et nécessairement plus faciles d'accès pour les lycéens caennais ou proches de Caen, l'opération étant toutefois ouverte à tous les jeunes intéressés. Les

participants, en 2020, venaient des trois départements de l'ex-Basse-Normandie mais aussi de l'ex Haute-Normandie et de région parisienne.

Au total, 571 lycéens ont déposé une demande pour assister à des cours ouverts. 468 sont venus assister aux cours qui leur avait été proposés. Tous les inscrits ont fait l'objet d'une enquête de satisfaction à l'issue de l'opération en mars 2020. Cette enquête montre un taux de satisfaction élevé et une adhésion au principe du campus ouvert (86% de très satisfaits et satisfaits). L'opération a également été très bien reçue dans les CIO de l'académie, qui ont contribué à en relayer l'annonce. L'organisation de la seconde édition permettra d'améliorer le dispositif utilisé pour les inscriptions des lycéens en amont de l'opération et certains détails d'organisation. Il est aussi souhaitable qu'elle permette d'accroître le nombre de cours ouverts (en incluant notamment la santé et les STAPS qui n'ont pas été inclus cette année en raison de la réforme de l'accès aux études de santé et du placement des congés d'hiver en STAPS).

Des temps d'échanges entre les acteurs de l'enseignement secondaire et les équipes de l'université

Les échanges de fond entre les enseignants de lycée et ceux de l'université sont à la fois indispensables pour permettre la construction d'un vrai continuum de formation avec un minimum de ruptures et de difficultés d'adaptation pour les apprenants, inégaux selon les disciplines et globalement insuffisants. Prenant acte de ce constat, l'université de Caen Normandie travaille avec le rectorat de l'académie de Normandie pour permettre et favoriser ces échanges. Elle a co-organisé en 2019-2020 trois journées de rencontre et d'échanges entre les personnels du secondaire et ceux du supérieur : deux "journées continuum" et les "Journées du lycéen pour les enseignants".

Le 17 octobre 2019 a eu lieu la première "journée continuum" de l'année. La matinée a été consacrée à l'actualité du continuum, avec notamment un bilan des résultats de la procédure Parcoursup et des admissions à l'université en 2019 et une présentation des dispositifs d'accompagnement mis en place au bénéfice des étudiants de L1 et plus particulièrement de ceux ayant reçu une réponse "oui si" dans Parcoursup. L'après-midi a été entièrement consacrée à la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé. Après une présentation des nouveaux principes régissant cet accès, un long et riche temps d'échanges a eu lieu, permettant à tous les participants présents de poser leurs questions et de recevoir des réponses. Cette journée, dont les retours ont été excellents, a été marquée par une forte affluence des personnels du secondaire : plus de cent personnes étaient présentes dont de nombreux chefs d'établissements et professeurs principaux. Cette journée était intégrée dans la stratégie globale de communication de l'établissement autour de la réforme de l'accès aux études de santé.

Le 20 novembre 2019, a eu lieu la deuxième édition des « Journées du lycéen pour les enseignants », qui a pris appui sur le dispositif rectoral des « Journées du lycéen », à la faveur duquel les lycéens sont invités à venir sur le site de l'université pour s'informer sur les formations proposées. Les enseignants référents continuum des bassins d'éducation et de formation et des lycées de l'académie de Normandie, ainsi que les psychologues de l'Éducation nationale, ont été conviés, le 20 novembre, à rencontrer des enseignants de l'université, représentant la grande majorité des disciplines et des formations proposées. Les participants ont été répartis par groupes disciplinaires pour des échanges approfondis principalement autour des attendus pour la réussite au lycée et à l'université, ce qui a permis d'entrer dans le détail des compétences et des connaissances à acquérir ou supposées acquises (selon les acteurs) pour le baccalauréat, de la nature des exercices proposés aux apprenants au lycée et à l'université, des modalités d'évaluation, de correction et de notation au lycée et en L1. Dans ce cadre, une large part a été faite à la réforme du lycée en cours de déploiement (dans les classes de seconde et de première en 2019-2020), à ses effets immédiats et à plus long terme qui ne seront pas sans impact sur le travail des futurs étudiants de l'université. Il s'agissait notamment, pour les universitaires, de s'informer précisément sur les changements à l'oeuvre au lycée afin

d'anticiper l'évolution à venir des formations universitaires et des dispositifs d'accompagnement en L1. Les discussions ont été riches et les retours globalement positifs, du côté des enseignants de lycée comme du côté des universitaires.

Enfin, le 6 mars 2020 a eu lieu la seconde "journée continuum". La matinée a été consacrée à l'actualité du continuum. M. le doyen des IA-IPR de l'académie a notamment esquissé un premier bilan de la mise en place de la réforme du lycée en classe de seconde et de première. Une table ronde a été organisée autour des "besoins" des personnels en matière de continuum, lors de laquelle il a notamment été question des modalités d'organisation et de participation aux nombreux forums de l'orientation et des métiers organisés dans les différents établissements et bassin d'éducation de l'académie. La fin de matinée et l'après-midi étaient consacrées aux études artistiques dans l'académie avec, dans un premier temps, la visite du studio Jo Tréhard de l'UNICAEN. Les participants ont pu échanger avec un enseignant et des étudiants en Arts du spectacle. Cet échange, consacré aux choix d'orientation amenant vers des études artistiques et aux modalités de la formation à la pratique théâtrale, a été très apprécié par les participants venant du secondaire. L'UNICAEN a participé aux ateliers de l'après-midi, organisés à l'ESAM, en assurant la présentation des études d'Arts du spectacle.

En outre, les échanges avec les acteurs de l'enseignement secondaire ont également pris d'autres formes, comme des interventions dans les CIO, les échanges habituels des personnels de l'EOI avec les professionnels de l'orientation dans l'enseignement secondaire.

*L'élaboration d'outils numériques innovants pour l'aide à
l'orientation. Des capsules vidéo de présentation des formations
UNICAEN*

Les enseignants de lycées, notamment les professeurs principaux, se trouvent en première ligne pour informer leurs élèves sur les formations post-bac. Chez ces derniers, comme chez les élèves et leurs familles, de nombreuses représentations anciennes et erronées subsistent concernant les formations UNICAEN dispensées. Pour tenter de corriger cet état de fait et renforcer l'information, l'établissement s'est engagé dans une action ambitieuse visant à mettre à la disposition de tous les acteurs de la communauté éducative du secondaire et des élèves un ensemble de ressources numériques synthétiques et pratiques, sous la forme de capsules vidéo de présentation des formations UNICAEN. L'objectif est de permettre à chacun, et notamment aux enseignants qui en auraient besoin, d'avoir accès, en quelques minutes, à l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur chaque formation, de manière attractive et concrète. Il ne s'agit ni de remplacer ni de répéter les ressources qui existent déjà, notamment les pages web de l'établissement et de ses composantes ou les documents papiers diffusés lors des événements liés à l'orientation, mais plutôt de compléter les outils déjà existants. Cet ensemble de capsules vidéo de courte durée a vocation à être la porte d'entrée par laquelle l'utilisateur peut ensuite accéder, s'il a besoin d'informations complémentaires, à toutes les autres ressources proposées par l'établissement. Ces capsules ne seront pas redondantes avec les vidéos déjà proposées par l'ONISEP, qui ne sont pas spécifiquement consacrées aux formations UNICAEN et demeurent souvent limitées aux débouchés, aux principaux attendus et à des éléments structurels généraux sur la discipline. La méthode choisie est celle d'une co-construction associant les acteurs de l'enseignement supérieur et ceux de l'enseignement secondaire. Un groupe de travail large a été mis en place, comprenant, d'une part, des proviseurs de lycée, des enseignants du secondaire, des psychologues de l'Éducation nationale, des représentants du SAIO du rectorat de Caen et, d'autre part, des enseignants-chercheurs UNICAEN, des personnels EOI, des personnels de scolarité des composantes, la directrice de la communication et son adjointe.

Après l'élaboration du cahier des charges, de la méthodologie de travail et le tournage d'une capsule-test en 2018-2019, l'année 2019–2020 a été consacrée à l'écriture, à la préparation et au tournage des capsules des deux premières vagues de production. Pour chaque licence, le responsable de la formation a écrit le texte de support (script), en respectant le cadre fourni en fonction du cahier

des charges ; ce texte a fait l'objet d'une adaptation pour qu'il puisse être "joué" par un comédien puis le tournage a eu lieu. La vidéo tournée a ensuite été montée puis augmentée d'une infographie dynamique. Le tournage et les étapes de production ultérieures ont été externalisées et confiées à une entreprise d'événementiel et de communication caennaise. Pour chaque formation, deux capsules ont été préparées. La première présente le contenu de la formation et sa structure (parcours proposés, disciplines enseignées, place de la pluridisciplinarité, des langues vivantes, des stages), et ce qui est lié aux débouchés possibles. La seconde évoque les modalités de travail des étudiants dans la formation - les rythmes, la nature précise des évaluations, des exercices proposés, des compétences à construire par exemple - ainsi que ce qui permet d'y réussir : les attendus pour s'assurer que l'intégration dans la formation se fait en ayant les compétences nécessaires, les enseignements de méthodologie, les dispositifs d'accompagnement, le suivi des étudiants. Après validation, les deux premières vagues (correspondant à dix-sept formations de licence) seront mises en ligne au début du premier semestre 2020-2021. Les licences restantes feront partie de la troisième vague.

Le projet MOOC FOLIO

UNICAEN a été lauréate en 2019 de l'AAP «Territoires d'innovation pédagogique» du Plan d'investissements d'avenir - PIA 3, dans le volet «MOOC pour l'orientation». Elle s'est engagée aux côtés de FUN-MOOC qui a coordonné le montage de MOOC-FOLIO, projet national associant seize établissements d'enseignement supérieur, dont UNICAEN, ainsi que l'ONISEP, visant à produire un panel de MOOCs pour l'orientation des lycéens.

La contribution UNICAEN consiste en la production d'un MOOC sur le thème : « Le métier d'étudiant : pour une adaptation réussie à l'université », qui est l'un des deux MOOC « transversaux », c'est-à-dire non consacré à un champ disciplinaire particulier au sein de MOOC FOLIO. De portée nationale, ce MOOC est conçu, à l'échelle de l'établissement, comme complémentaire des capsules vidéo courtes par disciplines. Il permettra en effet de regrouper, dans un format ludique et accessible aux lycéens, l'essentiel des informations communes à toutes les formations et donc « factorisables », qu'il ne sera ainsi pas nécessaire d'inclure dans les capsules courtes de manière redondante d'une formation à l'autre. Le MOOC est prévu pour 4 semaines, consacrées à tous les aspects du vécu concret des étudiants, et notamment celui des nouveaux entrants, à l'université (par exemple: les mots et les sigles du système universitaire; préparer son entrée à l'université; les services à l'étudiant: sport, ressources documentaires, aide à l'insertion et à l'orientation, accompagnement des étudiants handicapés, etc. ; la vie étudiante; les possibilités d'études à l'étranger ou à distance; la construction progressive de son parcours et l'apprentissage tout au long de la vie à l'université).

Un groupe de travail a été mis en place pour guider la réalisation du projet. Il associe personnels enseignants, de scolarité et d'orientation de l'université mais aussi chefs d'établissement et enseignants du secondaire, en plus des ingénieurs du CEMU, en charge de la réalisation. Ce groupe a pour mission de valider les directions prises, donner des idées pour le contenu et l'organisation du MOOC, et contribuer à la production des ressources à caractères pédagogiques. Une réunion générale de ce groupe a été organisée pour le lancement en octobre 2019 puis le fonctionnement s'est fait par échanges ponctuels avec certains membres en fonction des questions à traiter, le tout sous la conduite d'un groupe de pilotage associant le CEMU et l'EOI.

L'année a été largement consacrée à la production des ressources : écriture des scénarios, des textes, des fils conducteurs ; tournages, sur les campus UNICAEN et dans les lycées Arcisse de Caumont (Bayeux) et Rostand (Caen) ; production de ressources visuelles et infographies (notamment l'habillage et le teaser), etc. L'essentiel est aujourd'hui produit et fini, hormis les ressources

pédagogiques pour l'évaluation. Le MOOC sera mis en ligne, dans le cadre défini par FUN-MOOC, le 23 novembre 2020.

Le montage du projet Normandie AmbitionS

Le premier semestre de l'année 2019-2020 a vu la préparation d'une réponse à l'AAP « Territoires d'innovation pédagogique » du Plan d'investissements d'avenir · PIA 3, dans le volet « Stratégies territoriales pour l'orientation vers l'enseignement supérieur ». Cela a débouché sur le projet Normandie AmbitionS, associant les partenaires suivants : universités de Rouen, de Caen, du Havre, COMUE Normandie Université (porteur officiel), Rectorat de la région académique de Normandie, Région Normandie (à travers l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers), AFEV, CPME. Ce projet dessinait des perspectives ambitieuses et structurantes pour dix ans concernant le continuum et l'insertion professionnelle des élèves et des étudiants de la région Normandie. Il a été déposé le 13 décembre 2019, non pourvu de la signature de Mme la Rectrice, et n'a donc pas pu être examiné par le jury de sélection. Le montage infructueux de ce projet a néanmoins permis de renforcer les liens entre les trois universités normandes et la Région Normandie autour de la question de l'orientation et de tracer des pistes qui inspireront la politique menée par les différents acteurs dans les prochaines années.

1.3.1.2 Journée Portes ouvertes · JPO : unique sur le site caennais

La troisième Journée Portes ouvertes UNICAEN, commune à toutes les composantes et services des sites caennais a été organisée le 8 février 2020. Parallèlement, des JPO ont également été organisées le 1er février 2020 à Cherbourg, Lisieux, St Lô et Vire et les 31 janvier et 1er février à Alençon.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la seconde semaine de l'orientation prévue par la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur (loi Orientation et réussite des étudiants · ORE).

Elle a pour objectif d'accueillir et d'informer les lycéens et leurs familles, les étudiants en poursuite d'études, ainsi que les salariés et les demandeurs d'emploi sur les formations et les services offerts par l'établissement. Plus largement, il s'agit de présenter au public les activités UNICAEN (formation, recherche, vie étudiante...). Cette opération a vocation à être renouvelée chaque année.

Plus de 5 000 visiteurs ont ainsi pu découvrir les composantes de l'université, les laboratoires de recherche ainsi que les services offerts à l'étudiant. Les lycéens et leurs familles ont également pu visiter les campus, les bibliothèques, les résidences universitaires et déjeuner dans les restaurants universitaires du CROUS. Ils ont pu également rencontrer les partenaires de l'établissement qui contribuent à la vie étudiante : Twisto, Bus Vert, SNCF, Ville de Caen, CRIJ, etc. 94 % des visiteurs interrogés ont déclaré être très satisfaits de cette édition des JPO UNICAEN. Le ressenti des équipes pédagogiques de l'université a également été très positif : ces JPO ont été utiles en ce qu'elles ont permis aux familles de poser des questions précises après s'être déjà documentées sur nos formations.

Cette année un accueil spécifique à destination des familles a également été mis en place.

1.3.1.3 Présence sur les salons et forums – notamment pour l'alternance

Notre université a engagé de nombreuses actions afin d'assurer la promotion de l'image et de l'identité UNICAEN et la diffusion des informations de l'université, notamment de son offre de formation initiale, continue et en alternance en intensifiant sa présence sur les différents salons et forums organisés sur le territoire.

Il s'agit de positionner l'université de Caen Normandie comme une référence de l'enseignement supérieur en région et comme un pôle majeur au niveau national et international, dans les domaines de la recherche, de la valorisation et de la formation. L'enjeu est également d'intensifier le lien entre les acteurs du monde socio-économique et UNICAEN. Durant l'année universitaire 2019–2020, notre établissement a organisé ou a participé à de nombreux événements :

- Salon de l'étudiant – 6 et 7 décembre 2020
- Salon « 24 heures pour l'emploi et la formation » (Formation tout au long de la vie · FTLV) – septembre 2019 · Caen
- Forum des Formations supérieures de l'Orne – novembre 2019
- Forum Objectif stage emploi · OSE – 16 janvier 2020
- Les petits déjeuners entreprises : Novembre 2019
- Forum emploi en ligne ESPE : juin 2020
- D'autres manifestations sont organisées tout au long de l'année autour de l'emploi et de l'alternance avec nos partenaires sur les territoires.

L'université de Caen Normandie, actrice de la culture 1.3.2

UNICAEN : LIEU-X DE CULTURE inscrit la culture à l'université de Caen Normandie comme multiple et ouverte au plus grand nombre. Elle est un engagement fort pour accompagner, programmer et diffuser la culture artistique et scientifique sur tous les campus UNICAEN, le plus souvent en lien avec la formation et la recherche, tout en étant accessible à tous.

La mission UNICAEN : LIEU-X DE CULTURE continue à se structurer, selon le processus entériné en avril 2019 par l'approbation au Conseil d'administration de la refonte des statuts du service commun de la documentation. Le SCD assure désormais les « missions d'activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'Université ». Afin d'assurer le pilotage de cette mission, une commission culturelle, réunissant des représentants des personnels BIATSS, des étudiants et des enseignants-chercheurs, a été instituée. Cette année a permis la constitution d'un réseau de délégués culturels, désignés par chaque composante de l'université.

1.3.2.1 Partenaire des acteurs locaux de la culture

L'université de Caen Normandie a noué de nombreux partenariats avec les acteurs culturels du territoire. La Rentrée culturelle permet au public et en priorité aux étudiants, de rencontrer ces partenaires. Cette année, à Caen, l'installation du forum des partenaires culturels et des associations étudiantes dans l'Aula Magna a facilité les échanges. D'autres lieux de culture ont été investis comme la Maison de l'étudiant de Caen · MDE Caen avec un atelier musical et des concerts, ou la Maison de la culture · MDLC avec la représentation du Portrait de Raoul par la Comédie de Caen. En amorce de cette rentrée culturelle, des projections cinématographiques ont lancé les festivités à Caen et à Vire. Le site d'Alençon-Damigny, à l'initiative du CROUS Normandie, a proposé une rentrée culturelle festive grâce à de nombreuses animations.

En partenariat avec le Café des images et le Cinéma Lux, le cycle de projections « Ciné-à-Daure » a été organisé jusqu'au 16 mars. Il a pu s'enrichir de l'investissement et de l'expertise des enseignants-chercheurs UNICAEN. À l'occasion de la Nuit du Droit, le film *Une intime conviction* a réuni son réalisateur Antoine Rimbault, des enseignants-chercheurs de l'UFR de Droit, AES et Administration Publique et des membres de l'Institut des métiers du droit et de l'administration. De même, la projection de *Sympathie pour le Diable* de Guillaume de Fontenay a été programmée en lien avec le département d'Histoire, Archéologie et Patrimoine ; elle a été suivie d'interventions diverses : un grand reporter, un enseignant-chercheur spécialiste de l'histoire contemporaine et la médiatrice culturelle du Mémorial de Caen.

Côté musique, le partenariat avec le Chœur et orchestre universitaire régional de Caen Normandie · COUR, s'est poursuivi. Du concert offert aux personnels de l'UNICAEN et du CROUS, fin novembre, jusqu'à la dernière soirée culturelle, le soir même de l'annonce du confinement, avec le concert de Jahen Oarsman & l'orchestre à cordes du COUR, il a permis de proposer une grande diversité de manifestations musicales. Le partenariat récent entre l'université et l'Orchestre Régional de Normandie a offert des répétitions publiques de grande qualité, en journée, à l'amphithéâtre Pierre Daure, en invitant des classes et des enseignants d'établissements du second degré de Caen et son agglomération.

Une démarche partenariale a été initiée autour des arts visuels. En collaboration avec l'université du Havre et le Festival international du photojournalisme Visa Pour l'Image – Perpignan 2018, l'exposition « Colombie, (re)Naître » de la photojournaliste Catalina Martin-Chico a été organisée en Galerie vitrée et accompagnée d'une rencontre avec les étudiants. En outre, la première Quinzaine de l'art contemporain intitulée « Archipop », en partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain · FRAC Normandie Caen, a été inaugurée, en Aula Magna par l'artiste Gauthier Leroy. Une attention particulière a été portée à la médiation, avec le recrutement de médiateurs culturels étudiants et l'organisation d'une visite, en collaboration avec le Carré international, spécifiquement pensée pour les étudiants réfugiés du diplôme universitaire passerelle étudiants en exil (DUPEX). Par ailleurs, à Alençon-Damigny, en lien avec le rectorat de l'académie de Normandie, les œuvres d'Hélène Sauveur-Rivière ont été exposées dans la Galerie Hors Pair(e) (BU Olympe de Gouges & INSPE). Dans le cadre de leur formation, les étudiants du Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation · MEEF y ont accompagné les élèves de moyenne et grande section de l'école Jeanne-Géraud.

La politique partenariale en matière culturelle de l'UNICAEN se poursuit, notamment sur les sites distants. Un nouveau partenariat a été conclu avec le réseau Résitech - Mission PATSTEC Normandie porté par l'INSA Rouen Normandie, en lien avec l'université de Rouen Normandie. Ce réseau a été constitué par le Conservatoire des arts et métiers afin de sauvegarder le patrimoine scientifique et technique contemporain en Normandie. UNICAEN y est désormais associée.

1.3.2.2 L'université, lieu de diffusion de la culture

La Maison de la recherche en sciences humaines · MRSH a contribué à la vitalité de la culture scientifique et artistique de l'université avec l'organisation d'expositions, de conférences et de cinés-débats. De même, les Maisons de l'étudiant · MDE de Caen (co-gestion UNICAEN – CROUS), de Cherbourg en Cotentin (UNICAEN) et d'Alençon-Damigny (CROUS) ont proposé des manifestations et activités variées, en présentiel et à distance, au cours de cette année très particulière : expositions, spectacles de théâtre, concerts... La MDE de Caen propose notamment des concerts de musique actuelle (tremplin Phénix Normandie, sieste électronique...) et favorise la mise en lumière des pratiques artistiques des étudiants UNICAEN à travers une grande diversité de manifestations. Sur le campus de Cherbourg en Cotentin, la MDE et la BU Blanche-Maupas ont mis en œuvre une programmation culturelle diversifiée à l'occasion des 10 ans de ces deux lieux. Les bibliothèques universitaires sont également des lieux de culture installés sur presque tous les campus de l'université

de Caen Normandie. Elles participent de manière active et régulière au dynamisme culturel porté par UNICAEN : LIEU-X DE CULTURE. A la BU Madeleine-Brès, dans le cadre de la Semaine des mathématiques, l'exposition internationale « Art et mathématiques » a réuni 27 artistes européens présentant 27 œuvres, chaque artiste illustrant par une œuvre de son choix sa propre manière d'employer les mathématiques dans son processus de création artistique. A la BU Pierre-Sineux, l'exposition « André Corbeau & Léonard de Vinci : la passion d'une vie » a été conçue par des étudiants en Master 2 Histoire et patrimoine dans le cadre du 500e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci, en 2019.

En outre, la Maison de la culture a accueilli, dans le cadre du festival Les Boréales, un récital littéraire, « Le Livre de Dina », interprété par l'Orchestre régional de Normandie. Le Carré international, pour sa part, accorde dans sa programmation culturelle une place spécifique à la médiation, notamment à destination des étudiants étrangers.

Enfin, les manifestations culturelles pérennisées continuent à offrir des rendez-vous réguliers et emportant l'adhésion de publics variés, comme les mardis « Ciné-à-Daure » programmés par les deux cinémas d'Art & essai de l'agglomération caennaise, les « Nocturnes du Plan de Rome » organisées par le Centre interdisciplinaire de réalité virtuelle -CIREVE, le cycle de conférences « Thèse en poche » qui permet aux nouveaux docteurs de présenter leurs travaux de recherche puis d'échanger et de répondre aux questions de l'assistance, le concours Pho&Zie, invitant personnels et étudiants à composer une œuvre originale autour du thème du Printemps des poètes, ou le festival [En]quête de sciences, festival de culture scientifique et technique.

Du fait de la situation sanitaire, la fermeture de l'université de Caen Normandie et ses nombreux lieux de culture au public a conduit à des annulations ou à des reports de programmation.

Certaines propositions culturelles ont pu être transformées pour une mise en ligne sur le site UNICAEN, via phenix.unicaen.fr, comme les expositions « André Lemaître », « Art et mathématiques » et « Dans les marges ». D'autres ont pu être poursuivies comme le concours Pho&Zie 2020 puisque le jury de sélection des œuvres s'est tenu à la veille du confinement. D'autres encore ont dû être annulées comme les Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur - JACES et la Fête de la musique. Enfin, certaines manifestations sont susceptibles d'être reportées.

UNICAEN : LIEU-X DE CULTURE a poursuivi ses missions en période de confinement avec des actions visant, pour les étudiants comme pour les personnels de l'université, d'une part, la sécurité et d'autre part, le bien-être pour, en dehors du travail, garder le contact, se divertir et se cultiver.

Dans le cadre des JACES 2020, un atelier d'écriture à distance a notamment été mis en place, en cette période très particulière et imprévisible afin de préserver le lien entre les membres de la communauté universitaire, l'entraide et la solidarité étant prioritaires.

De plus, l'université de Caen Normandie s'est montrée solidaire de ses partenaires culturels qui ont subi de plein fouet la crise économique engendrée par la crise sanitaire et a continué de financer ses partenaires du territoire.

Toutes ces manifestations culturelles bénéficient de l'aide (matérielle, logistique, financière), apportée par les services communs et centraux de l'université. Le service de la communication permet d'informer le public et de valoriser ces nombreuses offres culturelles pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

2. DEVELOPPER UNE UNIVERSITE INNOVANTE — NUMERIQUE & DECLOISONNEE

2.1 CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT D'UNE PEDAGOGIE ACTIVE ET A LA DIVERSIFICATION DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Transformation des pratiques pédagogiques 2.1.1

La transformation des pratiques pédagogiques consiste en une adaptation en continu des modalités d'enseignement, notamment pour accroître la réussite étudiante. Elle est rendue de plus en plus nécessaire dans le contexte des approches par compétences, dans le développement de la formation tout au long de la vie, dans « l'intrusion » (choisie ou contrainte) du numérique dans la pédagogie, dans le développement des démarches qualité.

L'année 2019-2020 restera une année singulière du point de vue des stratégies de transformation pédagogique. Là où ces transformations demandent du temps (raison pour laquelle les projets PIA NCU sont financés sur 10 ans, par exemple), l'ensemble de la communauté universitaire a dû basculer d'un mode essentiellement présentiel à un mode 100% distanciel le 17 mars, jour du début du confinement. Le changement de modalité a été violent ; il a demandé de la part des personnels des efforts considérables (enseignants, ingénieurs de pédagogie, ingénieurs de la DSI, personnels de scolarité, notamment). L'établissement a réussi à faire face et à mettre en place la continuité pédagogique, à ne pas abandonner ses étudiants en cours d'année, à leur permettre de passer leurs examens aux dates prévues bien qu'à distance, à ne pas dévaloriser ses diplômes. Cela a été possible grâce à une grande disponibilité des équipes, notamment le CEMU et la DSI et par une acculturation grandissante aux innovations pédagogiques qui datent de plusieurs années et qu'il convient évidemment de prolonger, d'amplifier. La gestion du confinement du printemps 2020 a montré une capacité à assurer une continuité pédagogique mais on sent bien que ce n'est qu'une étape. La rentrée universitaire 2020 et la nouvelle année universitaire risquent bien aussi de mobiliser cette capacité. Si l'on veut être plus résilients, plus efficaces, plus flexibles il faut continuer à travailler le recours à toutes les modalités (présentiel, hybridation, bi-modalité, co-modalité, 100% distanciel ...) sans les opposer, en les pensant dans la complémentarité. Sur ces questions, on voit bien que, plus qu'une continuité pédagogique, nous avons à travailler sur une transformation pédagogique de fond. Les équipes enseignantes ont surtout été capables de faire en ligne ce qu'elles faisaient en présentiel. Il faut les accompagner à savoir faire (quand il le faut) autrement pour atteindre les mêmes objectifs de formation sans dégradation de la relation enseignants-étudiants.

La transformation pédagogique est (et reste) un enjeu stratégique de premier plan. Ce n'est pas une problématique ponctuelle. C'est à aborder en améliorations continues comme une transition sociétale des métiers de la formation. Nous l'avons clairement exprimé dans le dialogue de gestion stratégique 2020 avec la DGESIP et conduit avec le rectorat. Nous avons été tout à fait compris et suivis dans cette direction.

Enfin, en juin 2020, la DGESIP, l'ANR et le SGPI ont lancé (en urgence pour des raisons liées à la crise sanitaire) un appel à projet sur l'hybridation des formations. Nous y avons répondu avec plusieurs partenaires :

- Dans le cadre du projet HYPE-13, regroupant 13 établissements et piloté par l'université de Pau
- Avec les universités de Rouen et du Havre en extension du NCU « Réussites plurielles »

Le projet HYPE-13 a été sélectionné par le jury et bénéficiera d'un financement PIA de 3M€ à répartir entre les 13 partenaires. Le projet en extension du NCU bénéficiera d'un fonds d'amorçage de la DGESIP dans le cadre du plan de relance d'un montant de 1M€ à répartir entre les 3 établissements normands. Ces financements vont nous permettre d'étoffer les équipes d'accompagnement technopédagogiques pour permettre des mutualisations rapides de ressources, des hybridations d'enseignements facilitées et plus de flexibilité dans les modalités de formation.

Soutenir la transformation pédagogique 2.1.2

C'est une évidence à rappeler : la transformation pédagogique ne se décrète pas, elle s'accompagne. Il convient de soutenir toutes les formes d'accompagnement de la transformation pédagogique pour donner à tous les éléments de compréhension de la transition en cours, pour inciter à la construction de réseaux de professionnels de la formation (avec des métiers différents), pour expérimenter et sécuriser les pratiques, pour adapter l'enseignement supérieur aux enjeux de la société et aux publics cibles.

2.1.2.1 Soutien aux expérimentations et innovations pédagogiques

Les enseignants et les équipes pédagogiques bénéficient d'un accompagnement important de l'établissement opéré par le CEMU. Cet accompagnement a été encore plus important lors du confinement et du dé-confinement du printemps dernier. Sur demande, ils ont la possibilité d'être aidés et formés à des outils, notamment à ecampus.

Depuis l'année 2019, avec le démarrage du projet NCU « Réussites plurielles » un ensemble de recrutements d'ingénieurs pédagogiques a pu être effectué permettant d'identifier un ingénieur pédagogique référent dans chaque composante. Ceci crée de la proximité entre les équipes pédagogiques et accroît les possibilités d'assistance. Cet essor est extrêmement apprécié. Les ingénieurs pédagogiques restent pour une partie de leur temps affectés au CEMU (sur le modèle entre ingénieurs informatiques en composantes et à la DSI) leur permettant de partager et de profiter de l'effet réseau.

Le CEMU soutient l'innovation pédagogique au moyen d'un appel à projet annuel « transformations pédagogiques ». Cet appel à projet est destiné aux équipes pédagogiques et à toute personne en situation d'enseignement désirant faire évoluer un enseignement sans forcément savoir quelle méthodologie déployer. Les intéressés décrivent très simplement leur projet par une ½ page maximum et sont accompagnés par du personnel du CEMU pour la réalisation de la transformation et bénéficient d'un volume d'heures au titre du temps passé (en général de l'ordre de dix heures en fonction des projets). En 2018-2019, ce sont 6 équipes qui ont été sélectionnées, pour 29 enseignants au total et 120 heures de séquences pédagogiques mutualisables produites. Ces séquences attendues dans l'appel à projet doivent être intégrables en modalité hybride dans les UE de compétences transférables. Cinq thématiques ont été identifiées : Anglais ; Compétences numériques ; Compétences rédactionnelles ; Méthodologie universitaire ; Mathématiques. L'appel à projet 2020 a été lancé en mars juste avant le confinement. Du fait de la situation exceptionnelle, la date limite de réponse a été repoussée à septembre et les attendus sur les compétences transférables ont été élargis à l'hybridation pour répondre aux urgences de la rentrée dans un contexte sanitaire incertain.

2.1.2.2 *Accompagnement de la communauté*

L'accompagnement des équipes est un travail en continu. Il prend plusieurs formes avec des actions en faveur du soutien aux projets, de la sensibilisation aux transformations pédagogiques, de la formation des personnels, de l'acculturation, de la démarche qualité...

Cette année est particulière du fait de la crise sanitaire. Le besoin d'accompagnement en situation d'urgence a été extrêmement fort pour aider les équipes de toutes les composantes à passer du jour au lendemain en mode à distance et leur permettre de réaliser les deux sessions d'examens également à distance. De mars à juin 2020, on peut relever les indicateurs suivants :

- Plus de 10000 visites sur les pages web « Continuité pédagogique » : <http://cemu.unicaen.fr/continuite-pedagogique/>
- Deux espaces dédiés sur les examens en ligne : un pour les enseignants (337 connexions), un pour les étudiants (4308 connexions)
- 393 kits de mise en place d'examens en ligne sur ecampus téléchargés et installés (pour la session 1).
- 1732 demandes d'accompagnement sur les 11 composantes
- 14190 heures homme d'assistance
- 18 formations en ligne réalisées : 4 webinaires thématiques (200 participants), 14 ateliers (210 participants)
- 3128 heures d'épreuves rien que pour la session 1 avec la typologie d'épreuve suivante : Oraux : 2 048 web-conférences ; Devoirs : 41 559 copies ; Quizz 40 046 passations.
- Seulement 10 incidents serveurs pendant les épreuves de session 1 ; 3 épreuves reportées

2.1.2.3 *Promotion des pratiques pédagogiques transformantes*

La promotion des pratiques innovantes est très importante. Elle participe à l'acculturation des collègues bénéficiant du témoignage d'autres collègues. Elle permet de valoriser les collègues qui essaient leurs pratiques. Enfin elle crée du lien, du partage et participe de l'élaboration d'une culture métier.

Malheureusement, cette année ont été remises à plus tard bon nombre d'actions de promotions de pratiques de transformation du fait de la crise sanitaire. Les Midis Pedago, rencontres mensuelles autour d'une thématique de la transformation pédagogique (par exemple : rendre interactif son cours magistral, évaluation par les pairs, ...) ont dû s'arrêter en février. Les JIPN, rencontres annuelles réunissant l'ensemble des acteurs pédagogiques normands autour de spécialistes, d'ateliers et d'animations, ont dû être annulées. Le contexte actuel est encore trop incertain pour relancer ces actions.

2.1.2.4 *Création de lieux adaptés aux pédagogies actives*

Un Learning Lab est un lieu et un écosystème d'expérimentation et d'innovation sur les nouvelles formes de travail et d'apprentissage collaboratif. Grâce à une disposition spatiale spécifique, aux ressources humaines et matérielles mises à disposition et aux méthodes pédagogiques déployées, ces espaces collaboratifs innovants permettent de travailler les méthodes pédagogiques favorisant l'intelligence collective.

L'université de Caen Normandie est un des membres fondateurs de la fondation Learning Labs Network créée en janvier 2020 (signature des statuts le 15/1/20). Ce réseau (Learning Lab Network, 25 rue du Docteur Rémy Annino, 42000 Saint-Étienne, contact@learninglab-network.com) fédère des entités développant en leur sein des LearningLab et anime une communauté de praticiens dont l'objectif est de partager, mutualiser, valoriser les expériences et les expérimentations autour d'espaces d'apprentissage innovants.

Localement, l'établissement a entamé la création d'un maillage de Learning Labs au service des enseignants, des étudiants et des ingénieurs pédagogiques. L'objectif principal est de permettre d'expérimenter des formes d'activités pédagogiques innovantes et d'héberger les ateliers de formation à la pédagogie. Les premiers déploiements d'espaces consistent en sept Learning Labs localisés au CEMU, au SCD, dans chacun des trois pôles de l'IUT, à l'IAE, à l'INSPE. La réhabilitation du bâtiment B au campus 1 prévoit également le développement de tels lieux.

2.1.2.5. *La formation des enseignants à la pédagogie*

La formation des personnels enseignants à la pédagogie, et en particulier la formation obligatoire des maîtres de conférences stagiaires a été mise en place à la rentrée 2018 – 2019. Ce dispositif, intitulé « enseigner dans le supérieur », répond à l'obligation réglementaire de formation des nouveaux enseignants-chercheurs. De plus, nous avons voulu qu'il soit ouvert à toute personne en situation d'enseignement dans l'établissement, et pas uniquement les maîtres de conférences stagiaires. Le catalogue de formation est disponible dans l'intranet de l'établissement, rubrique *Ressources humaines*.

Les MCF stagiaires qui ont suivi le dispositif « enseigner dans le supérieur » et qui ont obtenu une attestation de formation au titre de l'année 2019-2020 sont au nombre de 7 (1 à l'IUT pôle d'Alençon, 1 à l'UFR Santé, 1 à l'UFR HSS, 1 à l'IUT pôle de Cherbourg, 1 à l'IUT pôle de Caen, 2 à l'UFR Sciences).

Sur l'ensemble de l'année, ce sont 12 ateliers de formation (format de 3 h) qui ont été réalisés ayant bénéficié à 97 enseignants.

L'infrastructure numérique de l'établissement 2.1.3

L'évolution de l'infrastructure numérique accompagne depuis plusieurs années les transformations pédagogiques et le développement des besoins de plus en plus importants de la recherche.

2.1.3.1 *Une infrastructure inscrite dans le réseau normand SIVIK*

Première brique de cette évolution, le réseau de l'établissement s'inscrit dans le réseau régional SIVIK déployé par le CRIANN pour l'enseignement supérieur et la recherche en Normandie. Ayant repris en charge le réseau VIKMAN de l'ex région bas-normande début 2017, le CRIANN met en place un réseau régional basé sur des fibres noires qui permettront le déploiement de services efficaces à moindre

coût sur tout l'établissement. En attendant cette situation cible, le CRIANN a déployé un réseau transitoire fonctionnel sur lequel les améliorations suivantes sont attendues :

- Il existe une liaison Saint-lô – Éterville et Cherbourg – Éterville mais pas de liaison Saint-lô – Cherbourg, ce qui pose un problème de continuité de service quand un de ces liens pose problème. Le CRIANN travaille à mettre en place une fibre noire entre Saint-lô et Cherbourg pour résoudre le problème et assurer une boucle Saint-Lô-Cherbourg-Caen pour assurer une double induction des sites de la Manche.
- Le débit réseau est limité à 300 Mb/s sur le site d'Alençon, ce qui a rendu difficile la migration du site dans le domaine « Campus ». L'amélioration des débits nécessite des investissements. Un projet est à l'étude par le CRIANN et la région Normandie, pour résoudre le manque d'infrastructure en fibre noire dans le département de l'Orne, un dossier a donc été déposé par le CRIANN dans le cadre du CPER 2021-2027 pour déployer une fibre noire entre Caen et Alençon.
- Depuis début 2019, des modifications importantes ont eu lieu sur l'infrastructure réseau qui passe par le CHU suite au début des travaux de sa reconstruction. Pour remplacer les fibres existantes, le CRIANN a déployé une connexion entre le Ganil et le pôle Mère-enfant du CHU. Cette connexion qui transite par le Centre Baclesse va nous permettre de connecter au réseau UNICAEN les équipes de recherche présentes dans les locaux dont notamment ceux de l'ex-Grecan. Ces travaux sont en cours, la connexion avec le Centre Baclesse sera effective pour octobre 2020.

2.1.3.2 Des évolutions internes importantes pour répondre aux transformations

Conjointement à ces modifications du réseau régional, le réseau de l'établissement poursuit sa modernisation dans le cadre du projet de déploiement du Wifi HD cofinancé par la région Normandie. Cette dernière année du projet a vu le déploiement du Wifi HD dans tous les amphithéâtres du campus 1 et la fin des travaux sur le campus de Cherbourg. Parallèlement, les travaux de génie civil sur le campus 2 réalisés à l'été 2020 permettent de finaliser le déploiement des fibres sur le campus 2 ce qui sécurise sur Caen le réseau de l'établissement. Une boucle réseau sera aussi fonctionnelle en octobre 2020 sur le campus 2 ce qui le rendra résilient à une coupure. Ces travaux finalisent le projet WIFI HD.

Parallèlement, en attendant la disponibilité d'un centre de données régional (CDR2) qui est toujours à l'état de projet, une modification d'infrastructure a été réalisée sur le campus 1 pour améliorer la sécurité du datacenter principal de l'établissement et commencer à préparer une infrastructure permettant de déployer un PCA (Plan de Continuité d'Activité). Une infrastructure réseau à 100 Gb "Fabric IP" répartie sur 3 salles du campus 1 a été déployée à l'été 2020. Elle permet d'améliorer les performances du stockage CEPH utilisé principalement pour stocker les données de la recherche soit sur l'infrastructure de l'établissement, soit sur le projet cloud de la COMUE qui sera déployé fin 2020, et qui présentera une instance sur Caen et une instance sur Rouen.

Côté services, plusieurs projets ont avancé ou ont été déployés cette année pour améliorer l'offre de services numériques dédiée aux infrastructures :

- le déploiement d'une infrastructure VPN. Déployée en phase de test lors de l'expérimentation du télétravail en 2019, l'infrastructure VPN déployée officiellement en

janvier 2020 a été très utilisée et adaptée lors du confinement afin de pouvoir servir les 900 accès VPN déployés et 250 utilisateurs journaliers en pointe.

- le projet d'infrastructure VDI initié avec le déploiement du télétravail a connu une phase d'expérimentation active. Utilisant l'infrastructure mise en place sur le pôle de Cherbourg de l'IUT Grand Ouest Normandie pendant la crise sanitaire COVID 19 pour valider certains besoins et répondre au manque de portables, et l'infrastructure déployée pour la recherche pour la partie calcul 3D, le projet VDI devrait être déployé pour tout l'établissement, étudiants et personnels au premier semestre 2021, les devis sont en cours et devraient être lancés très prochainement.

2.2 PROMOUVOIR LES PROGRAMMES DE RECHERCHE, LES POLES FEDERATEURS ET LES THEMATIQUES TRANSVERSALES

Doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs 2.2.1

La Fête de la science a été une nouvelle fois l'occasion de communiquer sur les thématiques développées dans les laboratoires en proposant un programme d'événements tournés vers les publics scolaires, les familles et, plus généralement, tous les passionnés de culture scientifique et technique. L'édition 2019 a été marquée par l'exposition « Vies d'ordures » à la Maison de la recherche en sciences humaines, en partenariat avec le MUCM, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille. Cette exposition a été le point de départ d'un cycle de rencontres, de conférences et de projections organisées tout au long de la semaine. L'exposition a été mise en lumière lors de l'inauguration régionale de la Fête de la science 2019, qui s'est tenue le mardi 8 octobre en présence de Mme la rectrice de l'académie de Normandie. Cette soirée inaugurale s'est poursuivie avec la table ronde « Roland Jourdain et les nouveaux explorateurs : environnement & sciences participatives » autour du navigateur français Roland Jourdain dans l'amphithéâtre Pierre Daure de l'université. Cette édition a également mis à l'honneur le projet Nanorêve, lauréat du prix Musée Schlumberger 2019. C'est une plongée dans l'invisible que nous propose le LCS (Laboratoire Catalyse et Spectrochimie, UMR 6506 ENSICAEN-UNICAEN-CNRS) avec cette plateforme de réalité virtuelle permettant d'explorer des objets à l'échelle moléculaire.

Par ailleurs, six laboratoires de toutes disciplines ont ouvert leurs portes tout au long de la semaine – une occasion unique de découvrir la recherche de l'intérieur.

Enfin, événement désormais incontournable de la Fête de la science en Normandie : Campus en Fête, le village des sciences de Caen, a réuni plus de 2 000 visiteurs, dont 780 scolaires les vendredi 11 et samedi 12 octobre.

Depuis le début du contrat, la Commission de la recherche a mis en place divers appels d'offres pour renforcer l'attractivité de l'établissement (AAP contrats doctoraux internationaux, AAP post-doc). Depuis cette année un nouveau dispositif est piloté par la commission recherche. Il s'agit d'un appel d'offre Master sur ressources de l'établissement qui a été crédité de 100 000 euros visant à financer 25 stages de Master 2 sur des sujets émergents. Ce dispositif poursuit trois objectifs :

- attirer des étudiants brillants de master pouvant enchaîner sur un projet de thèse.
- fournir une impulsion pour permettre à des projet émergents de prendre leur essor

- consolider des dossiers en vue d'un dépôt à l'ANR ou autre appel labellisé (les projets doivent faire l'objet d'une candidature à un appel d'offre national ou international).
- permettre à de jeunes recrutés de rapidement relancer leur recherche en s'appuyant sur un projet de Master.

Au cours de cette année particulière du fait de la crise Covid 19, l'établissement a mis en place un soutien et un accompagnement des unités de recherche. Des réunions très régulières avec les directeurs d'unité et les directeurs d'école doctorale ont été organisées afin de faire le point avec ces derniers sur les mesures sanitaires prises, sur leur mise en œuvre, sur les difficultés rencontrées au sein des laboratoires. Un point d'attention particulier a été porté aux laboratoires dont certaines activités ne pouvaient être interrompues (suivi du fonctionnement d'appareillages, soins à apporter aux animaux...). Le CURB et le CREC ont ainsi continué à maintenir une activité pour éviter l'euthanasie d'animaux. Différentes enquêtes ont été lancées pour recenser les personnels contractuels, évaluer les besoins de prolongation des contrats de travail. Ainsi pour les doctorants un recensement des besoins en prolongation des contrats doctoraux a été effectué avant les vacances d'été qui a permis d'éviter les interruptions de contrats des doctorants recrutés sur un financement Etat sans attendre un retour du ministère. **Des enquêtes ont** parallèlement été effectuées à l'échelle de la ComUE auprès des doctorants. Une réunion a pu avoir lieu à la rentrée avec les services de la Région Normandie pour examiner les demandes de prolongations des contrats doctoraux financés par cette dernière.

Le travail à distance a été la règle pour les services. Même si les laboratoires ont pour l'essentiel dû arrêter leur activité au sein des locaux de l'université, la DRI a continué à être sollicitée et à accompagner les unités de recherche dans le montage et le dépôt de leurs projets de recherche ainsi que dans la justification auprès des financeurs des dépenses réalisées sur les projets, sécurisant ainsi les recettes de l'établissement.

Le pôle de recherche Caennais au sein de Normandie Université

2.2.2

2.2.2.1 EUR - Structures fédératives

Lauréate en 2019 de l'appel d'offre PIA, XL-Chem est la première école universitaire de recherche en Normandie portée par cinq établissements membres de la Comue Normandie : les universités de Caen, Le Havre et Rouen Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen Normandie, en partenariat avec le CNRS. Elle affirme l'excellence de la Normandie dans le domaine de la chimie moléculaire. L'année 2020 a été consacrée à la mise en place de cette EUR en travaillant l'articulation de ce projet avec l'offre de formation et de recherche des établissements.

Par ailleurs, la Région Normandie a souhaité financer sous forme de Label d'excellence deux projets normands d'EUR (impliquant les universités de Caen, Rouen, Le Havre, l'ENSICAEN, l'INSA Rouen Normandie, le CNRS et le CEA pour l'un des projets) très bien évalués mais non financés par le PIA. L'université de Rouen porte le projet MES – Materials and Energy Sciences, adossé sur le Labex EMC3 qui rassemble 7 laboratoires normands parmi lesquels le CRISMAT, le LCMT, le LCS et le CIMAP. L'université de Caen porte la «Graduate Schools» MINMACS (Mathématiques et Sciences de l'Information en Normandie), qui propose une formation d'excellence en mathématiques et en informatique, plus particulièrement axée sur l'informatique mathématique d'une part et la science des données d'autre part. Elle implique 6 unités de recherche normandes, dont le GREYC et le LMNO. Différents dispositifs sont mis en place dans le cadre de la GS MINMACS afin d'atteindre une

reconnaissance au meilleur niveau international, parmi lesquels on peut citer des bourses d'attractivité afin d'attirer les meilleurs étudiants en M1 et M2, des allocations doctorales ou encore l'accueil d'enseignants chercheurs invités.

- La commission de la recherche a soutenu la création de deux nouvelles structures fédératives.
- La Structure Fédérative Normande de Sécurité Sanitaire (SESAD) valorise l'articulation forte et complémentaire de la recherche en microbiologie et en toxicologie au niveau de la région Normandie, et repose sur un historique de collaborations en termes de recherche et de formation entre les scientifiques normands en biologie et en chimie analytique. Elle associe 7 équipes de recherche des universités normandes et 6 structures technologiques. Ce collectif permet ainsi de fédérer 220 microbiologistes, biologistes, chimistes et toxicologues dont 127 chercheurs ou enseignants-chercheurs, 35 ingénieurs et techniciens et une cinquantaine de doctorants et post-doctorants. Cette structure fédérative, à l'échelle normande, est portée par Normandie Université.
- La Structure Fédérative Normande « MerLiN » s'adosse sur une structuration pluridisciplinaire de la recherche sur la mer et le littoral. La biologie (*i.e.* physiologie, éthologie, écologie), la géographie, la géomorphologie, la physique, les sciences des matériaux, les sciences humaines sont les disciplines mises en relation pour interagir en synergie afin de mener des actions communes, et s'appuie sur des lieux emblématiques notamment le Centre de Recherches en Environnement Côtier – Station Marine Luc-Sur-Mer et des partenaires importants comme l'IFREMER (station de Port en Bessin) ou l'ESITC. Ce collectif permet ainsi de fédérer 300 personnes travaillant sur la mer et le littoral dont 129 chercheurs ou enseignants-chercheurs, 91 ingénieurs et techniciens et 80 doctorants et post-doctorants.

Une autre Structure Fédérative dans le domaine de l'oncologie est en cours d'élaboration, elle viendra structurer le domaine santé du pôle BISE sur une thématique forte du site de Caen.

2.2.2.2 *Soutien au dossier ERC et au montage de projets labellisés*

L'université a signé une convention de partenariat avec le Réseau français des instituts d'études avancées - RFIEA. Fondation de coopération scientifique créée en 2007, le RFIEA a pour mission de renforcer l'attractivité de la recherche française en sciences humaines et sociales. Ce partenariat signé en 2018 pour deux ans a été renouvelé en 2020. Il a permis un accompagnement des candidats à l'ERC avec une aide au moment du montage du dossier et une montée en compétence de la Mission Europe de l'établissement qui a également participé au printemps à une formation à Aix-Marseille sur le montage des ERC. Deux dossiers ont été déposés, l'un par un enseignant-chercheur du secteur Santé et l'autre du secteur SHS. Dans les deux cas les candidatures n'ont pas été retenues. L'établissement continue de développer sa politique incitative à destination des collègues enseignants-chercheurs en ajoutant 2 semestres supplémentaires dans le contingent des CRCT spécialement dédiés aux candidats qui préparent un dossier d'ERC.

Par ailleurs l'université a poursuivi son effort pour faire progresser son activité contractuelle. Cette progression est visible sur tous les types d'appel d'offre. Pour les contrats de l'ANR, l'université est passée de 4/46 projets financés en 2017 (0,3 M€), à 6/62 en 2018 (0.7 M€) et à 13/46 en 2019 (2,2 M€). L'augmentation du préciput permet de mieux doter les dispositifs de la Commission de la Recherche

notamment l'appel d'offre équipement scientifique qui est passé de 90 000 euros en 2018 à 110 000 euros en 2020.

Les financements européens sont également en augmentation puisqu'ils passent de 0.5 M€ (FEDER) en 2016, à 3.7 M€ (dont 1 M€ H2020-INTERREG et 2.7 M€ FEDER) en 2017, au maintien à 3,7 M€ (dont 1.3 M€ H2020-INTERREG et 2.4 M€ FEDER) en 2018 et à 4,9 M€ (dont 0.6 M€ H2020-INTERREG et 4.3 M€ FEDER) en 2019. Mais la participation et la réussite aux appels de type H2020 est encore à améliorer sur la période du contrat : 6 projets financés sur 37 déposés en qualité de coordonnateur ou de partenaire pour un peu plus de 1,6 M€ obtenus, sachant qu'au total l'établissement est impliqué dans 12 projets en comptabilisant les projets dans lesquels il intervient en tant que partie tierce liée.

Un AAP "Chaires de recherche et d'enseignement en intelligence artificielle", venant en complément des Instituts Interdisciplinaires d'Intelligence artificielle (3IA) et correspondant à l'axe 1 de la stratégie nationale de recherche en IA (axe dédié au soutien de talents) a été publié par l'ANR en juillet 2019. En réponse à cet AAP, 2 dossiers de candidature portés par l'université de Caen ont été déposés. L'un de ces projets fait partie des 40 lauréats sélectionnés en décembre 2019 par l'ANR : le projet DEEP VISION (GREYC, UMR 6072 CNRS-ENSICAEN-UNICAEN).

Les résultats de la phase 2 pour les projets déposés dans le cadre de l'AAP générique de l'ANR ne sont pas encore connus à ce jour, le calendrier ayant été adapté en raison de la crise sanitaire ; on peut toutefois signaler le financement obtenu pour le projet "DISCOVER" porté par l'université pour l'unité de recherche GRAM 2.0 en réponse à l'AAP ANR flash COVID.

Enfin, dans le cadre de l'action « territoires d'innovation pédagogique » du PIA3, l'université de Caen Normandie est lauréate de l'appel à projets « Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation ». Le projet intitulé « 100 % Inclusion, un Défi, un Territoire (IDT) » est porté par l'INSPE d'Amiens en partenariat avec ceux de Lille, de Rouen et de Caen. L'objectif est de créer un pôle structurant multidisciplinaire pour relever le défi de l'inclusion pour tous par le décroisement des territoires éducatifs dans les régions académiques Hauts-de-France et Normandie.

Le projet est doté d'une subvention de 7,5 millions d'euros.

2.2.2.3 Autoévaluation des unités de recherche

La commission de la recherche a examiné en 2019-2020 les rapports d'autoévaluation rédigés par les unités de recherche de la vague B en vue de leur évaluation par l'HCERES. Deux rapporteurs ont été nommés pour chaque dossier, conjointement avec l'ENSICAEN ou l'Université Rouen Normandie pour les laboratoires sous tutelle de ces établissements. Des échanges ont eu lieu entre les rapporteurs et les directeurs d'unité au cours du processus, permettant le cas échéant une amélioration des dossiers. Les versions définitives des dossiers des unités de recherche seront, après validation par la Commission de la Recherche et par le Conseil d'Administration de l'université, déposés sur la plateforme PELICAN pour le 6 novembre 2020. Les visites des comités HCERES devraient se dérouler au printemps et à l'automne 2021.

2.2.2.4 RIN recherche 2020

Les différents appels à manifestation d'intérêt Réseaux d'Intérêt Normand · RIN ont été proposés cette année avec la mise en place d'un processus d'évaluation par l'ANR dans le cadre d'un partenariat ANR-Région. La forte mobilisation des chercheurs, des laboratoires et la DRI sur ces dispositifs régionaux de soutien à la recherche coordonnés par la COMUE et ses Pôles de Formation et de recherche a conduit au dépôt par l'université de nombreux projets. Au final, 24 RIN doctorants 100%

et 21 RIN doctorants 50% (dont 5 au GANIL) ont été financés pour Caen ; les 2 dossiers "Label d'excellence" (GS MINMACS et Programme 13 novembre REMEMBER), 4 RIN "Plateforme" (ORGAPRED, ERUDIT, Manche2021, Normandy Chemical Library), 1 chaire d'excellence (NANOXE) portés par UNICAEN ont obtenu un financement ; l'arbitrage des RIN "EMERGENT" et "TREMLIN" par la Région est encore en cours.

Développement de travaux aux interfaces des pôles - Soutien aux domaines d'excellence 2.2.3

L'établissement a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de soutien aux thématiques transversales (Transition énergétique, Numérique et applications, Mémoire, Hadronthérapie) et aux domaines d'excellence (Cancérologie, cardiosciences, neurosciences ; Matière, matériaux, énergie ; Sciences du numérique ; Milieux et ressources ; Recherche équine) au travers des AAP de la commission de la Recherche, mais aussi dans le cadre des travaux et collaborations menés à l'échelle régionale.

Ainsi, cette année encore, l'université via la Commission de la Recherche a lancé différents appels à projets en vue de soutenir ses axes stratégiques de recherche :

- recrutement de post-doctorants (2 retenus sur 13 candidatures reçues : l'un à l'UMR IDEES, dans le domaine "milieux et ressources", l'autre à l'UMR CRISMAT en Sciences des Matériaux) ;
- accueil de professeurs invités étrangers (37 mois attribués l'an dernier) ; l'examen des candidatures 2020-2021 a été reporté du mois de juin à l'automne du fait de la crise sanitaire ;
- équipements scientifiques 9 plateformes ou unités de recherche ont pu bénéficier d'un financement de l'université sur 15 projets déposés pour un montant total de 113 000€ ;
- soutien à l'organisation de colloques (43 demandes de financement ont été déposées et 41 ont pu être satisfaites dans les 3 pôles de recherche de l'établissement pour un montant total de 24 500 € sur la base des critères définis par la Commission Recherche) ;
- contrats doctoraux internationaux (3 contrats doctoraux internationaux ont été attribués aux laboratoires : GREYC (ED MIIS) sur la thématique transversale du "Numérique et ses applications", au CIMAP (ED nBISE) sur la thématique de l'hadronthérapie et enfin au LCMT (ED NC) sur la thématique transversale de la Transition énergétique.

Par ailleurs, en septembre a été inauguré le centre de kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle à Goustranville. Cet équipement vient conforter le campus international du cheval soutenu par Normandie Équine Vallée. Les équipes de l'Université participent pleinement à l'essor de ce campus d'excellence notamment dans le cadre du GIS Centaure.

Une importante réflexion a été menée à l'échelle du site normand en vue de l'élaboration des prochains CP(I)ER 2021-2027. Concernant le volet Recherche de ce CPER, l'université de Caen porte 8 des projets déposés (Innovons 2, Centaure II, Archade, Microcosmos, NormandSea, ExploDiv, Numnie II, Cireve VII) et ses unités de recherche sont également impliquées dans 8 autres projets (HEI, Ex2N Spectro, Mesogere, Seine en scène, Matériaux en Seine 2, MobiSeine, PVAC). Les arbitrages concernant ces demandes ne sont pas connus à ce jour.

Un autre dossier majeur auquel les établissements de l'ESR normand ont été associés au cours du premier semestre 2020 est l'élaboration de la S3 (Stratégie de Spécialisation Intelligente) portée par la Région Normandie. Sous pilotage des VP recherche de la ComUE et de ses établissements membres, des groupes de travail réunissant des enseignants-chercheurs des différents établissements ont été constitués. Leurs travaux ont permis d'apporter une contribution significative de l'ESR normand à la rédaction du document décrivant la S3 de la Région. A ce jour, 6 domaines de spécialisation ont été proposés à la commission européenne couvrant un large spectre de la recherche de l'établissement :

- Préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production
- Développer un mix énergétique vers zéro émission carbone
- Transformer les process pour une industrie performante, durable et digitale
- Développer de nouvelles solutions de mobilités bas-carbone efficaces et sécurisées
- Accélérer les synergies et l'innovation au service d'une médecine 5P humaine et animale
- Faire de la Normandie un territoire résilient par la maîtrise des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociaux

Renforcement des liens avec les partenaires 2.2.4

La convention de site entre l'université de Caen et l'INSERM et l'EPHE a été finalisée fin 2019 et validée par les instances. Elle vise à soutenir le développement scientifique des UMR ANTICIPE, COMETE, NIMH et PHIND, notamment en assurant une continuité entre la recherche biologique et biomédicale cognitive et la recherche médicale, clinique et en santé publique. La volonté de coopération entre les 3 établissements s'est concrétisée par la visite à Caen en janvier 2020 du PDG de l'INSERM en présence du Président de l'EPHE.

Les liens entre l'université et le CHU ont encore été renforcés en 2019-2020. Ainsi, le directeur de l'UFR Santé a été nommé directeur de la recherche et de l'enseignement au sein du CHU en janvier 2020. Dans le domaine de la formation, une enseignante des écoles paramédicales du CHU (ancienne directrice de ces écoles) et une enseignante de l'UFR Santé ont été missionnées par l'université et le CHU pour porter l'intégration universitaire des formations paramédicales. En matière de recherche, un travail conjoint a été entrepris afin de faire converger les stratégies recherche des deux établissements. C'est dans cette perspective qu'une place importante a été donnée au CRBSP, qui porte l'évaluation HCERES du CHU. On notera aussi la création en 2020 par l'Université, le CHU et l'INSERM du GIS Institut BB@C (Blood and Brain @ Caen Normandie, structure ayant pour objectif de renforcer la recherche et l'innovation dans le domaine des neurosciences et plus particulièrement des interactions sang et cerveau - troubles neurovasculaires, neuro-inflammation, vieillissement cérébral, psychiatrie).

Un accord cadre a également été signé avec l'IFREMER en 2020 sous l'égide de la ComUE en vue de développer des collaborations dans les domaines de l'hydrologie, la chimie marine, de la modélisation hydrosédimentaire, de la qualité des eaux et des milieux dans les zones marines et littorales et des EMR.

En décembre 2019, Pierre Denise, et le président du conseil départemental, Jean-Léonce Dupont, ont signé un document qui scelle une « stratégie commune de développement ». Elle se traduit par une enveloppe de trois millions d'euros, destinés à financer des projets d'aménagement et de rénovation. Ce partenariat vise également à soutenir les filières d'excellence de la recherche de l'Université. Le Département a ainsi proposé de financer 3 doctorants dans le cadre du dispositif CIFRE (convention industrielle en formation par la recherche) autour de sujets prioritaires pour la collectivité départementale. Les laboratoires ont été sollicités et le processus de sélection est en cours.

2.3 DEVELOPPER LE NUMERIQUE COMME LEVIER D'AMELIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le service à l'utilisateur 2.3.1

Engagée depuis la création de la DSI, la transition numérique des services se poursuit et voit son périmètre s'étendre au sein de l'établissement. Deux principes de base soutiennent ce développement : autant que possible utiliser ou développer des solutions open-source, mutualisables avec d'autres établissements et la mise en qualité de la donnée présente dans notre SI.

2.3.1.1 De nouvelles plateformes

Mi-2017, la plateforme de formation *e-campus* a été ouverte afin d'héberger la nouvelle offre de formation accréditée. Son déploiement a fait l'objet de développements innovants, reposant sur quelques principes simples :

- Mise en qualité des données présentes dans nos bases de données. L'architecture de l'offre de formation modélisée dans Apogée est la base de l'architecture de l'offre de formation dans *e-campus*, elle est synchronisée périodiquement, une fois par 24 heures chaque nuit. Les inscriptions pédagogiques des étudiants dans Apogée servent de base à l'inscription de l'étudiant dans la bonne UE et le bon groupe sur *e-campus*. Les enseignants présents dans au moins un créneau d'enseignement dans ADE sont automatiquement inscrits comme enseignants dans les UE correspondantes sur *e-campus*.
- Le déploiement d'une plate-forme de diffusion vidéos en ligne a été différé au printemps dernier afin de répondre à d'autres urgences liées à la situation COVID-19. La solution est un outil open-source développé dans le cadre du consortium ESUP initialement par l'université de Lille. Le déploiement local devrait reprendre et être effectif avant la fin de l'année 2020. Elle permettra à terme d'héberger toutes les vidéos institutionnelles, liées à la pédagogie, à la recherche, aux colloques, séminaires, manifestations et *in fine* une meilleure intégration dans les autres espaces du système d'Information de l'établissement, simplifiant ainsi les publications.
- La plateforme unicloud (<https://unicloud.unicaen.fr>) a été déployée début avril 2020 pendant le confinement lié à la COVID-19, à peu près dans les délais initialement prévus. Elle offre à tous les utilisateurs de l'établissement, étudiants comme personnels, un espace de stockage de 50 Go complémentaire à celui disponible sur le domaine campus. Elle permet l'édition collaborative et le partage de données avec les utilisateurs de l'établissement ou en dehors de l'établissement. Elle offre aussi un espace de stockage

supplémentaire qui peut être mis en place sur demande (<https://gedemande.unicaen.fr>) pour les composantes, départements, laboratoires ou projets de recherche quel que soit le volume de données nécessaire, ce qui est possible grâce au déploiement généralisé du stockage CEPH basé sur de l'open source et des serveurs standards.

- La plateforme BigBlueButton existait déjà et permettait via ecampus la création de sessions interactives avec les étudiants, principalement pour les diplômes offerts à distance. La situation liée à la Covid-19 a changé radicalement le périmètre de l'infrastructure puisque la fréquentation a été multipliée par 60 dès le début du confinement. Désormais 3 plateformes BigBlueButton sont disponibles sur l'établissement, l'une via ecampus capable d'héberger 1200 étudiants simultanément (avec une limitation à 200 étudiants par cours), la seconde mise en place pour pallier les outils saturés de Renater et du Criann, est capable d'héberger 400 utilisateurs instantanés (<https://webconference.unicaen.fr>) et tous les personnels peuvent l'utiliser à leur convenance tout en invitant des collègues qui n'ont pas de compte dans notre système d'information (particulièrement dans le cadre de réunions de recherche ou pour des projets nationaux ou internationaux) et une dernière, disponible sur réservation, est gérée par la DSI pour s'assurer de la qualité de service dans le cadre des réunions institutionnelles.

2.3.1.2 *Déploiement de lieux et de nouveaux outils*

La DSI, le CEMU et le SCD œuvrent au déploiement d'un réseau de *Learning labs* et de salles de plus grandes capacités dédiées à la pédagogie numérique et aux examens sur machines. Ces déploiements réalisés au second semestre 2019 devaient être complétés en 2020 d'une seconde phase d'investissement mais la période de confinement à partir de mars 2020 a retardé de 6 mois la seconde phase de déploiement des learning labs.

Parallèlement à des lieux dédiés aux nouvelles pratiques pédagogiques, d'autres lieux ont été déployés cette année. Une salle de 50 postes informatiques a été mise en place en septembre 2019 pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants sur le campus 1 et la généralisation de groupes de TP de 35 à 50 étudiants. Deux autres salles ont été déployées en urgence à la rentrée 2020 pour faire face à l'accroissement des étudiants en seconde année de licence (probablement du fait du meilleur taux de réussite en L1) et à la mise en place des dix licences accès santé faisant suite à la transformation puis la disparition de la PACES l'année prochaine.

Pour répondre à un besoin croissant de cours hybridés, de conférences ou de soutenances de thèses associant présentiel et distanciel, et pour anticiper les différents protocoles établis pour la rentrée 2020 dans le cadre du plan de continuité des activités pédagogiques, de nouveaux matériels sont déployés. Les 70 amphithéâtres de l'établissement sont en cours d'équipement de caméras pilotables, utilisables directement dans BigBlueButton ou tout autre outil de web conférence avec l'ordinateur disponible dans l'amphithéâtre ou celui de l'intervenant. 520 caméras HUE HD pro ont été achetées pour permettre ce mode mixte via BigBlueButton pour les enseignants dans les salles non encore équipées ou chez eux à distance. Enfin, 19 Kast Revolt ont été acquises et sont utilisables pour créer des capsules vidéos ou bien, à plus long terme, pour diffuser en direct une thèse, un colloque ou un cours sur plusieurs sites simultanément.

Enfin, au croisement des nouveaux outils et des nouveaux services, 420 ordinateurs portables sont mis à disposition des étudiants dans les 6 bibliothèques du SCD pour la rentrée 2020. Ils sont prêtés dans les bibliothèques et peuvent être utilisés en local ou être empruntés comme un livre pour une

durée de 3 semaines. Les étudiants signent un contrat lors de l'emprunt, ce qui les engage et responsabilise vis à vis de l'utilisation de la machine. Un prêt sur une plus longue durée (un semestre) sera mis en place, sur conditions sociales après examen du dossier, probablement à partir de novembre 2020 afin d'avoir un premier retour du dispositif sur les plus courtes durées.

Côté outils, différents services ont été améliorés ou complétés :

- Outil permettant de créer des QCM : l'accompagnement à l'utilisation d'un outil permettant de créer des QCM sur papier et d'exploiter automatiquement les réponses devrait permettre de changer d'échelle et de répondre aux demandes mobilisant actuellement les salles informatiques pour la pédagogie et un grand nombre de collègues pour surveiller.
- Limesurvey : l'outil d'enquête opensource Limesurvey est très utilisé, en particulier cette année avec la période de confinement et les étapes de l'évaluation HCÉRES (<https://enquetes.unicaen.fr>). Parallèlement à cette instance institutionnelle dont l'usage est soumis à validation du Délégué à la Protection des Données, une seconde instance pédagogique est déployée à destination des étudiants afin qu'ils puissent se former sur l'application et préparer une enquête qui pourrait être diffusée sur l'instance institutionnelle.
- Un projet de GED basé sur la solution de NUXEO est en cours de déploiement pour gérer dans un premier temps tous les documents utilisés dans le cadre de la formation continue. Retardé dans sa mise en place à cause de la période de confinement, ce projet a pour vocation à être déployé courant 2021.

Modernisation de la gestion en inscrivant le numérique au cœur de nos pratiques **2.3.2**

L'amélioration des processus de gestion passe par une meilleure réponse aux besoins des utilisateurs personnels et étudiants. Deux axes principaux ont continué à être développés cette année, d'une part le stockage des données et leur accès et d'autre part, le développement d'applications de gestion dématérialisées.

2.3.2.1 Accès et stockage des données

En 2020 a eu lieu la mise à jour de l'infrastructure de stockage principale de l'établissement (solution NETAPP), passant de 130 To à 250 To de stockage principal. Celle-ci a été complétée par la mise à jour de l'infrastructure de stockage CEPH principalement utilisée pour la recherche. Ces stockages sont désormais disponibles sous différentes formes (montage nfs ou via unicloud) sur demande pour tous les projets de l'établissement via l'outil <https://aededemande.unicaen.fr>.

2.3.2.2 Dématérialisation des applications de gestion

Côté applications de gestion, la modernisation continue et tend à généraliser la dématérialisation des processus et des données déjà entamée depuis plusieurs années.

- Les deux premières applications OSE (gestion dématérialisée des fiches de service) et OSCAR (gestion des contrats de recherche et des feuilles de temps) continuent à être développées pour répondre de façon plus complète aux besoins métiers de notre établissement mais aussi d'autres établissements au sein de la communauté nationale. Ces outils développés en mode agile et mis à disposition en open-source sous licence Cecill 2, sont déployés dans d'autres établissements universitaires français qui les ont jugés utiles et bien adaptés aux besoins métiers. OSE est déjà déployé ou en cours de déploiement dans 24 établissements, plusieurs autres établissements ont sollicité une présentation de l'outil. Oscar est déployé dans 12 établissements et plusieurs autres réfléchissent à son déploiement pour l'année qui vient. Concernant les fonctionnalités, les deux outils continuent leur développement fonctionnel construit de façon collaborative avec les autres établissements partenaires.
- Une application dématérialisée pour la gestion des conventions (hors conventions de recherche et de stage) a été développée à la demande de la Direction des Affaires Juridiques. Elle est basée sur le logiciel OSCAR configuré de façon légèrement différente et se nomme ADAJ · Application dématérialisée d'accords juridiques. L'application est en production depuis janvier 2020.
- Enfin, après avoir voulu utiliser l'application ADUM portée par une association montpelliéraine pour gérer les écoles doctorales et les thèses qu'elles portent, la COMUE Normandie Université a décidé de confier à l'établissement le développement de l'application SYGAL, extension de l'application Sodoct qui avait été déployée au sein de l'établissement pour gérer le dépôt électronique des thèses. L'application, en production depuis septembre 2018, a vu son déploiement à tous les établissements normands repoussé en novembre 2020 à cause de la période de confinement, pour les doctorants qui ne sont pas de l'établissement. Elle permet dès à présent, à chaque école doctorale, d'avoir la liste de toutes les thèses en cours au sein de la COMUE Normandie Université. L'application a pour vocation à être mise à disposition des autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche ; elle bénéficie ainsi du soutien du consortium ESUP et a intégré l'incubateur du consortium pour être déployée dans d'autres établissements. En dehors des améliorations du socle technique, les nouveautés de cette année permettent une meilleure compatibilité avec l'outil Physalis de l'association cocktail utilisé notamment par l'INSA de Rouen Normandie, la dématérialisation totale de l'organisation de la soutenance de thèse, le dépôt des rapports annuels des thèses et la production automatique des listes de diffusion de doctorants et d'encadrants pour chaque école doctorale. Enfin, en mars 2020, des contacts ont eu lieu avec l'équipe projet de PEGASE (futur remplaçant d'Apogée) et le consortium ESUP pour faire de SYGAL un des outils métier de gestion de l'activité doctorale. Des connecteurs doivent être développés dans la prochaine année pour permettre aux deux outils de dialoguer.
- Le développement d'Octopus, le projet de référentiel unique de l'établissement, se poursuit et s'étoffe en termes de données intégrées et de services disponibles. Ce projet très structurant pour le système d'information de l'établissement, commencé depuis maintenant trois ans, sera déployé le 1er décembre 2020 pour sa partie la plus visible pour les usagers : la gestion des comptes utilisateurs. De façon moins visible, il est déjà la source de données pour beaucoup d'applications qui ne sont plus connectées directement aux applications métiers mais au référentiel ce qui garantit, une meilleure qualité de la donnée (elle est partagée donc les erreurs sont visibles plus vite et plus

rapidement corrigées) et une migration bien plus rapide et facile des principales briques du SI telles que le SI RH, le SI Scolarité ou le SI finances.

- **Projet SIHAM :** Remplaçant l'outil Harpège, base du système d'information des ressources humaines (SI RH), le déploiement de SIHAM initialement prévu en mai 2020 est reporté à janvier 2021 à cause de la COVID 19. Des travaux préparatoires ont lieu tant à la DRH qu'à la DSI depuis deux ans pour réaliser cette migration. Les informations présentes dans SIHAM seront déversées dans le référentiel OCTOPUS ce qui permettra de rendre le plus transparent possible le changement d'outil pour le reste du système d'information.
- **Outil de gestion de congés :** ce projet a pour objectif de déployer au sein de l'établissement un outil de gestion des congés dématérialisé. Ce logiciel fourni par la société OS concept en mode SAAS (location en ligne du service) est connecté au référentiel Octopus pour les informations relatives aux personnels nécessaires à son bon fonctionnement. Piloté principalement par la DRH, l'outil qui est en production est en cours de déploiement et sera disponible pour tous les personnels avant la fin de l'année 2020.
- **Projet StageTrek :** ce projet a pour but la gestion des stages de médecine de second cycle. Développé en collaboration avec les enseignants et la scolarité de l'UFR santé, il a pour objectif de dématérialiser totalement la gestion des stages de médecine de second cycle depuis l'automatisation de la gestion de l'affectation des stages en fonction des souhaits des étudiants jusqu'à la création d'un cahier de stage pour tous les étudiants. En test, cette année à l'UFR santé, l'application sera mise à disposition en opensource pour les autres établissements, au niveau national, au cours de l'année 2021.
- **Projet de catalogue de service :** afin d'améliorer la communication sur les services existants auprès des utilisateurs dans l'établissement, un catalogue de service (<https://catalogue-de-services.unicaen.fr/>) a été mis en place pour aider les personnels, étudiants et extérieurs dans leur recherche de services disponibles au sein du système d'information et trouver un premier niveau d'accompagnement sous la forme de tutoriels. Tous les services de l'établissement ne sont pas encore intégrés dans l'outil mais plus de 100 services sont déjà disponibles. Ce projet a pour vocation à évoluer fortement pour être le point d'entrée unique du système d'information pour les services, documentations et état des services existants.
- **Enfin, le projet EMC2 (Emploi, Mobilité, Carrière, Compétences)** commencé depuis maintenant deux ans avec la DRH a pour vocation de mieux gérer la mobilité des personnes en prenant en compte, leurs compétences, leur souhait de mouvement au sein de l'établissement et la formation dont ils auraient besoin pour leur futur poste. 156 métiers ont déjà été recensés par la DRH qui continue le travail de fond d'identification des métiers au sein de l'établissement. Pour les métiers existants, certains services pilotes ont déjà expérimenté la description des fiches de poste en fonction des métiers. Pour cette année, la DRH et la DSI testeront la saisie du compte rendu d'entretien professionnel dans l'application avant généralisation à tout l'établissement en 2021.

2.4 **POURSUIVRE LE DECLOISONNEMENT DE L'ORGANISATION**

Rénovation des composantes et des services dans la continuité des actions engagées par le précédent contrat **2.4.1**

La création d'un service unique à la formation, l'insertion, l'orientation, la pédagogie, la vie étudiante

Dans le cadre des réformes liées à la loi ORE, de la réforme de la formation continue et de l'apprentissage, de la réforme liée à l'orientation et de l'obtention du NCU Réussites Plurielles, il s'agit d'articuler les différentes missions, d'utiliser au mieux les compétences expertes de nos agents afin qu'elles bénéficient à l'ensemble du domaine; ainsi, pour exemple, la démarche de certification qualité pour la formation continue est transférable à l'apprentissage et le sera à l'élaboration de l'offre de formation initiale, l'approche programme par bloc de compétences requiert les mêmes concepts et méthodes. Ce projet est conduit selon notre démarche projet habituelle et fait l'objet d'une feuille de route qui est consultable sur l'intranet de l'établissement.

La réflexion relative à la création de ce service unique s'est poursuivie en co-construction avec les personnels de la DEVE, du SUFCA, de l'OEI, et du CEMU. Un séminaire relatif aux missions les a rassemblés le 5 novembre 2019. La future structuration en cinq pôles a été présentée et validée par le comité de pilotage. L'année 2020 marquée par la pandémie de la COVID-19 n'a pas permis de proposer à nos instances la mise en oeuvre opérationnelle de cette nouvelle organisation des services centraux et communs. Toutefois les travaux se sont poursuivis pour affiner l'organisation pratique de cette entité. Les groupes de travail ont pu se réunir et la conclusion des travaux sera présentée au premier trimestre 2021 pour une mise en oeuvre progressive jusqu'à la rentrée prochaine.

Relations entre composantes et services centraux dans le domaine de la formation et celui de la recherche **2.4.2**

Le renforcement du lien entre les composantes et les services centraux s'est poursuivi autour des objectifs de simplification, de dématérialisation, de maîtrise des risques et de la qualité de vie au travail. A chaque fois, les projets sont conduits selon une comitologie qui associe étroitement les différents acteurs des processus étudiés. La compréhension des métiers des uns et des autres apporte une culture commune nécessaire à l'amélioration continue du fonctionnement et donc à la qualité de vie au travail.

Travail en réseau et en mutualisation **2.4.3**

Le décloisonnement des services et composantes est réalisé par la mise en place systématique de démarches projet participatives et collaboratives intégrant le numérique. L'assurance qualité est au cœur des préoccupations des équipes administratives et techniques. Pour améliorer la performance de l'université au bénéfice de ses usagers et de son environnement socio-économique, l'université s'engage depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue du fonctionnement, fondée sur une approche par processus impliquant les acteurs internes et externes concernés par chaque processus.

La délégation d'aide au pilotage et à la qualité assure la coordination de la démarche globale : cette année le travail relatif au processus accueil et réussite des étudiants en situation de handicap a été poursuivi ce qui s'est traduit par une validation de la charte Handicap en CFVU (1^{er} juillet 2020) et une présentation au conseil d'administration du 10 juillet 2020.

Dans le cadre de la mise en place du contrôle interne, deux missions principales ont été confiées au contrôleur interne, deux comités de pilotage ont ainsi été installés :

- le COMCI comité de pilotage du contrôle interne
- le CRI comité des risques.

Le premier projet correspond à l'angle traditionnel de la maîtrise des risques financiers et s'inscrit dans le cadre des dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Le COMCI a dégagé trois priorités : la mise en place d'une cartographie des risques en matière de commande publique, une actualisation de l'échelle de maturité des risques du processus paie et un travail sur la recette de formation continue.

Afin d'enrichir sa palette d'outils d'aide à la décision, le second projet confié au contrôleur interne est la réalisation d'une cartographie des risques stratégiques.

Par ailleurs, un comité d'experts (responsables de scolarité, gestionnaires, directeurs administratifs de composantes, représentants de la DEVE, DAJI, DAPEQ) a produit un ensemble de fiches relatives au processus examens pour mieux accompagner les acteurs de celui-ci. Ces fiches ont été mises en ligne sur l'intranet de l'établissement, et des exemplaires papier transmis dans les composantes. Le travail se poursuit pour les examens à distance.

Valorisation et communication sur la documentation 2.4.5

Le service commun de la documentation, s'inscrit dans la continuité d'une démarche de réorganisation initiée en 2014, quatre départements transversaux ont été créés au sein du service pour mener chacun des projets à l'échelle du réseau, sur chaque site de l'établissement et développer :

- une proposition de services lisible et unifiée accompagnée du réaménagement progressif des bibliothèques ;
- une politique documentaire adaptée à chaque discipline, physique et numérique, co-construite avec les équipes pédagogiques et de recherche et intégrée à une médiation physique et numérique systématisée ;
- une offre de formation aux compétences documentaires et informationnelles et de sensibilisation aux enjeux de l'intégrité académique et de la science ouverte, pour chaque cycle, en coopération avec les équipes pédagogiques ;
- une rénovation intégrale des systèmes de recherche documentaires, un effort continu d'amélioration des métadonnées, un soutien aux laboratoires et aux enseignants-chercheurs à la diffusion de leurs publications dans le portail HAL Normandie, des thèses dans TEL et des mémoires de master et thèses d'exercice dans DUMAS ;

La proposition de service des bibliothèques universitaires est définie sur la base d'enquêtes réalisées auprès des usagers, du respect du référentiel Marianne et sur une évaluation régulière (LibQual+ en 2012, 2016 et 2020, baromètre annuel de l'accueil). Les efforts ont d'abord porté sur une extension

des horaires d'ouverture notamment grâce à une réponse commune des universités de Normandie, sous l'égide de la ComUE, à l'appel à projet national Bibliothèque ouverte +. Après avoir élargi les horaires sur le site de Caen par une cinquième nocturne et des ouvertures mutualisées le samedi et le dimanche (plus de 30 semaines par an), ce sont les sites d'Alençon et de Cherbourg qui bénéficient d'horaires augmentés (jusqu'à 20h) depuis l'automne 2019. Cette même année, une adresse unique de contact s'est substituée aux adresses par service et site afin de mieux orienter les usagers vers l'interlocuteur le plus pertinent.

Les espaces publics sont progressivement réaménagés afin :

- de créer des pôles documentaires disciplinaires qui participent de la médiation directe ;
- de diversifier les postures et les usages ;
- de faciliter le travail en groupe.

Ont été ainsi réaménagés ou créés, en BU Rosalind-Franklin, des pôles thématiques pour les sciences appliquées, les STAPS, la culture scientifique, les arts du spectacle. L'espace d'accueil de la BU Pierre-Sineux a été revu et dans tout le réseau, l'équipement des salles de travail est progressivement rénové afin de proposer systématiquement assises hautes et assises basses, écran partagé et tableau.

Ont été développés puis élargis au sein du réseau des services de prêt de petits matériels (calculatrices, casques, etc.) afin de faciliter l'étude et des prêts de jeux sur place afin de favoriser les interactions et de ménager des temps de détente.

Durant la période du confinement, l'adresse unique de contact bibliotheque@unicaen.fr a permis de répondre individuellement à chaque usager qui sollicitait la bibliothèque, le service de prêt-retour indifférencié Navette+ a permis la mise en place d'un guichet de prêt-retour dès le 2 juin tandis qu'un accueil sur réservation géré par l'application Affluences a permis d'accueillir à nouveau des étudiants dans les bibliothèques à partir du 22 juin.

On observe une amélioration sensible des résultats du service au baromètre national de l'accueil (7/10 en 2018, 8,5/10 en 2019) et dans les enquêtes de satisfaction usagers (notamment LibQual+).

La politique documentaire était marquée par une faible lisibilité et une absence de formalisation. Une charte documentaire a été adoptée en 2019 par le conseil d'administration. Elle fixe les grands principes qui régissent la politique documentaire de l'université de Caen Normandie. Ces principes appellent à être déclinés pour chaque discipline dans des fiches domaines. Ce travail est en cours.

D'une manière générale, l'effort financier de l'établissement a été augmenté afin de mieux faire converger l'offre et les besoins, de renforcer les acquisitions physiques de monographies recherche et l'offre numérique de ressources formation. Cette offre a été élargie dans les domaines Santé (NEJM, JAMA, ClinicalKey), Droit (Lamyline, Sagaweb collection ISO), Lettres et Sciences Humaines (CAIRN ouvrages, ODNB, Classiques Garnier, JStor Ireland, Numérique Premium) et pluridisciplinaire (ScholarVox, MyCow FLE, Universalis, Grevisse, Le Robert).

La participation du service à l'amélioration des compétences informationnelles des étudiants du cycle licence jusqu'au doctorat est une priorité dans la contribution à leur réussite. L'ensemble de ces formations, très majoritairement inscrites dans les maquettes, représente un peu moins d'un millier d'heures par année universitaire qui bénéficient à 4500 étudiants chaque année. Le SCD participe aux

travaux du CEMU pour la méthodologie universitaire et les compétences numériques. Un effort particulier a été fourni les années précédentes pour former les formateurs aux pédagogies actives.

Les rendez-vous individuels de même que les permanences HAL (physiques et par visioconférence) contribuent à développer des services personnalisés.

Le système d'information documentaire a été renouvelé en juin 2019. Pour le public c'est l'opportunité de bénéficier de meilleurs services en ligne et de possibilités de recherche documentaire augmentées qui intègrent l'ensemble des ressources accessibles qu'elles soient acquises, souscrites ou en Open Access. Cet outil participe ainsi pleinement à la structuration et à la consolidation de l'offre documentaire ainsi qu'à la médiation et la transition vers la science ouverte.

Depuis 2018, la Direction de la communication et le SCD ont mis en place ensemble un processus de travail et d'échanges afin de répondre aux enjeux de la communication générale de l'établissement mais aussi aux besoins des publics internes comme externes du SCD. Le document de référence définissant le cadre de la communication du SCD en s'appuyant bien sur les types d'actions, les outils, les cibles, les acteurs de la communication du SCD et enfin la méthode de travail nous a permis de mettre au point un échange exemplaire en matière de communication. C'est dans ce cadre et dans cette démarche constructive que nous avons mis en place l'accompagnement d'un agent du SCD qui était déjà l'un des référents centraux de la communication de la composante. Le travail entre la Direction de la communication et l'agent référent du SCD s'est construit autour d'un échange de bonnes pratiques, d'un accompagnement métier de la part du designer graphique un jour par semaine pour la conception de l'ensemble des supports de communication du SCD. Dans le même esprit la direction de la communication accompagne le SCD sur les actions culturelles menées dans les BU.

3. RENFORCER LA POSITION D'UNIVERSITE RESPONSABLE — ENGAGEE & CITOYENNE

3.1 DEVELOPPER DES OUTILS AU SERVICE DU PILOTAGE ET DES MISSIONS

Outils de prospective à destination de l'équipe de direction et du conseil d'administration 3.1.1

3.1.1.1 Système d'information décisionnel

L'année universitaire 2019/2020 a été marquée par l'arrivée d'un datascientist afin d'accroître le développement du système d'information décisionnel. Après une phase d'appropriation de l'environnement de l'enseignement supérieur et de la plateforme de tableaux de bord DigDash, il s'est attaché à consolider et optimiser l'existant. Suite à cette période d'appropriation, et en concertation avec la DSI, furent identifiés quelques prérequis à l'intégration pérenne de nouvelles sources de données à l'application DigDash.

Dans le cadre de l'auto-évaluation HCERES, un nouveau programme a pu être développé autour des passerelles entre formations. Ce programme, complété par des informations sur les réorientations des étudiants, permettra la mise en place de tableaux de bord sur le parcours universitaire des étudiants en vue d'optimiser et d'adapter l'offre de formation aux besoins des étudiants.

Pour l'année à venir, au-delà de la volonté d'intégrer de nouveaux éléments autour de la recherche, des relations internationales, et de la direction de la prévention, il sera nécessaire de poursuivre la réflexion autour de la mise en place d'un entrepôt de données notamment dans la perspective du remplacement prévu de l'application utilisée pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants (Apogée).

3.1.1.2 Mise en conformité avec le RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données RGPD, encadre les traitements de données à caractère personnel. Avant même la parution du texte, l'université de Caen Normandie avait lancé un vaste projet de mise en conformité tant des traitements à caractère administratif que des traitements à caractère pédagogique. En effet, le RGPD s'applique dès que l'on utilise des données à caractère personnel ; il s'applique par voie de conséquence aux projets des étudiants lorsque ceux-ci réalisent des études auprès de la population, des enquêtes ou des sondages. Ce projet de mise en conformité s'est poursuivi durant la période 2019-2020.

Des diagnostics de composantes ont été réalisés afin d'évaluer le niveau de maturité de la conformité et fixer les axes d'amélioration. À ce jour, quatre structures ont pu bénéficier d'un diagnostic de conformité, cette tâche est à poursuivre sur l'année à venir et déjà plusieurs diagnostics

sont programmés. Parallèlement à ces diagnostics, sept procédures ont été rédigées afin de faciliter la mise en conformité de l'établissement ainsi que la déclaration des traitements.

Une politique générale sur la protection des données a été validée par le conseil d'administration de l'établissement. Cette politique est un engagement fort de l'établissement dans la démarche de mise en conformité de l'université avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce document définit les rôles et responsabilités de chacun au titre de la protection des données à caractère personnel et présente 34 directives réparties en 8 catégories.

La mise en conformité avec le RGPD passe aussi par l'homologation de sécurité des applications utilisées au sein de l'établissement. L'homologation de sécurité est un projet porté par la RSSI de l'université et permet de garantir que les applications utilisées sont conformes au RGS (Référentiel Général de Sécurité) et au RGPD. Actuellement dix services ont été homologués par la commission d'homologation.

Un groupe de travail réunissant les DPO des établissements membres de la ComUE a été créé afin d'homogénéiser les pratiques et partager les ressources. C'est ainsi que l'Université de Caen Normandie met à disposition des autres établissements l'ensemble des documents rédigés par le DPO (modèles, procédures, politique générale, traitements génériques).

Pour l'année à venir, outre la poursuite de la mise en conformité avec le RGPD via les diagnostics et la création d'un réseau de Relais Informatique et Libertés dédiés à la recherche, l'accent sera mis sur la communication et la sensibilisation de toutes et tous au RGPD (par l'intermédiaire de la lettre interne) et la mise à disposition d'outils pratiques permettant de faciliter la déclaration des traitements (fiches pratiques, procédures, traitements génériques).

3.1.1.2 *Dialogue budgétaire interne et recensement des opérations pluriannuelles construites en mode GBCP*

Depuis 2012, la démarche budgétaire s'est transformée en profondeur avec une structure financière complètement remaniée, simplifiée et harmonisée ainsi qu'une comptabilité analytique certifiée ce qui a véritablement et durablement positionné les finances comme un outil politique, au service de la réalisation du projet de l'établissement.

La troisième clôture d'exercice en mode Gestion budgétaire et comptable publique GBCP a été réalisée avec succès pour la fin de l'exercice 2019 permettant un fonctionnement continu sans interruption des flux. Le long et méthodique travail de préparation, d'une part sur la bascule et d'autre part sur l'exécution budgétaire et comptable mené par les services centraux ordonnateur et comptable (1 comité de suivi et 6 groupes de travail permanents), a permis de mettre en œuvre sereinement les importantes modifications de structure budgétaires et comptables actées pour l'ouverture de l'exercice 2020. En effet, suite à la décision de l'établissement d'accéder à la dévolution du patrimoine, l'organisation budgétaire a évolué par la mise en place d'un Budget Annexe Immobilier BAIM. Dans le même temps, la mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage a provoqué la clôture de la structure CFA. Enfin, la fusion des 3 IUT au 01 septembre 2019 s'est concrétisée par une structure budgétaire et analytique unique et remaniée dès le 01 janvier 2020.

Toujours dans la dynamique GBCP, l'outil d'élaboration budgétaire ZEBU, conçu et réalisé en interne, a de nouveau été utilisé pour la préparation du budget initial 2020 dans une logique de programmation budgétaire des objets pluriannuels. Le renforcement de l'outil, pour permettre un suivi automatisé des engagements pluriannuels directement lié à l'exécution réalisée dans SIFAC et disposer de l'historique des restes à réaliser sur les engagements, est en cours et devrait complètement aboutir courant 2021.

Enfin la réflexion autour de la mise en œuvre d'un service facturier « recettes » reste engagée avec l'Agent comptable afin de rendre le circuit de la recette plus efficace et améliorer ainsi le délai global de recouvrement.

Massification des achats 3.1.2

La politique d'achat de l'établissement, impulsée par la commission des achats, est en constante évolution, segment par segment.

Pour exemple, certains circuits d'achat comme le papier ou le matériel informatique ont été simplifiés par une gestion centralisée au niveau de l'établissement. D'autres segments comme les fournitures de bureau sont prévus en déploiement à la rentrée 2020.

De plus, concernant les véhicules, plusieurs actions ont été menées comme la signature d'une convention de location de courte durée ou encore la mise en test, sur le campus 1, d'un véhicule en autopartage. Afin de faciliter les déplacements professionnels, le test d'un système de réservation en ligne est prévu fin 2020.

En matière de remise en concurrence périodique, plusieurs marchés stratégiques ont été renouvelés cette année comme le contrat de prestations d'agent de sécurité et de sûreté ou encore les prestations de téléphonie fixe et mobile.

Le travail d'appui réalisé par la Direction de la commande publique DCP auprès de la Direction du patrimoine et de la logistique s'est intensifié afin d'accompagner de nombreuses opérations de restructuration immobilière. De plus, un accord-cadre de prestation notariale a été mis en place avec l'AMUE afin de finaliser le processus de dévolution du patrimoine.

En parallèle, le soutien à la recherche demeure une part importante de l'activité de la DCP car les achats liés à l'activité de recherche représentent, en nombre, environ 50% des procédures mises en œuvre. En outre, un nouveau marché de consommables de biologie en cours de rédaction viendra compléter l'accord-cadre de consommables de chimie qui a été renouvelé début 2020.

Les mutualisations se sont développées cette année 2019/2020 avec la mise en place de marchés groupés soit avec un objectif de massification (groupement pour le mobilier de bureau et pour les fournitures de bureau avec les Universités de Rouen Normandie, du Havre Normandie et du CROUS Normandie ou encore groupement pour les consommables de chimie avec l'ENSICAEN, l'INSA de Rouen et la COMUE Normandie Université), mais aussi des groupements géographiques comme le marché de prestations de nettoyage du Campus 2 avec l'ENSICAEN.

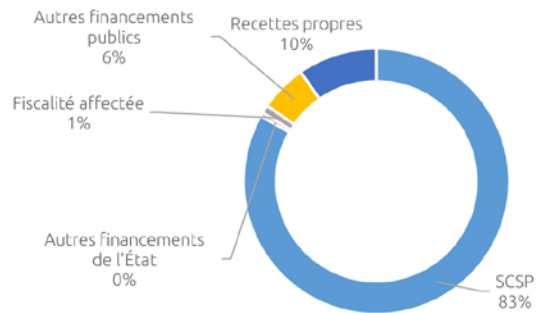
Enfin, malgré l'impact de la période de confinement, l'activité et les calendriers prévisionnels ont globalement été maintenus dans tous les domaines de l'achat. En particulier, de nombreuses procédures ont été mises en œuvre en urgence tels l'achat de masques, gel et autres matériels de protection individuelle ou collective mais aussi de matériels informatiques afin de répondre à la demande de travail ou d'étude à distance. De plus, des marchés visant à adapter nos locaux (équipements de captation vidéo dans les amphithéâtres, travaux d'adaptation des vestiaires du SUAPS, etc...) ont été signés.

Comme le prévoyait la réglementation liée à la Covid-19, un soutien fort a été apporté au tissu économique local non seulement par le maintien de nos calendriers (en particulier de travaux), mais aussi par le versement des forfaits liés aux marchés permanents, notamment les prestations de nettoyage, même en l'absence de service fait. Un travail de régularisation de ces paiements anticipés reste à mener d'ici la fin de l'année 2020.

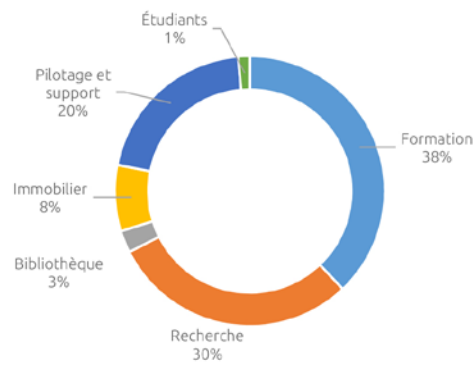
Fiabilisation des processus financiers 3.1.3

La comptabilité analytique par activités, intégrée et certifiée dans SIFAC, est toujours pleinement exploitée dans le cadre de l'analyse de la soutenabilité financière de l'offre « Diplômes d'université » et permet plus largement une actualisation régulière de l'ensemble de la tarification des actions de formation dispensées par l'université. Les coûts complets 2019 seront produits en septembre 2020.

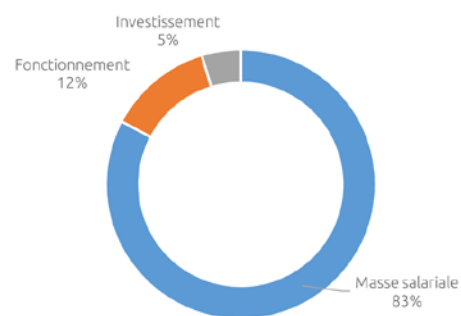
Origine des recettes



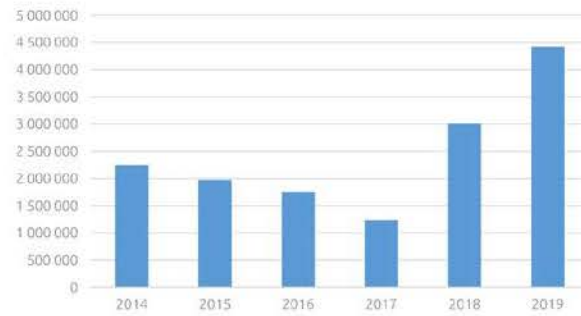
Destination des dépenses décaissées en 2019



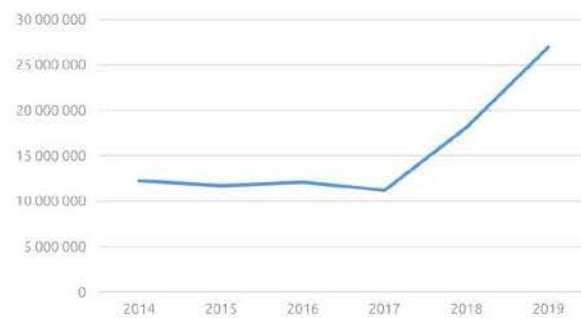
Dépenses décaissées par enveloppe en 2019



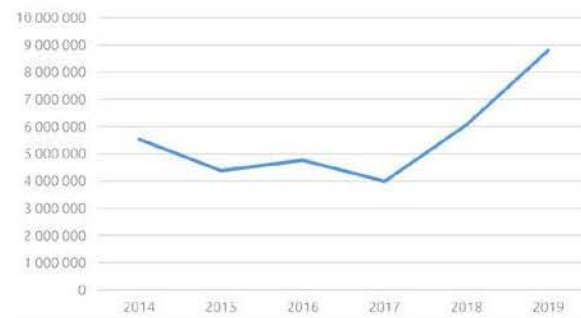
évolution du résultat comptable (€)



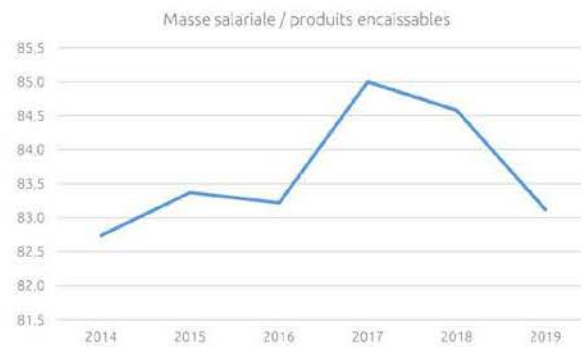
évolution du fonds de roulement



évolution de la capacité d'autofinancement



masse salariale / produits encaissables



L'université de Caen participe activement à un groupe de travail ministériel qui doit produire les indicateurs analytiques portant sur les coûts complets en formation et recherche destinés à alimenter l'évaluation des établissements de la vague B.

Le conseil d'administration a arrêté mi-mars les comptes 2019 affichant un résultat de fonctionnement excédentaire de 4 418 k€ (en hausse de 1 411 k€ par rapport à 2018 incluant des recettes exceptionnelles (CVEC) à hauteur de 1 730 k€) et un solde budgétaire excédentaire de 7 243 k€. La CAF correspondante, établie à 8 838 k€, a augmenté de 2 736 k€. Néanmoins, le taux de pression de la masse salariale reste élevé (masse salariale/produits encaissables établi à 83,12%) même s'il baisse de 1,46 point par rapport à 2018 (baisse de 1,88 point depuis 2017). La politique d'investissement s'accroît au regard des besoins exprimés et devra être maintenue. Les commissaires aux comptes ont à nouveau certifié les comptes sans réserve au regard en particulier des procédures mises en place pour suivre et actualiser régulièrement l'inventaire.

Le budget de l'université, tant dans son élaboration que dans son suivi en exécution, affiche depuis maintenant sept exercices un résultat structurel excédentaire. Les taux d'exécution des prévisions budgétaires initiales sont de 99,44% pour l'enveloppe masse salariale et 91,45% pour l'enveloppe fonctionnement. La justesse et la sincérité des prévisions permettent un seul budget rectificatif dans l'année depuis 2017. C'est toujours le résultat d'une vision « établissement », partagée avec les services et composantes, avec des ressources propres devenues les ressources naturelles de l'établissement. Le budget ainsi fiabilisé et sécurisé s'appuie sur deux rendez-vous budgétaires entre la Présidence-DGS et les composantes et services pour d'une part analyser l'exécution et d'autre part construire le budget futur, analyser les projets et calibrer finement les ouvertures de crédits.

Dans un contexte sanitaire fortement perturbé, les orientations budgétaires 2021 ont été fixées avec prudence par le conseil d'administration du 29 mai 2020 avec pour objectifs principaux :

- Dimensionner la masse salariale à partir d'une autorisation de recrutement fixée à 4,8 M€ en année pleine et le fonctionnement à hauteur de l'exécution 2019 à périmètre équivalent
- Dimensionner la CAF à 6,5 M€ et établir le résultat à 2,1 M€
- Soutenir l'investissement sur ressources propres pour respecter la cible plancher du GER fixée par le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière · SPSI à 2,5 M€

Indicateurs de suivi de l'offre de formation 3.1.4.

3.1.4.1 Soutenabilité de l'offre de formation

Outre la nécessaire évolution de l'architecture de nos licences engendrée par le déploiement du projet « Réussites plurielles », l'établissement définit de nombreux indicateurs (effectifs, réussite, devenir/insertion professionnelle, charge d'enseignement) conduisant les équipes pédagogiques, les directions des composantes et l'équipe de direction de l'établissement à entretenir un dialogue continu quant à l'opportunité de la faire évoluer, notamment par le biais de l'ouverture, de la mutualisation et/ou du réaménagement voire de la fermeture de parcours ou de mentions. Ainsi, dès octobre 2018 soit un an après la mise en œuvre de l'offre de formation 2017-2021, des temps de réflexion ont été organisés afin d'analyser conjointement les formations dont les caractéristiques étaient préoccupantes. Ces échanges ont également permis de faire le point sur la cohérence de l'offre de formation avec la recherche effectuée dans l'établissement. Les décisions d'ouverture et de fermeture n'ont bien évidemment pas été prises en appliquant mécaniquement des seuils, mais en

intégrant la stratégie de l'établissement déclinée dans ses composantes. Des objectifs à atteindre à la rentrée 2019 ont été communiqués en février 2019 aux directions de composantes et aux équipes pédagogiques tout en leur laissant, de par leur connaissance plus fine des modalités de mise en œuvre, la possibilité d'identifier d'autres actions pour atteindre la cible fixée mise en application à la rentrée 2019. Ces mesures ont permis de réduire de près de 7 000 heures le volume d'enseignement, contribuant ainsi à améliorer notre capacité à mobiliser nos ressources humaines au service des missions et de la stratégie de l'établissement.

3.1.4.2 Les Enquêtes de l'Observatoire UNICAEN

L'Observatoire UNICAEN a de nouveau réalisé les enquêtes nationales d'insertion professionnelle à 30 mois et celles de situation à 6 mois. Cette année, les promotions suivantes ont été interrogées :

- Enquête de situation à 6 mois réalisée auprès des étudiants diplômés 2019 de DUT, de licences professionnelles et de Master ainsi qu'auprès des étudiants diplômés et non diplômés de licence ; soit auprès de 6 972 étudiants (taux de situation connue de 84,3 % tous diplômés confondus ; 84,8% pour les diplômés de nationalité française) ;
- Enquête nationale d'insertion professionnelle à 30 mois réalisée auprès des étudiants diplômés de licence professionnelle et de Master de la promotion 2017 ; soit auprès de 2 908 étudiants (taux de réponse de 71% tous diplômés confondus (73 % pour les diplômés de nationalité française) ; fichier remonté au Ministère en juin 2020) ;
- Enquête nationale d'insertion professionnelle réalisée avec Normandie Université auprès des Docteurs des promotions 2016 et 2018 : 781 docteurs Normandie Université interrogés (taux de réponse : 69%).

En outre, l'enquête nationale STAPRO sur les stages réalisés par les étudiants de formation initiale inscrits à l'UNICAEN en 2018– 2019 a été reconduite (fichier remonté au Ministère en mai 2020).

Ces résultats sont mis à disposition du public et des équipes pédagogiques sur le site de [Observatoire UNICAEN](#) où il est possible d'y consulter des tableaux de bord, des répertoires des métiers par diplômes et spécialités, des répertoires de poursuites d'études post-L3 ainsi que des témoignages des anciens diplômés (vidéos, brochures « Mon parcours, mon métier »). Des actualités sur les résultats des enquêtes sont diffusées par mail auprès de la direction, des composantes et via les différents canaux de communication de la direction de la communication.

Pour une meilleure appropriation des données, l'Observatoire propose également des extractions de données, des analyses et des présentations spécifiques des résultats de ces enquêtes auprès des composantes et des équipes pédagogiques qui le souhaitent.

Les données issues de l'évaluation des enseignements (non mises en œuvre par l'Observatoire) et des enquêtes de l'Observatoire UNICAEN sont des outils essentiels dans le cadre des conseils de perfectionnement des formations.

3.2 S’AFFIRMER COMME UNE UNIVERSITE SOLIDAIRE CONSCIENTE DE SA RESPONSABILITE SOCIALE

Politique d'accueil des étudiants 3.2.1

3.2.1.1 *Processus d'admission/inscription des étudiants en L1*

Dans le cadre de l'amélioration continue et de la maîtrise des risques, l'université s'est engagée dans une démarche d'audits des processus, dont le processus scolarité, décliné en 3 thématiques : examen ; admission inscription ; accueil et gestion des étudiants en situation de handicap. La Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) et la Délégation d'Aide au Pilotage et à la Qualité (DAPEQ) coordonnent cet audit des processus scolarité.

La réflexion engagée au sein des groupes de travail « métier », pilotés par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) et la Délégation d'Aide au Pilotage et à la Qualité (DAPEQ) a permis d'échanger sur les étapes des procédures d'admission et de d'inscription. C'est par le partage, en groupes de travail, de situations vécues et observées, par le respect du cadre réglementaire au regard des contraintes techniques et de terrain, qu'un recueil de fiches pourra être élaboré.

Des groupes de travail sont en cours de finalisation afin de mieux cerner les interventions au niveau de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative. L'objectif de 2020 est de formaliser des fiches qui intégreront le recueil processus scolarité.

Dans le cadre de la loi orientation réussite des étudiants "ORE", pour la rentrée 2019, afin de garantir la réussite des étudiants dans leur poursuite d'étude, les membres des commissions d'examen des vœux des formations de licence ont identifié les candidats les plus fragiles afin de leur proposer des dispositifs d'accompagnement ou un parcours adapté dans le cadre des « Oui, si ». Un contrat pédagogique de réussite a été établi pour ces étudiants.

Comme l'an passé, tout au long de la procédure, la cellule « Parcoursup » de l'établissement a assuré le suivi de l'évolution du remplissage des formations afin d'accélérer l'admission des candidats.

L'université continue à participer par ailleurs à la Commission d'accès à l'enseignement supérieur - CAES mise en place par Mme la Rectrice d'académie pour étudier les situations de candidats sans affectation et leur proposer des solutions de poursuite d'études à l'université.

3.2.1.2 *Processus d'admission/inscription des étudiants en Master*

Pour la campagne de recrutement 2019 – 2020, les dates de dépôt de candidatures ont été alignées sur un calendrier national suivi par un grand nombre d'universités françaises permettant plus de lisibilité pour les candidats.

L'outil de gestion des candidatures E-Candidat est maintenant déployé pour l'ensemble des formations de l'université afin d'harmoniser et sécuriser la procédure de sélection.

L'université a poursuivi sa collaboration avec le Rectorat pour traiter les demandes de saisine des candidats sans proposition d'admission en première année de master afin de favoriser la poursuite d'études des titulaires d'une licence.

3.2.1.3 *Accueil et gestion des étudiants en situation de handicap*

Dans le cadre du schéma directeur du handicap, un plan d'actions intitulé « accueil et gestion des étudiants en situation de handicap » a été adopté.

Plusieurs groupes de travail réunissant les différents acteurs de l'université ont mené une réflexion sur notamment la rédaction d'une charte relative à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Cette charte s'apparente à un guide pratique à destination des étudiants, elle reprend les principes généraux, la reconnaissance du statut, les différents acteurs et les démarches à suivre détaillées selon le type de demande pour bénéficier d'aménagements d'étude ou d'examens, en plaçant l'étudiant « au cœur du dispositif ».

Cette charte a été adoptée à la CFVU du 1er juillet 2020 et présentée au CA du 10 juillet 2020. Elle va être communiquée aux étudiants et a été traduite en anglais. En complément de cette charte, les directions de la vie étudiante et des affaires juridiques vont proposer une circulaire interne relative aux aménagements d'étude et d'examens.

Depuis quelques années, des référents administratifs et pédagogiques pour l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ont été identifiés au sein des composantes.

Afin de leur proposer une « feuille de route », un groupe de travail composé de représentants de ces référents, du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, et du relais handicap, a travaillé sur l'élaboration de lettres de mission. L'objet de ces lettres de mission est de déterminer les activités de chacun et les moyens mis à leur disposition, notamment en matière de formation. Prochainement, des sessions de formation à la sensibilisation comme celle du trouble autistique vont être organisées. Ces lettres de mission vont être remises à chaque référent.

L'élaboration, par les différents acteurs, tant de la charte que des lettres de mission va permettre à l'établissement de répondre de façon plus satisfaisante aux besoins des étudiants en situation de handicap. Reste un groupe de travail sur les modalités de contrôle des connaissances à mettre en place, il sera constitué prochainement.

3.2.1.4 *Processus « Examens »*

L'audit sur le processus « Examens », processus sensible et incontournable de l'activité des scolarités, piloté par la Délégation d'aide au pilotage et la Direction des études et de la vie étudiante en étroite collaboration avec les composantes a été poursuivi. Différents groupes de travail, auxquels ont participé des directeurs administratifs et des responsables de scolarité, ont analysé et expertisé les étapes de ce processus, de l'élaboration du sujet d'examen à la publication des résultats, en prenant en compte à chaque étape, le rôle des différents intervenants (personnels administratifs, enseignants et étudiants).

Cette démarche avait abouti en 2018 à la définition d'une cartographie des risques et à des propositions d'amélioration pour fiabiliser l'ensemble des activités au cours de l'organisation des examens.

La réflexion engagée au sein des groupes de travail « métier », a permis d'élaborer des fiches pratiques qui retracent les grandes étapes de l'organisation des examens et les actions indispensables à réaliser au cours de ce processus : gestion de la planification des examens, composition et fonctionnement du jury, élaboration des sujets d'examens, organisation des épreuves (services de scolarité-enseignants), conduite en cas de fraude, sécurisation de la saisie des notes dans le logiciel APOGEE, contrôle interne du calcul des notes, notice explicative du relevé de notes, prise en compte du Règlement général relatif à la protection des données (RGPD), gestion et consultation des copies. Ce recueil constitue un outil de référence qui s'adresse aux personnels des scolarités et aux enseignants. Une fiche de suivi de traitement permet de s'assurer que chaque étape a été respectée. Un comité de suivi annuel veille à la mise à jour des fiches et au retour d'expérience des collègues.

L'année 2019-2020 a été consacrée à la mise en page de la globalité des documents dans le cadre du « projet d'élaboration d'un flux d'information normalisé, de la rédaction à la diffusion de procédures opératoires », tel que défini par la Direction de la Communication. Ainsi le recueil peut être alimenté à partir de la maquette.

Pour l'année 2019-2020, en raison de la crise sanitaire, l'université a dû adapter l'ensemble des modalités de contrôle des connaissances des formations. La commission de la formation et de la vie universitaire a adopté en urgence ces modifications. Pour les deux sessions, les épreuves ont été organisées à distance. Le dispositif mis en place par le CEMU, la DEVE et le travail de collaboration avec les scolarités des composantes ont permis aux étudiants de passer leurs examens dans de bonnes conditions dans un calendrier clôturé pour le 23 juillet pour la majorité des formations.

Une approche résolument solidaire de l'université 3.2.2

3.2.2.1 Actions en faveur des étudiants empêchés

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes privées de liberté d'accéder ou de poursuivre des études supérieures, un dispositif original d'enseignement à distance conçu par le CEMU a fait l'objet d'une expérimentation avec la maison d'arrêt de Caen. Ce dispositif permet, en respectant les contraintes de sécurité inhérentes au milieu carcéral, d'offrir la possibilité aux détenus d'avoir accès à l'ensemble de l'offre de formation à distance UNICAEN dont le DAEU. Le dispositif repose sur une Moodle Box, permettant de recréer notre plateforme pédagogique sur un réseau local et fermé, agréé par le Centre pénitentiaire de Caen. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier de toutes les ressources de formation au format numérique, des mises à jour des enseignements, de remise des devoirs au format numérique et d'interactions avec les tuteurs travaillant dans le centre. Une nouvelle version de la convention passée avec les centres pénitentiaires du périmètre et le rectorat a permis l'obtention d'un campus connecté en détention, projet lauréat de l'appel à projet du PIA. Les formations de l'université de Caen Normandie ainsi que toutes les formations à distance des autres établissements d'enseignement supérieur. Objet d'une convention avec le Ministère de la Justice, ce dispositif a pour vocation d'être déployé à l'ensemble des établissements pénitentiaires et fait figure d'exemple à l'échelle nationale. A ce titre, l'établissement a accompagné la Région, a porté le projet « campus connecté en milieu carcéral », unique en France. Ce projet a été retenu lors du dernier appel à projet et son exemplarité a été soulignée par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

3.2.2.2 Actions en faveur des étudiants salariés et sportifs de haut niveau

Depuis la rentrée 2018 les dispositifs permettant aux étudiants en situations particulières² de bénéficier d'aménagement dans l'organisation et le déroulement de leurs études ont été intégrés au règlement des études. Une circulaire résultant du travail entre les vice-présidents étudiants, les conseils et les composantes est publiée à la rentrée 2020. Ces aménagements sont définis en concertation avec les équipes pédagogiques, ils peuvent porter sur des dispenses d'assiduité, des allègements ou modifications d'emploi du temps, des modalités particulières d'examen, l'étalement des études et sont définis en concertation avec le responsable du diplôme, les enseignants intervenants dans la formation et la scolarité de la composante.

². Il s'agit, des étudiants salariés, des étudiants chargés de famille, des femmes enceintes, des sportifs de haut niveau, des artistes de haut niveau, des étudiants réalisant une mission dans le cadre d'un service civique, des étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, des étudiants élus au sein des conseils d'établissements (conseils centraux et conseils des composantes) et du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires - CROUS, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés, des étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle, des étudiants engagés en volontariat militaire, des étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire.

L'Université Caen Normandie, avec les équipes caennaises de l'IUT Grand Ouest Normandie ont travaillé à la mise en œuvre d'un DUT Techniques de Commercialisation individualisé et modulable (DUT en 3 ans, 4 demi-journées de cours par semaine) dédié aux sportifs de haut niveau. Les premiers étudiants ont été inscrits en septembre 2019 ; s'ils le souhaitent, ils peuvent en outre accéder à un accompagnement personnalisé proposé par le Centre d'encadrement spécialisé pour les sportifs normands · Cessnor pour faciliter la pratique sportive de haut niveau et son insertion / reconversion professionnelle.

3.2.2.3 Actions spécifiques dans le cadre de la COVID-19

La solidarité de l'établissement s'est particulièrement exprimée pendant la période de confinement afin d'accompagner chaque étudiant signalant des difficultés. Ce sont ainsi 2077 étudiants qui ont été accompagnés toutes modalités confondues : accompagnement financier d'urgence (perte d'emploi, perte de stage, e-cartes d'achats, autres cas d'urgences qui ne pouvaient relever de l'assistance du CROUS, accompagnement de l'épicerie solidaire Agoraé), prêt de matériel informatique et de clefs et téléphones 4G, hotline, accompagnement psychologique, sanitaire, médical, télé-consultations, actions de lutte contre l'isolement, gestion du stress.

La réactivité et l'implication sans faille de la DSI, du SUMPPS, du CEMU, et des services et composantes de l'établissement ont été remarquables. Leur engagement lors de cette période si particulière représente l'incarnation même de ce qui par ailleurs peut n'être qu'un titre d'un rapport d'activité.

Favoriser l'évolution professionnelle des personnels et la mettre en adéquation avec la transformation des besoins de l'université

3.2.3

3.2.3.1 Lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels BIATSS, enseignants-chercheurs et assimilés

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a modifié la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État et qui prévoit l'élaboration par les administrations de lignes directrices de gestion (LDG) en matière de mobilité. L'université de Caen Normandie entend contribuer activement à la construction d'une société de la connaissance et de l'innovation, enjeu de développement et de progrès social pour nos sociétés dans la lignée des propositions formulées dans la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur. Consciente de sa responsabilité sociale, elle met en place des pratiques de gestion transparentes et responsables qui ont pour objectifs de recruter et retenir un personnel hautement compétent, de favoriser un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche, la culture et l'administration de l'établissement.

Les lignes directrices de gestion en matière de mobilité des personnels enseignants et BIATSS ont été soumises à l'avis du comité technique. Elles sont établies pour trois ans ; elles feront l'objet d'un bilan et d'un réexamen à l'issue de leur première année de mise en œuvre puis feront l'objet d'un bilan annuel en comité technique. En complément, les personnels sont informés chaque année des modalités précises et des calendriers de mise en œuvre des différentes opérations les concernant relatives à la mobilité, ainsi que les documents de référence à compléter le cas échéant.

La mobilité s'inscrit dans le respect des dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, et notamment de son article 4

selon lequel la mobilité est un droit reconnu à chaque fonctionnaire. Cette mobilité peut être encadrée par des règles restrictives prévues dans un nombre limité d'hypothèses en particulier lorsqu'il s'agit du premier emploi de l'agent. Le ministère préconise pour l'ensemble des personnels BIATSS une stabilité sur poste de trois ans sauf situations particulières, ces dernières faisant l'objet d'un examen particulier notamment lorsqu'elles relèvent de priorités légales. La politique de mobilité s'inscrit également dans le cadre de l'article 61 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et du décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 pris pour son application, qui disposent que les autorités compétentes sont tenues de faire connaître au personnel toutes les vacances d'emplois.

3.2.3.2 *Garantir la continuité du service dû aux étudiants et répondre aux nouveaux enjeux*

Pour ce qui concerne l'université et ses missions, la politique de mobilité et les lignes directrices de gestion qui en découlent, répondent à un double objectif :

Accompagner l'adaptation de l'organisation pour améliorer la qualité du service rendu aux étudiants. Il s'agit de lisser sur l'année l'ensemble des mobilités des personnels de manière à prévenir une sollicitation trop importante de l'organisation et des personnels sur lesquels elle repose ;

Contribuer à l'amélioration de la performance du service public : la politique de mobilité est l'un des facteurs qui contribuent à la sécurisation du fonctionnement de l'université en anticipant les risques de rupture dans son organisation du travail. Il s'agit d'anticiper les mutations des missions de l'université en lui donnant les moyens de répondre aux nouveaux enjeux décrits dans les politiques d'emploi votées par son conseil d'administration.

Les lignes directrices de gestion dans le domaine de la mobilité s'appliquent aux opérations de mobilité suivantes :

Les campagnes annuelles de mutations à date qui permettent de gérer pour les personnels de la filière bibliothèque, l'intégralité des demandes concernant l'ensemble des employeurs de la fonction publique de l'État, des collectivités territoriales disposant de bibliothèques municipales classées, de garantir aux agents de réelles possibilités d'accueil dans l'ensemble des établissements et de satisfaire autant que faire se peut les demandes formulées au titre de priorités légales de mutation ;

Les mutations au fil de l'eau qui permettent, au moyen de postes publiés sur la place de l'emploi public (PEP), de répondre aux besoins de recrutement sur des profils particuliers et/ou urgents ;

Les détachements entrants et les intégrations directes.

3.2.3.3 *Valoriser les parcours professionnels, développer les compétences*

La politique en matière de mobilité constitue un plan d'action préventif destiné à mettre en adéquation les besoins quantitatifs et qualitatifs en ressources humaines de notre organisation, avec ses ressources actuelles en effectifs et compétences, en prenant en considération les attentes des personnels. Elle a pour objectif de favoriser la construction des parcours professionnels tout en répondant à la nécessité de pourvoir des postes vacants afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre les souhaits de mobilité des agents et les besoins des établissements, dans le respect des priorités légales prévues par l'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984. Elle prend en considération les compétences requises pour l'exercice de certaines fonctions afin de garantir la bonne adéquation entre les exigences du poste et le profil du candidat.

La politique de mobilité de l'université de Caen Normandie constitue l'un des éléments de sa responsabilité sociale :

Pour ce qui concerne les personnels et leurs aspirations, elle a pour objectif de contribuer à l'implication des personnels dans la définition et le suivi des transformations, en les plaçant en situation de mieux appréhender leurs missions et de construire activement leurs parcours professionnels. En ce sens, les lignes directrices de gestion en matière de mobilité constituent un levier puissant et responsabilisant pour la prévention des risques psychosociaux et de l'absentéisme.

Elle contribue à la mise en œuvre du plan d'action ministériel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la diversité et la lutte contre les discriminations. Il pourra utilement être fait usage du guide pour un recrutement sans discrimination qui recense l'ensemble des bonnes pratiques en œuvre dans ce domaine.

La politique de mobilité de l'université de Caen Normandie s'appuie sur la construction d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), selon un processus itératif adossé à la création d'une bourse permanente à l'emploi. Elle vise à sécuriser les conditions de la mobilité professionnelle parce qu'elle repose sur l'amélioration continue des points suivants :

- La cartographie des familles professionnelles, selon un référentiel complet des métiers et des postes ;
- La description harmonisée des fonctions associées à chaque poste ;
- L'énumération des savoirs et compétences attendus ;
- La mise en relation des deux points précédents avec des parcours de formation indispensables à la prise de poste ;
- Le recensement des savoirs et compétences acquis par chaque personnel au sein d'un portfolio en ligne.

La première étape de la GPEC à l'université de Caen Normandie a consisté en l'élaboration d'une cartographie des métiers. Elle a été réalisée en collaboration avec les experts métiers, plus à même d'identifier les grandes missions propres à chacun tout en se référant aux référentiels ministériels. La cartographie est achevée pour l'ensemble des métiers BIATSS, à l'exception des métiers des bibliothèques (travail en cours au SCD) et des laboratoires (cartographie à réaliser en partenariat avec les experts métiers et les directions des unités de recherche à l'automne 2020).

Ce travail a été synthétisé dans une nouvelle application (EMC2 : Emploi Mobilités Carrières Compétences) développée par la DSI. Les composantes, services communs et centraux ont été sollicités pour rédiger les fiches de poste de leurs agents dans la nouvelle application. Ce travail est en cours de réalisation avec une échéance au 31 décembre 2020, hors métiers des laboratoires et des bibliothèques.

A l'appui de la fiche de poste, le module des entretiens professionnels a été développé dans l'application et mis en phase de test dans les services de la DSI et de la DRH à la rentrée 2020, avec pour objectif un déploiement en 2021 sur l'ensemble de l'établissement. Ce module inclut la formalisation des parcours de formations d'entrée dans le métier adaptés à chaque population, chaque métier ou type de responsabilité : responsables de structures, personnels BIATSS de catégorie A, B, C. Le parcours de formation comprend le positionnement dans l'organisation ainsi qu'une présentation des processus de gestion (partie RH, finances, scolarité et recherche), la priorité donnée aux logiciels métiers et une partie sur la valorisation des compétences (formation d'encadrement pour les cadres, etc.). A terme, une fois tous les postes décrits et les parcours de formation formalisés, EMC2 permettra de postuler sur un poste vacant en déposant dans un portfolio son CV et sa lettre de motivation, ou de manifester un intérêt pour une spécialité ou une filière professionnelle en déposant un CV, une lettre de motivation, un entretien professionnel, une attestation de formation au sein d'un portfolio individuel en ligne.

3.2.3.4 *Renouveler les compétences, accompagner les missions émergentes*

L'université mène des politiques d'emploi qui répondent à un double enjeu : requalifier les emplois et préserver l'emploi de titulaires :

La part des enseignants-chercheurs dans la population totale des enseignants titulaires est restée stable : 79% de l'effectif titulaire. Pour garantir le potentiel de recherche et d'encadrement de thèse, la part des professeurs des universités dans la population des enseignants-chercheurs est portée de 32% en 2015 à 34% en 2019. La politique de requalification des emplois BIATSS titulaires est poursuivie. L'évolution de la part des personnels de chaque catégorie de la fonction publique a évolué depuis 2015 de la manière suivante : +12,50% de catégorie A, +4% de catégorie B, - 10% de catégorie C.

L'application sincère du plan Sauvadet montre que l'université de Caen Normandie privilégie très nettement l'emploi titulaire. Elle se situe au niveau national à la 16^{ème} place des universités qui emploient le plus de personnels statutaires (sur 65 universités ayant publié leur bilan social). L'université de Caen Normandie compte 75,6% de personnels BIATSS fonctionnaires titulaires quand la moyenne nationale est de 62,4%.

Les politiques d'emploi s'élaborent de façon partagée dans le cadre d'un dialogue de gestion ressources humaines portant sur des indicateurs, largement diffusés, qui sont aujourd'hui les éléments incontournables dans l'aide à la prise de décision. De manière à accompagner les évolutions de notre université, ces informations permettent de faire des propositions discutées avant une proposition tenant compte des priorités et des équilibres entre disciplines et unités de recherche de l'université. La discussion des politiques d'emploi est ouverte depuis les composantes et les unités de recherche, jusqu'au comité technique et au conseil d'administration. Des entretiens sont organisés avec chaque composante et service. Les politiques d'emploi sont également présentées au conseil des Directeurs de composantes et de services communs ainsi qu'au conseil des Directeurs d'unités de recherche et au conseil académique. Pour opérer un rééquilibrage disciplinaire tout en soutenant les axes de recherche stratégiques sans pour autant fragiliser des unités de recherche chaque direction de composante est reçue en dialogue de gestion RH avec un mandat de son conseil après concertation avec les directions des unités de recherche.

L'usage d'indicateurs a permis d'améliorer la fiabilité des données d'activité et de mettre la politique d'emploi au service du projet d'établissement. L'enjeu ici est d'augmenter le nombre de cadres pour animer les unités de recherche et développer le portage de projets, consolider le taux d'encadrement doctoral et offrir des perspectives d'évolution de carrière aux titulaires d'HdR. Les autres objectifs de la politique d'emploi sont en particulier de rééquilibrer les ressources humaines entre les composantes, de réorganiser les services centraux et communs et d'opérer une requalification des postes pour augmenter le ratio PU/MC au sein du personnel enseignant-chercheur et le ratio catégorie C/catégories B et A au sein du personnel administratif et technique. Les orientations à long terme de la politique d'emploi sont d'une part de promouvoir l'emploi de titulaires de la fonction publique et, par une publication régulière et constante du nombre d'emplois, de redessiner la pyramide des âges du personnel afin de lisser les effets du Glissement Vieillesse Technicité. Ce travail qui implique les services de la DRH et toutes les directions de services et de composantes permet d'accompagner les changements dans l'organisation du travail. Ces états des lieux permettent également d'identifier et de valoriser les compétences individuelles et collectives, d'identifier les besoins en formation, de recenser les experts-métiers qui peuvent être sollicités pour partager leur expérience et concourir à l'évolution de l'établissement.

Inscrire le numérique au cœur de la stratégie RH: 3.2.4 modernisation et simplification, au service du pilotage et des missions

La modernisation de notre gestion se poursuit en inscrivant le numérique au cœur de la stratégie RH avec pour objectif d'accroître le niveau de prestation rendu à l'utilisateur et d'ouvrir la gestion des ressources humaines sur l'extérieur en simplifiant ses procédures. Cette démarche initiée avec succès avec OSE, poursuivie avec EMC2 pour la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), s'étend à présent au système d'information RH (SIHAM) et la gestion des absences et des congés (ADAEL)

3.2.4.1 SIHAM: le renouvellement du logiciel de gestion des personnels

La bascule dans le nouveau système d'information ressources humaines (SIRH) a été reportée au 1^{er} février 2021 en raison de la crise sanitaire. Toutefois la préparation de cette bascule vers le nouveau SIRH nécessite depuis septembre 2018 un très important travail de fiabilisation et de mise en qualité des données relatives à la carrière des personnels. Le travail de fond qui est ainsi mené n'est pas visible pour l'ensemble des personnels: il implique néanmoins un fort investissement des collègues chargés de la gestion des carrières et de la paye, ainsi que des collègues chargés du pilotage des ressources humaines (bureau de la Prospective et des moyens, et bureau Conseil-carrière-compétences).

3.2.4.2 Déploiement d'ADAEL (Autorisation D'Absences En Ligne)

Commencé pendant la période du confinement, le paramétrage technique et fonctionnel de l'application ADAEL s'est achevé aux vacances d'été. Le déploiement de l'application est effectif dans 3 services centraux (DRH, DSI et Direction de la prévention): cette phase préalable a permis de s'assurer que le produit déployé sera immédiatement opérationnel dans les composantes et services. Son déploiement sera achevé en fin d'année 2020.

Ce logiciel est déployé pour dématérialiser la gestion des congés annuels et des autorisations d'absence. Lorsqu'il sera installé, il donnera une meilleure visibilité aux responsables de services sur l'ensemble des absences, un meilleur suivi pour les personnels de leur stock de congés et de l'état de leur compte épargne temps, il permettra une gestion plus fluide des congés et sera une source de simplification du travail des responsables et de celui de leurs collègues.

Responsabilité sociale et qualité de vie au travail 3.2.5**3.2.5.1 Politique d'insertion des personnels en situation de handicap**

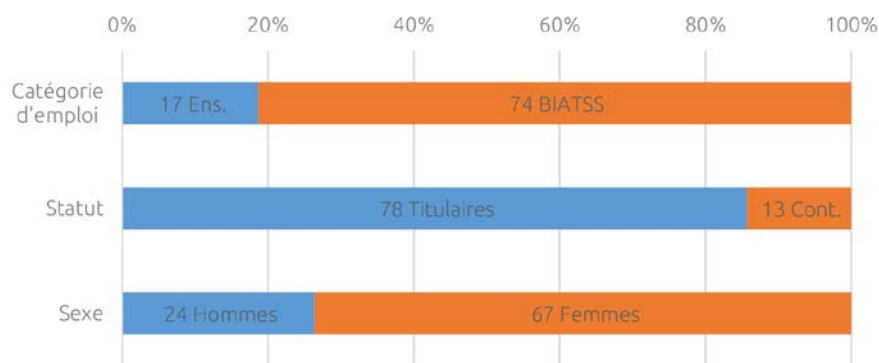
Les employeurs publics ou privés sont soumis depuis 1987 à l'obligation d'emploi à l'égard des travailleurs handicapés, dès lors qu'ils emploient 20 personnes. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fixe des objectifs pour l'intégration des personnes handicapées dans la société et dans le monde du travail. Le taux minimal d'emploi des personnels bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est fixé à 6% de l'effectif total. Les personnes en situation de handicap doivent être reconnues comme telles par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Cette commission peut attribuer la RQTH. En 2020, le taux d'emploi direct est de 3,93% (+0,81 point par rapport à l'an dernier) et supérieur à la moyenne nationale dans les universités.

	2016	2017	2018	2019
Taux d'emploi direct (%)	2,9	2,87	2,64	3,93

Source : DRH

L'ensemble des actions menées par l'établissement en termes d'accessibilité, de structure d'accueil et d'aides aux étudiants permettent à l'établissement d'être proche de l'objectif fixé en termes d'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. L'établissement a également régulièrement recours aux services de Centres d'aide par le travail (CAT).

caractéristiques de la population concernée



Intégration professionnelle des personnels en situation de handicap :

Entre 3 et 6 postes BIATSS sont ouverts au recrutement au titre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi chaque année avec une exigence de recrutement identique à celles des autres modes de recrutement afin de ne pas mettre en difficulté les personnels recrutés et les structures dans lesquelles ils sont affectés.

Ouverture de recrutements d'enseignants BOE plus contrainte du fait d'un vivier moins large

Un dispositif spécifique d'accompagnement à l'entrée dans le métier pour les personnels recrutés au titre du handicap est mis en œuvre (suivi régulier, accompagnement médical pour l'aménagement des postes de travail et suivi RH pour les besoins en formation et l'intégration dans la structure)

D'une manière générale, le maintien dans l'emploi et l'accompagnement individualisé associent étroitement le médecin du travail, l'ergonome et la DRH dans le suivi et l'accompagnement des personnels en situation de handicap. 16 aménagements de poste ont été réalisés en 2019 pour un montant de 31267 euros (achat de matériel et organisation du travail)

Un travail est mené avec les responsables hiérarchiques pour informer et accompagner le suivi des personnels en situation de handicap et repérer au plus tôt les personnels pouvant relever du handicap.

3.2.5.2 Extension du dispositif du télétravail et charte des relations professionnelles à distance

Après une période de test pendant l'année 2018, le télétravail a été encouragé et étendu à l'ensemble des personnels, à hauteur de 2 jours par semaine, dès l'année 2019. Ce travail de préparation a permis à l'ensemble de la communauté de se montrer très réactive dans son organisation du travail à distance lors de la période de confinement.

Pendant la période de test de l'année 2018, 34 postes ont été organisés en télétravail. Ce chiffre a été porté à 280 en 2020 à l'issue de la période de confinement. A la suite de la crise sanitaire de la COVID-19, le plafond hebdomadaire de télétravail a été porté de 2 à 3 jours. Cette politique incitative, accompagnée par la direction du système d'information a porté ses fruits : aujourd'hui, près de 27% des personnels BIATSS pratiquent chaque semaine le télétravail. Chaque personne qui en fait la demande, après entretien avec son supérieur hiérarchique direct ou la direction de son unité de recherche, est reçue par le médecin du travail avant accord sur les modalités de l'activité à distance. Une formation interdisciplinaire est organisée à chaque rentrée universitaire à destination aussi bien des personnels qui pratiquent le télétravail, qu'à l'attention des personnes qui les encadrent. Elle associe le médecin du travail, une psychologue du travail, un ergonome et les services de la direction des ressources humaines.

Un guide pratique qui récapitule l'ensemble des préconisations matérielles et relationnelles relatives au travail à distance a été édité en 2020. La situation vécue pendant l'année universitaire 2019-2020 est exceptionnelle : elle impose à chacune et chacun de nouveaux rythmes et environnements de travail. Elle implique d'une manière générale de nouvelles relations professionnelles et impose non seulement de développer sa capacité à manager "en situation exceptionnelle", mais entraîne également des contraintes organisationnelles incompatibles avec un fonctionnement "présentiel". Il devient alors d'autant plus nécessaire d'être en capacité de piloter des équipes en multi-sites, à distance, en télétravail. Le vade-mecum des relations professionnelles à distance ne s'adresse pas seulement aux personnes en situation d'encadrer ou de coordonner des équipes : il s'adresse à chacun en particulier, comme à l'ensemble des personnels de l'université, quels que soient les métiers et les spécialisations.

La réactivité et la capacité collective à s'organiser en distanciel a eu d'importantes conséquences dans le domaine de la continuité du service et du dialogue social :

La continuité des recrutements et du service à l'étudiant. L'ensemble des comités de sélection (COS) pour le recrutement des enseignants-chercheurs s'est tenu à distance, en utilisant prioritairement le système de visioconférence déployé par la DSI (BigBlueButton) sur une plateforme dédiée. Grâce à la forte implication des présidentes et présidents de COS et de leurs collègues, qu'il faut une nouvelle fois remercier ici, soutenus dans les domaines techniques et réglementaires par les personnels de la DRH, tous les enseignants qui devaient être recrutés pour la rentrée 2020 ont pris leurs fonctions dans les temps. Le guide des modalités de mise en place et de fonctionnement des COS a été profondément remanié et amendé pour prendre en compte les évolutions réglementaires liées à la période d'urgence sanitaire : adaptation et généralisation des conditions du recours à la visioconférence

Dans le domaine du dialogue social également, les réunions se sont tenues à distance. Toutes les séances du comité technique se sont tenues (2 séances tenues en visioconférence) et les dossiers qui devaient être soumis à l'avis de ses membres ont été instruits dans les délais prévus par les textes. Il en va de même pour les commissions paritaires d'établissement chargées d'examiner les dossiers individuels, afin que les opérations de carrière respectent les délais nationaux.

3.2.5.3 *Forfait mobilités durables*

Considérant qu'au titre de sa responsabilité sociale et environnementale décrite dans l'axe 3 de son projet d'établissement, l'université de Caen Normandie souhaite accompagner le développement de moyens et de modalités de transports des personnels plus respectueux de l'environnement. Le plan qu'elle développe comprend trois mesures complémentaires :

Les personnels de l'université bénéficient de la prise en charge partielle du coût de leur abonnement à un transport en communs.

Soucieuse de créer les conditions favorables au développement des mobilités douces, l'université a mis en place l'année dernière une convention de mobilité. La convention pour la mise en œuvre du plan de mobilité de l'université de Caen Normandie en partenariat avec la communauté urbaine de Caen la Mer, adoptée par le comité technique du 2 mai 2019, prévoit des conditions tarifaires avantageuses pour utiliser le réseau Twisto, réservées aux salariés de structure mettant en œuvre un Plan de Mobilité (= le tarif PDE/PDA)

Pour la rentrée 2020, l'université complète ces deux dispositifs et encourage les mobilités douces en ouvrant à toutes et tous la possibilité de bénéficier du forfait Mobilités Durables. Sont éligibles à ce nouveau forfait les personnels qui utilisent pour se rendre à leur travail pendant au moins 100 jours ouvrables sur une année civile complète, un vélo, un vélo à assistance électrique, le covoiturage. Tous les personnels sont concernés, quel que soit leur statut : fonctionnaire, contractuel à durée déterminée ou indéterminée, stagiaire ou titulaire. Les personnels qui ont intégré l'université ou qui sont partis en cours d'année (mutation, détachement, retraite, etc.) peuvent également en bénéficier. Les seules personnes qui ne peuvent bénéficier du forfait sont les personnes qui ont un logement de fonction. Le montant du forfait Mobilités Durables est de 200 € bruts par an pour une personne qui travaille à temps complet. Il est calculé à proportion des temps partiels et du temps passé à l'université pour les personnes qui ont été recrutées ou qui sont parties en cours d'année.

3.3 FAIRE DE L'UNIVERSITE UNE COMMUNAUTE EXEMPLAIRE, CONSCIENTE DES DEFIS DU 21E SIECLE & DESIREUSE DE LES RELEVER

Schéma directeur de l'immobilier et de l'aménagement • SDIA 3.3.1

3.3.1.1 *Les grands projets immobiliers*

L'université, maître d'ouvrage, a poursuivi l'avancement des deux grandes opérations immobilières inscrites au CPER 2015 – 2020 : le bâtiment B (21 M€ tdc) et la station marine de Luc-sur-Mer, le CREC (6,2 M€ tdc). Après avoir achevé les travaux de désamiantage (2 M€), préalable à la réhabilitation puis le curage du bâtiment en 2019, les appels d'offre pour la réhabilitation ont été lancés fin 2019. Ces deux opérations ont été impactées de manière différente par la crise Covid et le confinement. Le maintien de l'activité en télétravail pendant la période de confinement a permis de maintenir l'appel d'offres pour recruter les entreprises. A l'issue de l'analyse des offres, une entreprise a assigné l'université en référé estimant que son offre était la meilleure. Le Tribunal administratif a donné raison

à l'université et débouté intégralement l'entreprise. Cette procédure judiciaire a cependant impacté le planning reculant le démarrage des travaux de fin août à début octobre.

Malgré cela, le CPER en cours affiche toujours un taux d'exécution très favorable à l'université, puisque nous consommons les crédits État/Région comme prévu au calendrier initial.

Afin de préparer le lancement du CPER 2021–2027, l'établissement a réalisé des études de faisabilité et sur la plupart des projets déposés des études de programmation dans le cadre de sa vision patrimoniale face aux enjeux et défis futurs.

Six projets ont été déposés auprès du CPER, classés comme suit :

- Priorité 1.1 : « Campus nouveau siècle – Bibliothèque Pierre Sineux, Bâtiment Droit – MRSH » (65,3 M€) ;
- Priorité 1.2 : « Transformation de la chaufferie gaz campus 1 (réseau de chaleur) en chaufferie biomasse » (8,3M€) ;
- Priorité 1.3 : « Réhabilitation de la station marine, centre de recherche en environnement côtier (CREC), phase 2 de Luc-sur-Mer » (3,6 M€ HT) ;
- Priorité 1.4 : « CYCERON 4.0 phases 2 et 3 (6,3M€ HT) ;
- Priorité 2.1 : « Vers un campus scientifique et technologique (reconfiguration et réhabilitation du campus2) » (143,3 M€) ;
- Priorité 2.2 : « Vers un campus universitaire unique, durable et raisonné à Saint-Lô » (6.1 M€) ;
- Priorité 3 : « Réhabilitation du bâtiment G » (5,7 M€).

Dans le cadre du plan de relance, en mai 2020, l'établissement a produit un document portant sur un bouquet de travaux liés à la transition énergétique et numérique pour un montant de 24,3 M€, puis, en juillet 2020 via la CPU, un autre bouquet prêt à démarrer (études, GER, etc.), ciblés sur la transition énergétique pour un montant total de 17.5 M€.

Avec le concours financier du Conseil départemental du Calvados et l'affectation de crédits CVEC, l'université a lancé une opération pour rénover le stade historique du campus 1 et ses installations sportives connexes. Cette opération se compose d'une 1re tranche d'un montant de 2.5M€ pour la réhabilitation du stade existant avec ses installations sportives annexes, et d'une 2e tranche d'1.3M€ pour la construction du bâtiment vestiaire et de ses abords proches.

La réhabilitation du bâtiment Aile B de CYCERON, construite en 1985 et devenue vétuste, était prévue au CPER 2015 – 2020. Lors du CA du 28 mai 2019, l'université a décidé de porter la maîtrise d'ouvrage de cette réhabilitation en validant le dossier d'expertise qui proposait de distinguer deux phases de travaux, la première pour 4 M€ et la seconde pour 1 M€. La procédure de recrutement de l'architecte a permis d'identifier la nécessité de repenser le programme pour éviter un phasage « travaux/maintien de l'activité » complexe et de réévaluer le budget alloué. De nouvelles études de programmation seront donc lancées pendant le deuxième semestre 2020.

3.3.1.2 *Maîtrise énergétique: vers une sobriété énergétique*

Conformément au SDIA, le Programme d'action énergie patrimoine · PAEP est engagé. Une convention «Intracting» a été conclue avec la Caisse des Dépôts pour un montant de 570 k€ avec un démarrage en 2019. Il s'agit d'un dispositif financier vertueux qui prévoit de réinvestir toutes les économies d'énergie issues de travaux bien identifiés à haute performance énergétique et ce pour une période de 10 ans. L'année 2020 a permis de réaliser des travaux liés à l'optimisation de matériels devenus obsolètes.

3.3.1.3 *L'optimisation des locaux*

Toujours dans le cadre du SDIA, l'établissement s'est inscrit dans une démarche vertueuse d'optimisation des locaux en conjuguant une utilisation fonctionnelle avec une plus grande mutualisation des surfaces dédiées. À ce titre le travail entre l'INSPE et l'IUT Grand Ouest Normandie à Saint-Lô a été poursuivi dans le cadre d'une opération nommée « Saint-Lô : un campus unique ».

3.3.1.4 *La stratégie patrimoniale : processus de dévolution du patrimoine et SPSI*

Lors de sa séance du 28 mai 2019, le CA a approuvé la délibération de demande de transfert de propriété des biens de l'État au profit de l'université. La convention de dévolution a été signée par la Ministre de l'ESRI le 3 mars 2020. L'université prépare maintenant le travail qui sera conduit avec le notaire pour établir un nouvel acte de propriété.

3.3.1.5 *Améliorations et mises aux normes du patrimoine immobilier*

D'importants travaux de sécurisation ont été conduits: après avoir sécurisé le campus 1 contre la pénétration de véhicules dangereux (plan VIGIPIRATE) grâce à la pose de plots en ciment sur le périmètre clos et par l'installation de portails aux entrées et sorties du campus, l'université a engagé la deuxième phase de sécurisation sur le campus 2 afin de hisser le site au même niveau de sécurité que le campus 1. L'opération est étalée sur 3 ans de 2019 à 2021. La première phase de travaux, dédiée à la réalisation des travaux d'infrastructure (tranchée au sol, etc..) a été engagée en mai 2020 pour une durée de 5 mois. Cette opération est combinée avec la mise aux normes de l'accessibilité (tranche 3 de l'AD'AP) afin d'optimiser les coûts et réduire les nuisances de chantier par une seule opération.

Un contrôle d'accès badgé, rendu possible par l'utilisation de la Léocarte, a été mis en place sur les campus 1, 2 et 5, ainsi qu'à l'INSPE (561k€). Une mise en sûreté de la soute de stockage pour produits dangereux a été réalisée sur le bâtiment C (35k€). Le gardiennage jour et nuit a été renforcé sur les campus 1 et 2 dans le cadre d'un nouveau marché sécurité/gardiennage/prévention, effectif depuis le 1er septembre 2019, et une réflexion sur la mise en place d'un système de vidéo-protection pour les bâtiments sensibles a été engagée. Pour répondre aux exigences des services départementaux de lutte contre l'incendie, une bache de rétention d'eau a été installée à l'INSPE de Caen dans un périmètre sécurisé. Des travaux d'un montant de 100k€ ont été réalisés dans la soute à produits chimiques du campus 1 pour répondre aux besoins de mise aux normes notamment en matière de ventilation mécanique. Une ventilation mécanique a également été installée dans les locaux du CERMN pour permettre l'utilisation d'un nouvel équipement.

Un dossier énergétique d'importance, l'opération de reprise de la cogénération du campus 1 pour permettre à l'université de gérer cet équipement, source potentielle de valorisation immobilière, touche à sa fin. L'exploitation de la chaufferie sera reprise par l'université en direct le 01.11.2020 et une convention signée avec Caen-la-Mer et LNC/Dalkia le 13.09.2020 va permettre la vente de chaleur aux bailleurs sociaux du quartier du calvaire Saint-Pierre alimentés par le réseau de chaleur de Dalkia et la chaufferie de l'université. Cette opération permettra de réaliser de substantielles économies financières en attendant de pouvoir coupler cette chaufferie au gaz à une unité biomasse. Le passage à la biomasse devrait permettre d'économiser 45% de la facture chauffage tout en divisant la production de carbone par plus de 5. Avec la réouverture du bâtiment B (plus économe en énergie), cette opération permettra de réduire de 36 % les émissions gaz à effet de serre (GES) immobilier dès 2025, tous sites et énergies confondus et de dépasser les objectifs fixés par la COP21 (Accord de Paris sur le Climat), par la loi ELAN (2018) et le décret dit « tertiaire » du 23 juillet 2019 qui fixe un objectif de réduction de 40 % des émissions GES d'ici à 2030.

A l'instar du campus 1 en 2018, la programmation des travaux 2020 a permis de doter les campus 2 et 5 de mobiliers urbains. Sur le campus 2, ces mobiliers urbains ont été installés sur l'ancienne voie du TVR passant dans le cœur du campus. Il s'agit de tables pique-nique et de bancs avec en complément la plantation d'arbres permettant dans quelques années d'ombrager ces espaces de détente. Aussi et pour améliorer toujours la qualité de vie sur les campus, les campus 2 et 5 se sont vus dotés d'abris vélo pour permettre de développer l'utilisation des deux roues.

Une reprographie mutualisée, annexe de la reprographie centrale, a été aménagée sur le campus 2 à l'accueil du bâtiment IUT pour répondre aux besoins de l'ensemble des composantes du campus.

L'université, via un financement RIN Région de 250k€ sollicité par le CIREVE, a entrepris la modification de la salle immersive. Cette modification porte sur la création d'une fosse dans le sol de la salle afin d'y installer le tapis de marche « GRAIL » utilisé par les équipes de recherches en santé. Cette nouvelle installation permet de positionner la surface du tapis au niveau du sol pour que les patients évoluent en sécurité lors de leurs montée et travaux sur le tapis.

La période d'après confinement, ne permettant pas les enseignements dans les locaux, a été propice à lancer un grand programme de maintenance de 1er niveau sur l'ensemble des campus 1 et 2. En corrélation avec les instructions de la Préfecture dans le but de maintenir l'activité dans le secteur du bâtiment, l'université a anticipé son plan de maintenance principalement sur les champs suivants :

- Nettoyage des bâtiments ;
- Remise en état des peintures murales des bâtiments ;
- Remise en état des peintures de toutes les portes d'entrées des bâtiments ;
- Activité développée sur la gestion des espaces verts

Cohésion de la communauté 3.3.2

3.3.2.1 Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Les actions de prévention du harcèlement et des violences faites aux femmes s'inscrivent dans une démarche globale. Notre établissement dispose d'une charte pour l'égalité entre les femmes et les

hommes. Notre établissement dispose d'un Espace écoute risques psychosociaux depuis 2012 dont la mission est d'identifier les situations de souffrance collective au travail, de permettre leur analyse et de favoriser leur résolution.

L'université de Caen Normandie s'est dotée en 2016 d'une cellule contre le harcèlement dont l'objectif est de diffuser les informations relatives au harcèlement, de prévenir les situations de harcèlement et d'être un lieu d'écoute, d'aide et d'orientation des victimes, témoins de harcèlement au sein de l'établissement. Par ailleurs, les personnels peuvent rencontrer une psychologue du travail, et les étudiants peuvent rencontrer les psychologues du SUMPPS dont la quotité de temps est passée de 1,5 à 2 ETP en 2016. Des actions de formation et de sensibilisation sont portées par la direction de la prévention (DP) : formation des personnels « gestion de conflit », « comment animer une équipe », sensibilisation des assistants de prévention aux Risques psycho-sociaux, diffusion des circulaires contre le bizutage auprès des directeurs de composantes et des associations étudiantes, mise en place de campagne de communication spécifique sur le bizutage et le harcèlement au travail.

Les actions menées en 2019-2020 :

Organisations de manifestations de sensibilisation et de prévention : 6 actions

- 15 novembre 2019 : avec le SCD, thématique : femmes et football, amphi Daure, film Little Miss Socker et débat ;
- 25 novembre 2019 : avec la DDCS et la déléguée départementale aux droits des femmes : soirée de prévention et d'information sur les violences faites aux femmes en lien avec le Grenelle des violences conjugales (Film et débat, 3 invités) 400 personnes présentes ;
- 27 novembre 2019, MRSH : journée d'études : restitution finale des travaux de recherches du RIN "mixité professionnelle" : groupe de recherches MIXPRIM : journée ouverte à tous, partenaires, étudiants, personnels ;
- 21 janvier 2020 : Colloque Femmes et Sciences : organisation association femmes et sciences ;
- 6 mars 2020 : Organisation de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, centrée sur l'axe « Femmes et culture » : participation de classes de lycée (trois classes du lycée Malherbe), de partenaires culturels extérieurs (une dizaine), d'étudiants et renforcement des liens avec le rectorat ;
- 24 septembre 2020 : Présentation du groupe de recherches MIXPRIM sur la mixité professionnelle à l'université de Nantes.

Plan d'action de lutte pour l'égalité Femme/Homme (F/H) :

- Présentation à toutes les directrices et à tous les directeurs de composantes du plan de lutte pour l'égalité F/H : 14 janvier 2020 ;
- Mise en place du rapport de situation comparée sexué : création des indices de comparaison F/H, réunion avec les services RH, document relatif aux indices, transfert de

plan de situation comparée : de mars à juillet 2020, les données doivent être finalisées pour décembre 2020 ;

- Inscription explicite du respect de l'égalité F/H et de la lutte contre les discriminations dans les protocoles étudiants concernant l'organisation de soirées (dossier de transmission à déposer avant une manifestation étudiante (effet de sensibilisation) ;
- L'université a obtenu le financement de 6000 euros suite à un appel à projet porté par la chargée de mission pour la valorisation et la diffusion d'un plan d'actions et de créations de ressources de formation : power point, capsules vidéos, plaquette d'information, formations complémentaires sur demandes, etc. : un groupe de travail issu du projet de recherche MIXPRIM a été créé (5 personnes) pour la mise en place de ce plan, le lancement du projet a été fixé au 25/9/2020 ;
- Formation égalité pour les doctorants (2 journées prévues, janvier 2020, mars 2020, annulée) ;
- Formation de 3 heures obligatoire à l'INSPE chaque année : «Egalité H/F» qui concerne tous les stagiaires second degré ;
- Animation d'une équipe pluridisciplinaire sur le genre depuis 2018 à l'INSPE (5 collègues dont la représentante pour l'égalité de l'Académie) ;
- -Groupe de travail "climat scolaire et égalité" 2019 (INSPE) ;
- Election au conseil d'administration de la CPED en 2019 de la chargée de mission, en représentation de l'université de Caen-Normandie qui est adhérente à la CPED ;
- Sollicitation / cellule harcèlement / visibilité et accessibilité : réunion de travail en cours rentrée 2020 ;
- Sollicitation en janvier 2020 pour analyse et accompagnement d'étudiantes/ sexisme (IUT info-comm) : réunions avec les étudiants, réunion avec l'équipe enseignante ;
- Informations faites aux étudiants dans plusieurs composantes à la rentrée 2020 sur le sexisme, le harcèlement, l'égalité : réunion d'harmonisation et de mutualisation sur ces sujets avec plusieurs départements (informatique, info-com de l'IUT Grand Ouest Normandie) ;
- Désignation des deux référents égalité dans chaque composante (en cours) ;
- Information et sensibilisation avec les vice-présidents recherche en 2019.

Rayonnement régional: 4 actions en cours

- L'université s'est engagée dans le cadre de la Convention régionale 2019/2024 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif qu'elle signera en novembre 2020 ;

- Commande, à la rentrée 2020, de la déléguée départementale pour l'égalité de l'Orne pour la production d'un mémoire d'une étudiante ou d'un étudiant sur les pratiques culturelles et sportives des femmes à partir d'une enquête qualitative et quantitative dans la commune d'Argentan, dans le cadre des politiques de la ville (QPV). Un étudiant de Médiation culturelle s'est positionné ;
- Réunions avec le SGAR Normandie et la déléguée départementale de l'Orne (plan de recherches sur les pratiques culturelles des femmes dans l'Orne, politique de la ville) ;
- Réunions à la rentrée 2019 avec l'association l'Etape de Vire : étude sur les pratiques sociales et culturelles des femmes à Vire (stagiaire).

3.3.2.2 *Lutte contre toutes les formes de discrimination*

- Deux journées de lutte contre l'homophobie et la transphobie ont été organisées les 1^{er} et 2 octobre 2019 :
- 1^{er} octobre : projection du film *Tremblements* de Jayro Bustamente, mise en voix d'extraits de pièces de Jean-Marie Besset par les étudiants du Master Médiation culturelle et enseignement de l'INSPÉ. Débat avec Jean-Marie Besset, auteur dramatique, des étudiants et des membres LGBTI du Calvados ;
- 2 octobre : Projection du documentaire *Bleu, Blanc, Rose* de Yves Jeuland en présence du réalisateur. Débat.
- Participation aux journées d'information sur le racisme et l'antisémitisme mises en place par la CPU : « Racisme, antisémitisme : comment agir dans l'enseignement supérieur ? » ;
- Participation à l'élaboration d'un MOOC « Déconstruire les représentations racistes et antisémites » plus proche d'un documentaire que d'un cours en ligne produit par l'UPJV avec le soutien de la CPU et de la Dilcrah. Proposition de faire entrer ce MOOC dans les maquettes de l'université de Caen Normandie.
- Projet pour la semaine nationale d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme – 23 au 30 mars 2020 – annulé en raison de la pandémie. Ces manifestations avaient le label et étaient financés par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, elles sont reportées à 2021. Trois moments forts étaient prévus : la représentation gratuite de *Portrait de Ludmilla en Nina Simone* de David Lescot (CDN), l'exposition du Mémorial de la Shoah *Les Génocides du XX^e siècle* et le film *Petit pays* avec débat (places gratuites pour les étudiants)
- Dans le cadre de la prévention de la radicalisation, une enquête a été demandée par la Préfecture sur les étudiantes radicalisées (août-septembre 2020).

3.3.2.3 *Accueil des étudiants réfugiés pour les intégrer dans les formations universitaires de l'établissement*

L'action de l'université dans l'accueil des étudiants migrants s'est poursuivie cette année, notamment dans les diplômes universitaires d'études françaises · DUEF, avec plus de 20 jeunes en exil dont le projet est d'intégrer des formations post-bac universitaires, notamment des formations UNICAEN. L'établissement a perçu une aide de 12 000 € cette année de la part de l'Agence universitaire de la Francophonie pour ses actions en faveur de l'intégration des migrants dans l'ESR. L'insertion de ces étudiants formés à la maîtrise de la langue française est bonne, plus de 50 % poursuivent leurs études à UNICAEN. Afin de renforcer notre action en faveur de ces étudiants, UNICAEN a rejoint le réseau Migrants dans l'enseignement supérieur · MENS en adoptant sa charte. Ce réseau, interlocuteur du MESRI, a obtenu la reconnaissance de l'apprentissage du français, pour les étudiants réfugiés ou sous protection subsidiaire, comme formation éligible pour l'accompagnement social des étudiants par le CROUS. Ainsi, cet apprentissage diplômant se fait selon une maquette nationale labellisée par la DGESIP afin d'ouvrir les droits sociaux. Il prend la forme d'un DU « Passerelle - étudiants en exil » (DUPEX) associant un DUEF complet, des cours d'anglais, des activités de découverte et insertion culturelle et sociale ainsi qu'un aide à l'intégration académique. De plus, "mes compétences PIX" sont proposées au niveau B2 (français). La première rentrée des étudiants a eu lieu en septembre 2019 suite à l'adoption en juillet 2019 par la CFVU des maquettes présentées par le Carré international. La mise en place de la continuité pédagogique par le Carré international a permis également aux étudiants des DUPEX de continuer leur semestre au moins pour les apprentissages des langues française et anglaise.

3.3.2.4 *Valorisation des initiatives étudiantes*

L'année 2018–2019 a vu un changement radical dans le périmètre du financement des initiatives étudiantes, et plus globalement de la vie étudiante et de campus avec la mise en place de la CVEC, Contribution de vie étudiante et de campus. Cette « contribution » correspond à un impôt dont doivent s'acquitter tous les étudiants en formation initiale, prévoyant dans la loi un périmètre d'exonération³. La première réunion de la commission CVEC a eu lieu le 23 mai 2019, regroupant étudiants et personnels élus des conseils, vice-présidents, personnels de direction et représentants du CROUS. La commission a statué sur quelques grands principes de priorités et répartition, juste après la publication des cadrages par le ministère.

À partir de la rentrée 2019, un dossier commun de demande de financement à la commission FSDIE et à la commission Culture-Actions du CROUS a été établi, et les deux commissions se réunissent de façon conjointe, permettant l'audition des projets par tous les membres des deux commissions et une délibération harmonisée sur les montants des financements.

Ce sont 57 projets d'associations étudiantes qui ont été financés en 2018–2019 et 18 sur les 33 projets retenus en 2019-2020 jusqu'en mars 2020. La période de confinement et les conditions sanitaires post-confinement ont mis un frein aux activités des associations étudiantes. 13 projets déjà réalisés ont fourni un bilan finalisé, montrant l'accompagnement efficace des associations par la Maison de l'Étudiant · MDE et la Mission des vice-présidents étudiants MVPE. Pour rappel, le 12 juillet 2019, après validation par la CFVU du 3 juillet 2019, le conseil d'administration avait validé les modalités de versement des financements FSDIE aux associations étudiantes : 75 % du financement

³. <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

FSDIE réalisé après validation du projet et du budget par la commission FSDIE, puis la CVFU, puis le CA, et les 25 % restant après production du bilan moral et financier du projet à la commission FSDIE.

Ces projets à l'initiative des associations étudiantes ont été complétés par un appel à projet CVEC reposant sur l'enquête menée par la MVPE sur la vie étudiante à l'UNICAEN ainsi que sur les axes du projet d'établissement.

L'accent portait particulièrement sur la responsabilité environnementale, l'accompagnement des étudiants et la vie des campus.

3.3.2.5 Reconnaissance de l'engagement étudiant dans l'offre de formation

La valorisation de l'engagement étudiant est intégrée dans l'offre de formation 2017–2021. Le dispositif concerne l'ensemble des formations, sans périmètre restrictif des activités qui peuvent être valorisées.

À compter de la rentrée 2019, la procédure a été largement dématérialisée. Les étudiants font leurs demandes et présentent leur projet via un formulaire numérique basé sur e-candidat. Les composantes donnent un avis sur le projet, reposant sur l'avis du directeur des études ou des responsables des diplômes, ou des équipes pédagogiques selon leur organisation. L'étudiant et l'équipe pédagogique peuvent être accompagnés par des personnels de l'EOI et du CEMU dans la présentation et l'évaluation d'un dossier de preuves de compétences. Un portfolio numérique (Mahara, présentant l'avantage d'être couplé à la plateforme *e-campus* pour la validation des compétences) peut être le lieu central et commun de la réflexion des étudiants autour de l'expression et la formalisation des preuves de leur engagement.

La nature de la valorisation de l'engagement dépend des MCC du diplôme dans lequel les étudiants sont inscrits. Tous les étudiants de la promotion 2019-2020 peuvent obtenir un badge numérique lorsqu'ils ont validé leur engagement, reconnaissance qu'ils peuvent exploiter dans leurs CV et autres dossiers au format numérique, leurs réseaux sociaux professionnels etc. Cette preuve de reconnaissance est beaucoup plus difficilement falsifiable qu'un document papier ou un PDF.

3.3.2.6 Charte des associations étudiantes

L'université de Caen Normandie reconnaît le rôle fondamental de la vie associative au sein de l'établissement. Une convention a été élaborée pour définir l'agrément « Association étudiante de l'université de Caen Normandie ». Cette convention entend contribuer au développement de la vie associative sur les campus et à son rayonnement sur l'ensemble du territoire normand. Elle permet d'informer les étudiants associatifs quant aux modalités qui leur sont offertes pour participer activement à la vie étudiante et à l'animation des campus.

La « Convention des associations étudiantes de l'université de Caen Normandie » est complétée par une convention annexée, « la Convention de mise à disposition d'un local au profit d'une association étudiante » dans les cas d'une demande éventuelle de locaux associatifs. La présente convention a été validée par la Commission formation vie universitaire · CFVU UNICAEN le 29 novembre 2017 et par le Conseil d'administration du 8 décembre 2017. Elle a pris effet à compter du 9 décembre 2017.

3.3.2.7 Formations des présidents d'associations étudiantes

La responsabilité sociale de l'université de Caen Normandie l'engage à prévenir et sensibiliser l'ensemble de ses étudiants contre le bizutage. La réflexion nous a conduit à réexaminer le cadre des

pratiques et activités des associations. Nous avons choisi de généraliser la charte des événements festifs qui est proposée aux associations. Par ailleurs, les présidents des associations et/les membres de leur bureau doivent suivre des actions de formation et d'accompagnement dans l'organisation de leurs événements festifs ou d'intégration pour pouvoir conventionner avec l'université. La formation assurée par l'Association CEMEA comprend plusieurs points : Interroger et analyser les pratiques actuelles, s'approprier le cadre juridique et réfléchir à l'organisation des moments festifs et d'intégration.

Plusieurs actions de formations ont eu lieu au cours de l'année 2019–2020 regroupant 110 participants sur l'ensemble des 4 séquences de formation. Ce sont 342 élus d'associations qui ont été formés depuis le début du dispositif sur Caen, Alençon et Cherbourg, à la fois dans le cadre des événements festifs mais aussi sur l'e-réputation ou les responsabilités des dirigeants d'associations.

L'ensemble de ces dispositifs apporte une bonne visibilité des associations étudiantes de l'UNICAEN et surtout, encore plus de liens entre elles. Leur action est ainsi sécurisée pour renforcer et soutenir leur potentiel d'initiatives sur tous les campus.

année	nombre de projets étudiants								
	déposés	retenus	réalisés	culture artistique	culture scientifique & tech.	sport	solidarité	citoyenneté	environnement
2012–2013	71	67	67	24	11	11	4	16	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2016–2017	61	59	59	15	17	4	7	16	0
2018–2019	60	56	56	12	18	8	5	13	0
2019–2020*	37	33	18	3	6	2	0	5	2

source : Maison de l'étudiant - 2019-06-19

* Parmi les 33 projets retenus, 15 annulations à cause du Covid.

Délibération N°2020-067

Délibération portant sur le classement dans les groupes RIFSEEP des postes nouvellement créés ou modifiés en politique d'emploi

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Article 1 : Classement dans les groupes RIFSEEP des postes nouvellement créés ou modifiés en politique d'emploi.

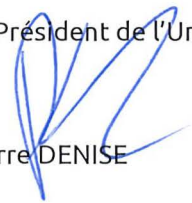
Le conseil approuve le classement proposé.

Annexe : Tableau de classement des postes dans les groupes RIFSEEP.

Résultat du vote : Unanimité (31 pour).

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE



Comité technique du 10 septembre 2020
Conseil d'administration du 2 octobre 2020

Proposition de classement dans les groupes RIFSEEP

Date d'effet : 01/09/2020

N°DE POSTE	CORPS	COMPOSANTE / SERVICE	BAP	FONCTION	GROUPE
00998K	IGR	UFR SANTE	J	Directrice administrative	G1
5665	IGR	UFR DES SCIENCES (LCMT)	B	Ingénieur(e) en soutien aux projets de recherche	G3
76335Y	IGR	PRESIDENCE	J	Chargé(e) de l'audit interne	G2
16IGE0074	IGE	Direction de la Communication	F	Chargé(e) de médiation scientifique	G3
72741S	IGE	DSI	E	Responsable adjoint Département Système d'Information Documentaire	G3
72739P	IGE	UFR SANTE	B	Ingénieur radiochimiste	G2
72753E	ASI	UFR SANTE	B	Technicien(ne) en chimie organique de synthèse et d'analyse	G1
18608B	ASI	Direction de la Prévention	G	Responsable pôle prévention des risques	G1
02396E	TECH	DPL	G	Responsable contrôle d'accès	G3
TECH202026C	TECH	UFR SANTE	A	Technicien(ne) en expérimentation animale	G3
TECH2014-1	TECH	IUT GON Pôle Alençon	E	Technicien d'exoloitation, de maintenance et de traitement des données	G3
64709L	TECH	UFR DES SCIENCES	A	Technicien chargé des analyses d'échantillons biologiques	G3
TECH202026D	TECH	DEVE	J	Gestionnaire si-scol	G2
02222R	TECH	Direction de la Prévention	G	Agent de l'équipe mobile d'intervention	G3
06918V	TECH	Agence comptable	J	Chargé(e) du contrôle de la paie	G3
58510Y	TECH	CREC	A	Animalier	G2

Délibération N°2020-068

Délibération portant sur l'acceptation de plans de financement

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Article 1 : Acceptation de plans de financement.

Le conseil approuve les plans de financement recherche proposés.

Annexe : Plans de financement.

Résultat du vote : Unanimité (31 pour).

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE





UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Operandi : Dans le cadre du développement d'une filière algoculture en Normandie, ce programme doit favoriser l'émergence de fermes algocoles normandes. Les objectifs de ce projet porteront sur le transfert des technologies pour la culture d'algues locales d'intérêt économique en particulier riches en protéines et sur la conception d'une éclosérie au sein des fermes dédiées à l'algoculture.

1. Le premier objectif permettra la poursuite de la culture expérimentale de l'algue brune *Saccharina latissima* (TAONIA 2019-2020 - Initiative et synergie partenariale pour le développement de pratiques novatrices et durables en réponse aux besoins des professionnels. Agriculture et ressources marines, programme interrompu au cours de la crise sanitaire du coronavirus) avec deux points structurants :

-le suivi des filières expérimentales en mer sur deux sites offshore normands et

-la diversification de l'algoculture en Normandie avec la détermination de procédés de culture pour des algues locales d'intérêt économique. Les protocoles nécessiteront la maîtrise des paramètres de culture à tous les stades de développement de l'algue, de l'obtention des semences à la production de plantules et à la croissance de la biomasse algale en mer.

2. Le second objectif portera sur la formation et l'accompagnement de professionnels volontaires aux pratiques culturelles et sur le dimensionnement d'une unité de production de plantules dans le cadre de la création des fermes algocoles.

Type de programme	UFR Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	Région 44%	Autofinancement 56%
Actions en faveur du développement économique de la filière ressources marines	Des Sciences Laboratoire Borea Anne-Marie RUSIG	Développement de fermes algocoles en Normandie dans le cadre du plan des protéines végétales Chef de file UNICAEN Partenaire Ets Yvan Dernis 01/2021 - 03/2022	Total : 260 058 € Unicaen : 207 784 €	Total : 113 290 € Unicaen : 98 290 €	Total : 146 768€ Unicaen : 109 494€

Avis de la Commission d'Evaluation et des Finances du 25/09/2020 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :

Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

DynNet : Un graphe dynamique est un modèle de graphe temporalisé, dont les arêtes évoluent dans le temps. Les applications en sont nombreuses (par exemple l'IOT, le calcul d'itinéraires selon la circulation). L'objectif du projet est d'étudier ces graphes avec une approche haut niveau, plutôt combinatoire. Nous nous intéresserons en particulier aux questions de génération, de propriétés combinatoires, et de complexité des algorithmes sur ces graphes.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN RECHERCHE Projet de recherche Tremplin « Normandie Digitale »	<u>Laboratoire</u> : GREYC Directeur : M. ROSENBERGER RS : Paul Dorbec	Dynamic Networks 01/01/2021 au 31/12/2022	Total : 114 000 €	Total : 114 000 €	Total : 0 €

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable

Avis de la Commission de la recherche du 29/09/2020 :

Décision du Conseil d'Administration du 2/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

ETHNOTEVE : Le développement des voitures électriques et hybrides nécessite d'accroître la fiabilité des systèmes et des composants électriques utilisés. L'électronique de puissance occupe une place de plus en plus importante dans l'automobile et plus particulièrement dans les véhicules électriques. Elle représente l'élément clé de l'onduleur de traction, du convertisseur DC/DC pour le réseau de bord ainsi que du chargeur de batterie. Les transistors de puissance, éléments clés dans le développement de ces convertisseurs, connaissent des mutations technologiques puisque l'on est passé de la classique filière Silicium à des technologies grand gap (Carbure de Silicium – SiC et Nitrure de Gallium – GaN) sur une dizaine d'années. Ces deux technologies permettent une plus haute vitesse de commutation des composants, une meilleure tenue aux fortes tensions et une meilleure dissipation thermique. Cependant, elles ne sont pas encore assez matures dans le domaine de l'électronique de puissance pour être largement utilisées. Si le SiC a déjà permis de réaliser des modules de convertisseurs disponibles commercialement pour certaines applications, le GaN doit encore faire ses preuves et se trouve toujours confronté à des problématiques de mise en œuvre, de commande et de fiabilité malgré le grand intérêt que lui portent les industriels en raison de ses qualités intrinsèques. Les transistors de puissance de la filière nitrure de gallium délivrent des densités de puissance très importantes assurant ainsi la compacité des systèmes embarqués. Ces composants permettent également la montée en fréquence de commutation des convertisseurs. Ils sont donc soumis à des impulsions de courant entraînant de brusques montées et descentes en température. Cet effet brutal d'échauffement peut être destructeur pour le composant donc pour le système et réduit sa durée de vie. **Il est donc impératif de qualifier ces phénomènes cad de déterminer la variation de température en tous points du composant durant ces montées (descentes) pour les comprendre et les maîtriser.**

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN RECHERCHE Projet de recherche Tremplin « Normandie Digitale »	<u>Laboratoire</u> : GREYC Directeur : M. ROSENBERGER RS : Bertrand Boudart	Evaluation THERmique de NOuvelles TEchnologies de puissances dédiées à des applications Véhicules Electriques 01/01/2021 au 31/12/2022	Total : 255 000 €	Total : 5 000 €	Total : 250 000 €

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable
Avis de la Commission de la recherche du 29/09/2020 :
Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

EYE TRACKING : Ce projet traite de la compréhension de la vision comme guide de la locomotion en particulier dans des contextes hautement contraints (comme des tâches d'escalade, de franchissement d'obstacles pour des pompiers et sportifs). Le premier objectif est de développer un outil logiciel capable de traiter les données issues d'un masque optique afin de localiser le point de regard d'une personne (dans notre tâche, sur une voie d'escalade) de manière globale dans l'environnement dans lequel il évolue (Tâche 1). Les objectifs scientifiques associés sont liés aux méthodes de traitement des vidéos issues du capteur devant satisfaire des critères de précision sur des données de faible qualité sur des algorithmes de détection et localisation d'éléments. Lorsque le point de regard est détecté, le deuxième objectif poursuivi dans ce projet est d'identifier des séquences typiques de fixations visuelles à partir de modèles de Markov (Tâche 2).

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN RECHERCHE Projet de recherche Tremplin « Normandie Digitale »	<u>Laboratoire</u> : GREYC Directeur : M. ROSENBERGER RS : Chahir Youssef	Suivi automatique du point de regard chez l'humain 01/09/2020 au 01/09/2022	Total : 80 500 €	Total : 77 500 €	Total : 3 000 €

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable

Avis de la Commission de la recherche du 29/09/2020 :

Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

SCHISM : Early research on machine learning (ML) and data mining (DM) tried to fully automate knowledge discovery processes, and reduce human intervention. For good reasons: we have trouble dealing with large amounts of (high-dimensional) data, a tendency to see patterns everywhere, and technical progress has always relieved us of time-consuming tasks. This also motivates current work on automatic parameter tuning [26]. While this can work well in supervised settings where the label to predict gives feedback and a well-working black box model might be all that is needed, this consensus is increasingly being questioned in DM today. While in ML, logic-based systems have used background knowledge for more than 20 years [27], and constrained or semi-supervised clustering, which uses additional knowledge to guide the clustering process, has been proposed about fifteen years ago [14], methods using **subjective interestingness** in pattern mining, i.e. interestingness measures that involve users' assumptions [1], are relatively recent. Also recent is research on **interactive** data mining methods, which allow the user to give feedback during the mining process – not just before and after – to change exploration strategies, narrow or widen search spaces etc.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
RIN RECHERCHE Projet de recherche Tremplin « Normandie Digitale »	<u>Laboratoire</u> : GREYC/CERMN Directeur : M. ROSENBERGER M. DALLEMAGNE RS : Albrecht Zimmermann Bureau Ronan	Supporting chemoinformatics via interactive unsupervised and semi-supervised data mining 01/09/2020 au 31/10/2022	Total : 118 000 €	Total : 114 000 €	Total : 4 000 €

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable
Avis de la Commission de la recherche du 29/09/2020 :
Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

RV REDUC - Ce projet a pour objectif de développer des protocoles de rééducation du membre supérieur chez des enfants et adolescents ayant subi une atteinte traumatique du bras ou du coude ou bien atteints de paralysie cérébrale. Le but sera de contribuer à restaurer ou améliorer plus rapidement et efficacement la motricité habile du bras et de la main qui est si importante dans toutes les situations de la vie quotidienne. Ces protocoles reposeront sur l'utilisation de tâches d'interaction avec des objets en mouvement en réalité virtuelle (RV) et des questionnaires de qualité de vie afin de mesurer les effets des protocoles mis en œuvre. L'utilisation de la réalité virtuelle permettra de développer des tâches originales et ludiques de poursuite et d'interception pour mobiliser progressivement la motricité du membre supérieur. A terme, ce projet devrait permettre d'élaborer des protocoles de rééducation novateurs pour renouveler dans les structures spécialisées des pratiques de rééducation qui sont souvent vécues difficilement par les enfants.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (100%)
FEDER RIN Recherche EMERGENT Soutien aux projets de recherche Programmation FEDER/ FSE 2014-2020 Dotation 2020	UFR STAPS / CesamS Dir : Ludovic LESTRELIN Resp. Sci. Nicolas BENGUIGUI	FEDER RIN EMERGENT 2020 RV REEDUC - Utilisation de tâches d'interactions perceptivo-motrices en réalité virtuelle (RV) pour la rééducation du membre supérieur chez les enfants et les adolescents 01/12/2020 - 30/11/2022	140 000 €	140 000 €

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable
Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :
Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet **e-APAP** vise à réaliser une étude clinique contrôlée qui permette de démontrer l'intérêt de l'activité physique adaptée à distance en visioconférence (e-APA) chez des patients souffrant de schizophrénie. Après randomisation, les patients recevront soit de l'e-APA soit des cours d'éducation à la santé en visioconférence (e-ES) pendant 16 semaines à raison de 2 séances d'une heure par semaine. Des témoins dénués de toute affection mentale seront appariés à chaque patient et suivront le même protocole. L'impact de l'e-APA en comparaison avec l'e-ES sera évalué sur plusieurs fonctions : cliniques, cognitives, circadiennes, cérébrales et physiologiques. Cette étude se déroule grâce à deux partenariats universitaires (COMETE et ISTS) et un partenaire privé, Mooven qui délivre l'e-APA et participe avec ISTS à l'e-ES. Ce projet débouchera sur le développement et la diffusion de cette thérapeutique d'APA à distance à l'échelle régionale puis nationale pour les patients souffrant de schizophrénie mais aussi d'autres troubles telles la dépression et les addictions à l'origine de sédentarité et d'isolement social.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER	REGION (100%)
Soutien aux projets collaboratifs d'innovation – FEDER INNOVATION <i>Soutenir les projets RDI des entreprises</i> Programmation FEDER 2014-2020	UFR SANTE COMETE Damien DAVENNE Gaëlle QUARCK ISTS Sonia DOLLFUS	Activités physiques à distance chez des patients souffrant de schizophrénie e-APAP 15/10/2020 au 30/06/2021	22 000 €	0 €	22 000 €

Coordination : UNICAEN Partenaire(s) : MOOVEN

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable
Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :
Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet **ALBATOR** vise à analyser deux approches d'acclimatation à l'augmentation des températures printanières avérée dans le contexte de changement climatique chez le colza et le lin, deux oléagineux majeurs en Normandie. Cette analyse cible deux approches de pré-sensibilisation médiées respectivement par une voie abiotique (thermo-priming) et par voie biotique (via l'inoculation de rhizobactéries).

Plusieurs objectifs cognitifs et appliqués sont poursuivis dans ALBATOR:

- (i) Caractériser l'impact de ces stratégies d'acclimatation sur le rendement et la qualité grainière suite à un stress thermique intense survenant lors de la phase de remplissage chez deux oléagineux d'importance dans le bassin Normand i.e. le colza et le lin oléagineux,
- (ii) Proposer des protocoles de pré-sensibilisation efficaces médiés par ces deux approches,
- (iii) Évaluer la contribution des régulations épigénétiques (principalement les modifications d'histones) dans l'acquisition d'un effet sensibilisant bénéfique avec la perspective d'identifier des marqueurs épigénétiques associés à l'acclimatation au stress thermique.

Ce projet cherche donc à développer de nouvelles solutions d'acclimatation au stress thermique en rupture avec les schémas actuels d'amélioration qui reposent sur le levier génétique et/ou agronomique.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (100%)
FEDER RIN Recherche EMERGENT Soutien aux projets de recherche Programmation FEDER/ FSE 2014-2020 Dotation 2020	UFR Sciences 1 Dir : Marie-Pascale PRUD'HOMME R. Sc : Sophie BRUNEL- MUGUET	FEDER RIN EMERGENT 2020 ALBATOR - Acclimatation du colza et du lin oléagineux à l'augmentation des températures par deux approches de pré-sensibilisation (thermo priming et inoculation de rhizobactéries) 01/12/2020 - 30/11/2022	97 000 €	97 000 €

Autres partenaires : SFR ICORE PROTEOGEN et UniLaSalle

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :

Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

TIGaNoCo - La Théorie Inverse de Galois trouve son origine avec le problème de Hilbert–Noether qui demande s’il est vrai que tout groupe fini se réalise comme le groupe de Galois d’une extension galoisienne du corps des rationnels. Ce problème, toujours ouvert aujourd’hui, a engendré une forte activité mathématique, au point que la théorie est maintenant clairement reconnue comme théorie à part entière. Depuis les années 2000, la classification AMS lui a même réservé un code, le 12F12, témoignant ainsi de son importance. La théorie fédère un nombre substantiel de mathématiciens, sur trois générations actives à travers le monde, et est toujours très prolifique. Jusqu’à très récemment, personne ne s’était attaqué au cadre non commutatif de cette théorie. Bien que le paradigme soit le même, ce cadre d’étude nécessite une approche différente et novatrice. Dans de récents travaux, Behajaina, Deschamps et Legrand ont montré qu’il était possible d’obtenir des analogues non commutatifs de théorèmes célèbres en Théorie Inverse, ouvrant ainsi la voie à un tout nouveau champ d’étude. Le projet TIGaNoCo vise à structurer et développer cette nouvelle théorie. L’intégration de cette thématique à la sphère « Théorie Inverse de Galois » est scientifiquement tout à fait naturelle. Un autre objectif de TIGaNoCo sera donc de la réaliser efficacement.

Ce projet devrait permettre : 1/ Une mise à plat des problèmes classiques de la théorie inverse de Galois qui peuvent s’énoncer dans le cas des corps gauches. 2/ Une étude de ces problèmes dans le cas des corps qui sont des algèbres simples centrales, avec la production de résultats significatifs dans cette situation. 3/ Une étude prospective de la théorie inverse dans le cas des corps gauches de dimensions infinies sur leurs centres. D’un point de vue local, les retombées attendues sont les suivantes : 1/ Développement de la thématique « Théorie Inverse de Galois » au sein du LMNO et reconnaissance de ce laboratoire dans cette thématique. 2/ Extension des collaborations au niveau national (avec Lille) et international (avec Israël) et rayonnement scientifique accru au sein de la communauté arithmétique.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (100%)
FEDER RIN Recherche EMERGENT Soutien aux projets de recherche Programmation FEDER/ FSE 2014-2020 Dotation 2020	UFR Sciences/LMNO Dir : Eric RICARD R. Sc : Bruno DESCHAMPS	FEDER RIN EMERGENT 2020 TIGaNoCo - Théorie Inverse de Galois Non Commutative 01/12/2020 - 30/11/2022	112 000 €	112 000 €

Autres partenaires : Université de Lille (Pierre Dèbes), The Open University of Israël (Elad Paran)

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :

Décision du Conseil d’Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l’Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

AlzTau - Deux signes distinctifs de la maladie d'Alzheimer (MA) (plaques amyloïdes extracellulaires et enchevêtrements neurofibrillaires intracellulaires) sont connus depuis longtemps. Aujourd'hui, les oligomères protéiques intracellulaires sont considérés comme des entités toxiques dans la maladie. En particulier, les protéines clés, telles que la protéine Tau associée aux microtubules, ont la propension à former des oligomères qui agissent comme une matrice ou un noyau pour la conversion et la co-agrégation de protéines endogènes, qui forment finalement des fibrilles. Des travaux antérieurs ont montré que deux hexapeptides de la protéine Tau sont nécessaires à la formation des filaments.

Récemment, le CERMN a construit des modèles 3D d'agrégats de peptides Tau pour aider à concevoir des molécules non peptidiques capables de perturber l'oligomérisation et la fibrillation de Tau. En parallèle, le criblage de la chimiothèque du CERMN (parmi 17000 composés) basé sur la similarité structurale de la palmatine a mis en évidence entre autres les molécules de type pyrrolizine.

De plus, le CERMN a récemment développé une procédure biophysique multiparamétrique capable de décrire l'interactome impliqué dans l'agrégation des peptides β -amyloïdes. Il est composé d'un modulateur d'agrégation, d'une protéine amyloïde et d'un modèle de membrane biomimétique.

Cibler une interaction avec PHF6 ou PHF6 *, *hotspots* de l'agrégation, pourrait conférer à ces nouveaux composés une activité potentielle dans les premiers stades de l'agrégation. A travers cette approche innovante, nous souhaitons comprendre l'agrégation des protéines dans le temps et l'espace afin de développer et guider une approche rationnelle de conception de médicaments basée sur des principes biophysiques et déterminer leurs propriétés physicochimiques.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (100%)
FEDER RIN Recherche EMERGENT Soutien aux projets de recherche Programmation FEDER/ FSE 2014-2020 Dotation 2020	UFR SANTE Dir : Patrick DALLEMAGNE R. Sc : Anne-Sophie VOISIN-CHIRET	FEDER RIN EMERGENT 2020 AlzTau - Conception de perturbateurs non peptidiques de la protéine tau dans les phases précoces de la maladie d'Alzheimer. 16/11/2020 - 15/11/2022	137 028 €	137 028 €

Autres partenaires :

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :

Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

EDETEN - Le présent projet de recherche s'inscrit dans le champ de l'innovation territoriale en s'intéressant au numérique en matière de santé et aux questionnements qu'il soulève en termes d'équipements, de contenus et d'usages. Le projet EdeTeN se propose de répondre, en étroite collaboration avec les acteurs du territoire, aux diverses questions liées au processus de transition numérique de la santé en Normandie du fait du développement de la télémédecine. L'hypothèse principale consiste à considérer que, pour développer une réponse opératoire à la promesse de télémédecine, il est nécessaire de dépasser les approches cloisonnées par discipline (aménagement du territoire, éthique biomédicale) et non spécifiques aux particularités présentées par le territoire normand. Le projet EDeTeN est porté par un consortium multidisciplinaire et multi-territorial (Caen, Rouen, Le Havre) et basé sur une structure fédérative de recherche qu'est la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) de Caen. Le projet a été labellisé par le pôle TES.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (100%)
FEDER RIN Recherche EMERGENT Soutien aux projets de recherche Programmation FEDER/ FSE 2014-2020 Dotation 2020	MRSH, Pôle Risques Institut Demolombe Dir. Thibault DOUVILLE R. Sc. Amandine CAYOL	Enjeux du Développement de la Télémédecine en Normandie EDETEN 01/12/2020 - 30/11/2022	74150 €	74150 €

Gestion : MRSH Pôle RISQUES. Autres participants au projet : CRDFED, CERReV, LPCN

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable
Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :
Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

EPAF - La fibrillation atriale (FA) est la forme la plus fréquente des troubles du rythme cardiaque touchant 1 à 2 % de la population mondiale et est associée à un risque accru d'accidents vasculaires cérébraux et d'insuffisance cardiaque. L'incidence de la FA augmentant avec l'âge, il est estimé que sa prévalence sera multipliée par 2,5 d'ici les 50 prochaines années du fait de l'allongement de la vie dans les pays industrialisés. La FA représente donc un problème de santé publique majeur. Parce que les traitements actuels ne sont que peu efficaces, il apparaît nécessaire de mieux comprendre les mécanismes cellulaires impliqués dans la physiopathologie de la maladie afin d'identifier de nouvelles cibles thérapeutiques. Les protéines activées directement par l'AMPc (Epac) représentent un des candidats à fort potentiel puisqu'il a récemment été prouvé qu'elles étaient impliquées dans l'homéostasie calcique et la survenue d'activités arythmogènes dans le ventricule. Nous proposons une étude collaborative translationnelle innovante alliant des approches multidisciplinaires afin de tester l'hypothèse de la participation des protéines Epac dans l'étiologie de la FA. Ce projet EPAF (Protéines EPAC dans la Fibrillation atriale) vise donc à fournir une preuve de concept en déterminant en quoi Epac est susceptible de participer à la physiopathologie de la FA.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (100%)
FEDER RIN Recherche EMERGENT Soutien aux projets de recherche Programmation FEDER/ FSE 2014-2020 Dotation 2020	UFR SANTE / SEILIRM Dir : Alain MANRIQUE R. Sc : Laurent SALLÉ	FEDER RIN EMERGENT 2020 EPAF - Protéines EPAC dans la fibrillation atriale 01/12/2020 - 30/11/2022	150 000 €	150 000 €

Autre partenaire : IHU Liryc Bordeaux

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable
Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :
Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

ANCESTOR - L'objectif de notre projet est donc d'obtenir des protocoles fiables d'analyse de pathologies osseuses, de troubles de croissance et de pathologies carencielles des enfants entre 0 et 5 ans. Envisagé pour constituer une aide à une meilleure évaluation de l'état sanitaire des populations normandes au cours de l'histoire (pour les périodes antique et médiévale), il permettrait de constituer un référentiel pathologique pertinent, et d'élaborer un modèle interprétatif logiciste de diagnostic, utilisable par la communauté archéo-anthropologique pour l'identification de maladies ou de carences osseuses des sujets immatures. Un dernier volet du projet concerne la valorisation et la sauvegarde patrimoniale des ossements archéologiques conservés dans les collections actuellement détenues au sein de notre université à Caen (environ 11500 squelettes). Ces dernières constituent actuellement l'une des plus grandes ostéothèques disponibles en France pour la recherche et sont très régulièrement sollicitées par les chercheurs français ou étrangers. La spécificité des collections ostéologiques du Craham réside essentiellement dans leur volume et dans leur homogénéité, tant géographique que chronologique et contextuelle.

L'ostéothèque virtuelle de l'université de Caen présentera l'intérêt de faciliter la mise à disposition des collections, au travers de leurs doubles numériques, auprès de la communauté scientifique, favorisant leur exploitation et la mise en place de collaborations, tout en limitant au maximum les manipulations des pièces osseuses originales, dans un souci de conservation. Cette ostéothèque favorisera, en outre, la diffusion du savoir scientifique acquis auprès du grand public.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (100%)
FEDER RIN Recherche EMERGENT Soutien aux projets de recherche Programmation FEDER/ FSE 2014-2020 Dotation 2020	UFR SHS / CRAHAM Dir : Christine DELAPLACE R. Sc : Cécile CHAPELAIN DE SEREVILLE-NIEL	FEDER RIN EMERGENT 2020 ANCESTOR - ANomalies de Croissance des populaTions nOrmandes immatuRes (IVe au XVIIe s.) 01/12/2020 - 30/11/2022	121 136 €	121 136 €

Avis de la CEF du 25/09/2020 : avis favorable
Avis de la Commission de la Recherche du 29/09/2020 :
Décision du Conseil d'Administration du 02/10/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Délibération N°2020-069

Délibération portant sur l'ouverture du DU gestion du risque assurantiel
des biens et des personnes

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Article 1 : Ouverture du DU gestion du risque assurantiel des biens et des personnes.

Le conseil approuve l'ouverture du DU proposé.

Résultat du vote : Unanimité (31 pour).

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération N°2020-070

Délibération portant sur la modification du DU délégué à la protection des données

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Article 1 : Modification du DU délégué à la protection des données.

Le conseil approuve les modifications du DU proposées.

Résultat du vote : 30 pour ;
 1 abstention.

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération N°2020-071

Délibération portant sur le transfert au CNAM de la licence professionnelle
gestion des organisations agricoles et agroalimentaires parcours conseiller
en entreprise agricole

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Article 1 : Transfert au CNAM de la licence professionnelle gestion des organisations agricoles et agroalimentaires parcours conseiller en entreprise agricole.

Le conseil approuve le transfert au CNAM de la licence professionnelle.

Résultat du vote : 22 pour ;
 3 contre ;
 6 abstentions.

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE

Délibération N°2020-072

Délibération portant sur le projet de mise en place de la Licence métiers du soin et du Master mention santé

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

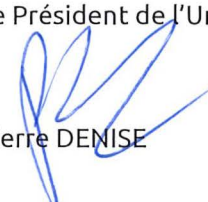
Article 1 : Projet de mise en place de la Licence métiers du soin et du Master mention santé.

Le conseil approuve le projet de mise en place de la licence métiers du soin et du Master mention santé.

Résultat du vote : Unanimité (31 pour) ;

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération N°2020-073

Délibération portant sur la mise en œuvre de la réforme des Masters MEEF

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Article 1 : Mise en œuvre de la réforme des Masters MEEF.

Le conseil approuve la mise en œuvre de la réforme proposée.

Annexe : Document de mise en œuvre

Résultat du vote : 29 pour ;
 2 abstentions

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE



Masters MEEF : modifications de maquettes pour l'année transitoire 2020-2021

Validées par le conseil de l'Inspé le 8 septembre 2020

1. Contexte et objectifs

Contexte

La mise en œuvre du nouvel arrêté encadrant les masters MEEF est prévue pour la rentrée 2021.

Parallèlement, les concours de l'éducation nationale sont en cours d'évolution et seront positionnés dès 2022 en seconde année de master (et non plus en cours de M1).

En conséquence, l'année 2020-2021 est une année transitoire à plus d'un titre :

- Les candidats aux concours 2021 (ancien « format ») qui ne seront pas lauréats seront aussi candidats en 2022 aux concours « nouveau format »
- Les étudiants entrant en M1 à la rentrée 2020 seront fonctionnaires stagiaires en M2 Alternant en 2021-2022 s'ils sont lauréats des concours 2021. S'ils ne sont pas lauréats, ils seront étudiants en M2 MEEF, avec possiblement (mais pas pour tous au regard des projections actuelles) un stage en alternance en autonomie en école ou en établissement scolaire ; une partie d'entre eux bénéficiera d'un stage d'une autre nature (pratique accompagnée dans l'EN, stage à l'étranger, stage dans une structure autre dans le domaine des métiers de l'éducation, etc)
- Dans le cadre de la procédure d'accréditation, il est attendu que certains éléments de la réforme en cours soient visiblement pris en considération dès la rentrée 2020 :
 - concernant la composition des équipes pédagogiques
 - concernant la formation de manière à assurer la transition d'un modèle à l'autre.

Objectifs

Trois objectifs ont d'ores et déjà été inscrits dans le dossier constitutif de la première étape de l'accréditation (transmis à la DGESIP fin mai 2020) :

1. Accompagner les étudiants de manière personnalisée dans la construction de leur parcours de formation, notamment au regard des transformations en cours. Il s'agit que l'étudiant prenne conscience de son rôle dans la construction de ce parcours.
2. Permettre aux étudiants de M1 de construire leur formation sur le modèle actuel (en passant, et réussissant dans la mesure du possible les concours 2021) ou sur le modèle rénové (avec concours en fin de M2 en 2022)
3. Anticiper certains aspects importants de la mise en place de la réforme : les conditions de l'alternance ainsi que la place et le poids de la recherche et du mémoire (qui dans la version provisoire de l'arrêté master MEEF confère *a minima* 20 ECTS, ce qui correspond à un doublement de l'existant). Concernant cet objectif, une des modifications consiste à introduire une MCC spécifique à l'approche par compétences : présentation et soutenance d'un portfolio en M1. Cette modification figure dans le document consacré aux modifications de MCC.

2. Propositions de modifications

Concernant les aménagements des maquettes de formation en M1

Accompagnement à la construction du parcours de formation

Afin d'accompagner les étudiants de M1 dans la construction de leur parcours de formation (objectif n°1), nous proposons d'attribuer un enseignant-référent pour 6 à 8 étudiants. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé (et non individualisé), qui comporte donc des temps collectifs. Pendant l'année transitoire 2020-2021 il s'agira d'un accompagnement (pas de création d'une UE spécifique) à hauteur de 3h TD pour un groupe de 6-8 étudiants. Aucune évaluation formelle n'est associée à cet accompagnement. Ces heures sont ajoutées dans une UE du second semestre ; néanmoins l'accompagnement par l'enseignant-référent débute dès le premier semestre.

L'équipe enseignante mobilisée sur cette UE devra être élargie en conséquence.

Modifications pratiques :

Diplôme	Version d'étape	UE		Maquette actuelle	Demande de modifications	estimation du coût* (max)
Master MEEF 1 ^{er} degré	M1 PE	UE 153	Analyse de situations professionnelles	2h CM + 13h TP	ajout de 3 h de TP pour 6 à 8 étudiants	+ 100 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 DOC	UE 151	Découverte du métier de professeur documentaliste : la double compétence	2h CM + 10h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 14 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 EPS	UE 151	Analyse des pratiques professionnelles : accompagnement stage	10h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 25 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 HG	UE 151	Analyse de situations professionnelles en histoire-géographie	20h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 18,5 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 LMO	UE 151	Analyse de situations professionnelles	10h CM	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 10 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 LVE (al-ang-es-it)	UE 151	Dynamique des situations professionnelles	10h CM + 10h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 26 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 Maths	UE 251	Stage et analyse de pratique	20h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 15 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 PCH	UE 251	Formation professionnelle de l'enseignant	40h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 11 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 SES	UE 151	Activité professionnelle : référentiel, programme et curriculum	10h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 10 h
Master MEEF 2 nd degré	M1 SVT	UE 151	Analyse de pratiques	20h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 12,5 h

Diplôme	Version d'étape	UE		Maquette actuelle	Demande de modifications	estimation du coût* (max)
Master MEEF Encadrement éducatif	M1 CPE	UE 151	Stage d'observation. Préparation d'un dossier de mise en situation professionnelle (I)	6h CM + 2h TD	ajout de 3 h de TD pour 6 à 8 étudiants	+ 11 h
Coût de la modification						253 heures TD

* :capacité d'accueil / 6 X 3

Prendre en compte les deux projets possibles (concours 2021 ou concours 2022) : solution pour la mention second degré

Cette disposition contribue à l'atteinte des objectifs 2 et 3. La modification consiste à adapter le « bloc 5 » du second semestre du M1 en proposant un choix aux étudiants sur une partie du volume horaire de TP ou TD (selon les parcours) :

- préparation spécifique (le contenu doit rapidement être explicité au sein de chaque parcours de formation) aux épreuves d'admission des concours EN (format 2021)
- analyse de pratique professionnelle et évaluation de la capacité à intervenir en classe ou en établissement en autonomie (dans la perspective d'un stage alternant) pour les étudiants visant plutôt les concours 2022

De plus, en raison de l'ouverture d'un e-portfolio en M1 et de l'intégration de sa présentation orale dans le cadre d'une évaluation formative (modification présentée dans ce document dans le § consacré aux demandes de modifications de MCC), il est proposé d'ajouter 2h (TP ou TD selon le parcours) dans l'UE correspondante du bloc 5.

Modifications pratiques :

Diplôme	Version d'étape	UE		Maquette actuelle	Demande de modifications	estimation du coût (max)
Master MEEF 2 nd degré	M1 DOC	UE 251	Etude de l'inscription de l'activité professionnelle dans un lieu et une équipe.	3h CM + 17h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 15h de TD	+ 17h
Master MEEF 2 nd degré	M1 EPS	UE 251	Construire une leçon en EPS et analyse de l'activité professionnelle.	33h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 15h de TD	+ 17h par groupe (soit 34h)
Master MEEF 2 nd degré	M1 HG	UE 251	Analyse de l'activité et outils pour enseigner (accompagnement du stage de 2 semaines en établissement)	20h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 15h de TD	+ 17h
Master MEEF 2 nd degré	M1 LMO	UE 251	Conception de séquences et de séances d'enseignement	10h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 10h de TD	+ 12h
Master MEEF 2 nd degré	M1 LVE (al-ang-es-it)	UE 251	Analyse de l'activité du professionnel	22h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 15h de TD	+ 17h
Master MEEF 2 nd degré	M1 Maths	UE 251	Stage et analyse de pratique	20h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 15h de TD	+ 17h
Master MEEF 2 nd degré	M1 PCH	UE 251	Formation professionnelle de l'enseignant	40h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 15h de TD	+ 17h

Diplôme	Version d'étape	UE		Maquette actuelle	Demande de modifications	estimation du coût (max)
Master MEEF 2 nd degré	M1 SES	UE 251	Analyse de l'activité professionnelle : diversifier et différencier	20h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 15h de TD	+ 17h
Master MEEF 2 nd degré	M1 SVT	UE 251	Analyse de pratiques	20h TD	+ 2h TD Le choix porte sur 15h de TD	+ 17h
Coût de la modification						165 heures TD

Prendre en compte les deux projets possibles (concours 2021 ou concours 2022) : solution pour les mentions premier degré et encadrement éducatif

Mention 1er degré :

Créer une UE optionnelle (au sein du bloc 5) réservée aux étudiants admissibles à un concours de l'EN, à hauteur de 15 heures de TP (pour un groupe, seuil de dédoublement à 10 ?) incluant les heures de simulation d'oraux.

De cette manière tous les étudiants bénéficieront de l'analyse de pratique dans le format actuel. Cette solution représente une augmentation du volume horaire étudiant.

De plus, en raison de l'ouverture d'un e-portfolio en M1 et de l'intégration de sa présentation orale dans le cadre d'une évaluation formative (modification présentée dans ce document dans le § consacré aux demandes de modifications de MCC), il est proposé d'ajouter 2h (TP ou TD selon le parcours) dans l'UE correspondante du bloc 5.

Mention encadrement éducatif :

Ajout de 15 heures dans l'UE 251, permettant l'adaptation des contenus de formation en fonction des projets et parcours des étudiants.

De plus, en raison de l'ouverture d'un e-portfolio en M1 et de l'intégration de sa présentation orale dans le cadre d'une évaluation formative (modification présentée dans ce document dans le § consacré aux demandes de modifications de MCC), il est proposé d'ajouter 2h (TP ou TD selon le parcours) dans l'UE correspondante du bloc 5.

Diplôme	Version d'étape	UE		Volume horaire	Demande de modifications	estimation du coût (max)
Master MEEF 1 ^{er} degré	M1 PE	UE 253	Analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves : les conditions d'un travail scolaire	2h CM + 18h TP	+ 2h TP	+ 16h
Master MEEF 1 ^{er} degré	M1 PE	création UE 254	Préparation aux épreuves d'admission		15 heures TP	+ 150 heures sur la base de 100 admissibles
Master MEEF Encadrement éducatif	M1 CPE	UE 251	Analyse des situations éducatives. Préparation d'un dossier de mise en situation professionnelle (II)	20h CM + 16h TD	+ 2h TD (portfolio) + 15h de TD (contenus différenciés)	+ 17h
Coût de la modification						183 heures TD

Adaptation du bloc recherche (objectif 3)

Rappel des finalités inscrites dans le dossier d'accréditation :

Renforcer les connaissances et compétences en recherche. Afin de ne pas augmenter le volume horaire de manière significative pour cette année de transition, le renforcement pourrait être envisagé de trois manières complémentaires :

- ✓ maintenir le volume horaire total du bloc recherche (bloc 3) pour qu'il soit strictement dédié aux « ateliers de recherche » et « séminaires de parcours » afin de tenir et optimiser l'accompagnement des écrits de recherche dans une visée collective
- ✓ reconnaître en plus dans le volume horaire des étudiants plusieurs des journées d'études qui sont et seront organisées par les enseignants-chercheurs en poste à l'Inspé. Ainsi, au moins trois journées d'étude pourraient être reconnues : une journée inter-axes afin de valoriser l'activité du pôle fédératif INSPE ; une journée centrée sur les questions d'éducation inclusive afin de valoriser l'engagement de l'Inspé dans le programme « 100% Inclusion, un Défi, un Territoire » du PIA3 ; une journée dédiée aux présentations des travaux des étudiants, afin de valoriser leur travail
- ✓ organiser d'un point de vue pédagogique des interventions « recherche », menées par les enseignants-chercheurs, au sein des blocs disciplinaire et didactique, afin d'articuler davantage les actualités, démarches et problématiques de recherche en éducation et dans les disciplines enseignées aux formations disciplinaires et didactiques.

Il s'agit donc principalement d'aménager des contenus de formation. Néanmoins certaines dispositions nécessitent de légères modifications :

- La journée d'étude inter-axes est désormais intégrée dans chaque atelier de recherche de la mention 1^{er} degré et dans chaque séminaire de recherche de la mentions 2nd degré et de la mention encadrement éducatif.
- Chaque atelier et chaque séminaire de la 2^{ème} année de master comporte 3 heures de TD supplémentaires consacrées à la participation à la journée de présentation des mémoires de master MEEF de fin d'études.

Modifications pratiques :

Diplôme	Version d'étape	UE		Heures actuelles	Demande de modifications
Master MEEF 1 ^{er} degré	M1 PE	UE 231	Initiation à la méthodologie de recherche	7h TD	+ 3h TD
Master MEEF 1 ^{er} degré	M2 PE	UE 431	Accompagnement individuel recherche	9h TD	+ 3h TD
Master MEEF 2 nd degré	M2 DOC	UE 431	Séminaire mémoire	15h TD	+ 3h TD
Master MEEF 2 nd degré	M2 EPS	UE 431	Accompagnement de l'écrit de recherche à visée professionnalisante	15h TD	+ 3h TD
Master MEEF 2 nd degré	M2 HG	UE 431	Réalisation et soutenance de l'écrit de recherche en relation avec les pratiques d'enseignement	18h TD	+ 3h TD
Master MEEF 2 nd degré	M2 LMO	UE 431	Recherche en didactique de la langue française et de la littérature	24h CM	+ 3h TD
Master MEEF 2 nd degré	M2 LVE (al-ang-es-it)	UE 432	Séminaire disciplinaire LVE	18h TD	+ 3h TD

Diplôme	Version d'étape	UE		Heures actuelles	Demande de modifications
Master MEEF 2 nd degré	M2 Maths	UE 431	Atelier de recherche en ddm 2	15h TD	+ 3h TD
Master MEEF 2 nd degré	M2 PCH	UE 431	Méthodologie de structure du mémoire et séminaire 2	3h CM + 12h TD	+ 3h TD
Master MEEF 2 nd degré	M2 SES	UE 431	Réalisation et soutenance de l'écrit de recherche en relation avec les pratiques d'enseignement	20h TD	+ 3h TD
Master MEEF 2 nd degré	M2 SVT	UE 431	Mémoire et soutenance	10h TD	+ 3h TD
Master MEEF Encadrement éducatif	M2 CPE	UE 431	Séminaire d'introduction aux recherches sur l'éducation en vue d'un écrit de recherche à dimension professionnelle (II)	20h TD	+ 3h TD
Coût de la modification	25 groupes				75 heures TD

Concernant les aménagements des maquettes de formation en M2 Non-Alternant

L'UE de diversification professionnelle, programmée au second semestre, est dédiée à l'accompagnement des étudiants envisageant une potentielle réorientation de leur projet professionnel.

Elle propose plusieurs choix aux étudiants en fonction de la spécificité de leur projet.

Il est proposé de l'aménager de la manière suivante :

- Changement de son intitulé : « accompagnement du parcours étudiant »
- Consacrer 3 des heures TD de cette UE à la mise en place de l'accompagnement personnalisé (sur le même modèle que celui prévu en M1 et commençant donc dès le début de l'année universitaire). Le surcoût sera assez faible car l'effectif des M2NA dans la plupart des parcours est faible. L'accompagnement personnalisé sera mis en place dès le premier semestre (bien qu'inclus dans une UE de second semestre)
- Inclure une préparation complémentaire spécifique du concours en incluant les heures de simulation des oraux (2 heures par admissible)
- L'autre volet vise à accompagner une potentielle réorientation du projet étudiant. Il consiste en la mise en place, en partenariat avec l'EOI, du Forum des métiers du travail social, de la jeunesse et de la mobilité suivi d'ateliers personnalisés « Du bilan au projet, exploration des ressources et des compétences transférables ».
- Sans changement cette UE fait l'objet d'une validation au travers de l'assiduité ou de la présentation de l'action réalisée dans le cadre de l'engagement étudiant.

Délibération N°2020-074

Délibération portant sur la modification du calendrier universitaire 2020-2021

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020****Article 1 : Modification du calendrier universitaire 2020-2021.**

Le conseil approuve les modifications proposées.

Annexe : Modification du calendrier universitaire 2020-2021.

Résultat du vote : Unanimité (31 pour).

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

				1er semestre					2ème semestre							Stage						
Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date début	date limite de fin de stage
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FC		07/09/2020	26 au 30/10/20	08/01/2021	21 et 22/01/21	25/01/2021			04/06/2021	17 et 18/06/21	Début juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h demandeur d'emploi	30/06/2021		07/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FA		07/09/2020	26 au 30/10/20	08/01/2021	21 et 22/01/21	25/01/2021			04/06/2021	17 et 18/06/21	Début juin 2021	fin août 2021	fin août 2021		Apprentissage				
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FI		10/09/2020	26 au 30/10/20	10/12/2020	16 et 17/12/20	04/01/2021	19 au 27/02/21		31/03/2021	05 et 06/04/2021	fin mai 2021	juin-21	juin-21	oui	8 semaines	juin-21		avr-21	juin-21
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management du social et de la santé		31/08/2020	19 au 30/10/20	18/12/2020	04 au 08/01/21	11/01/2021			23/04/2021	10 au 14/05/21		fin juin, début juillet 2021		oui	4 semaines	6 mois		31/08/2020	Début juillet 2021
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Entreprises FC		29/09/2020		16/01/2021	25 et 26/01/2021	09/02/2021			22/05/2021	07 et 08/06/21		fin août 2021		Oui	420 h pr DE	30/06/2021		29/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Entreprises FOAD		21/09/2020		22/01/2021	25/01/2021	01/02/2021			02/05/2021	08 et 09/06		fin août 2021		oui	420 h pr DE	30/06/2021		21/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Opérations		07/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	01/02/2021			07/05/2021	31/05 au 01/06/21	02 au 04/06/21	Début septembre			Apprentissage				
campus 4	IAE	L3	Gestion Parcours Banque, Finance, Assurance		25/08/2020		13/11/2020	23 au 27/11/20	30/11/2020			19/02/2021	01 au 05/03/21	14 au 17/06/21	fin juin 2021	début juillet 2021	oui	13 semaines	fin juin 2021		mars-21	fin juin 2021
campus 4	IAE	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		24/08/2020		Licence non semestrialisée	01 et 02/02/21	Licence non semestrialisée			Licence non semestrialisée	31/05 et 01/06/21	28 et 29/06/21	non indiqué par le CFPB	non indiqué par le CFPB		Apprentissage				
campus 4	IAE	LP	Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires parcours Conseiller en entreprise agricole		07/09/2020		14/12/2020	15 au 18/12/20	04/01/2021			31/03/2020	1er et 02/04/21	18/06/2021			Oui	16 semaines	6 mois		octobre novembre 2020	31/08/2021
campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FI		08/09/2020	26 au 30/10/20	10/12/2020	16 et 17/12/20	04/01/2021	19 au 27/02/21		06/04/2021	15 et 16/04/21	juin-21	fin août 2021	Début septembre 2021	oui	10 semaines	31/08/2021		avr-21	31/08/2021
campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FA		07/09/2020		08/01/2021	21 et 22/01/21	25/01/2021			04/06/2021	17 et 18/06/21	début juillet 2021	fin août 2021	fin août 2021		Apprentissage				
campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FC		07/09/2020		08/01/2021	21 et 22/01/21	25/01/2021			04/06/2021	17 et 18/06/21	début juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		07/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M2	Comptabilité Contrôle Audit FI		08/09/2020	26 au 30/10/20	10/12/2020	16 et 17/12/20	30/03/2021	19 au 27/02/21		11/06/2021	17 et 18/06/21	début juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	12 semaines	14 semaines		déc-20	mars-21
campus 4	IAE	M2	Comptabilité Contrôle Audit FA		10/09/2020		09/01/2021	21 et 22/01/21	04/02/2021	stage	stage	05/06/2021	17 et 18/06/21	fin juin 2021	fin août 2021	fin août 2021		Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Comptabilité Contrôle Audit FC		10/09/2020		09/01/2021	21 at 22/01/21	04/02/2021			05/06/2021	17 at 18/06/21	fin juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		10/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA		14/09/2020		05/01/2021	18 au 22/01/21	08/02/2021			04/06/2021	14 au 18/06/21		début juillet 2021			Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA/FC		22/09/2020		16/01/2021	28/01/2021	16/02/2021			29/05/2021	juin-21	juin-21	fin août 2021	Début septembre 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		22/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Gestion de patrimoine		29/10/2020	19 au 23/10/20	15/01/2021	18 au 20/01/21	21/01/2021			18/06/2021	22 au 25/06/21		fin août 2021			Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Gestion de patrimoine		31/08/2020		07/12/2020	09 au 11/12/20	04/01/2021			28/05/2021	04/06/2021	04/06/2021	fin août début septembre 2021	fin août 2021		Apprentissage				
campus 4	IAE	M1	Gestion de Production Logistique Achats FA		14/09/2020		11/01/2021	12 au 15/01/2021	08/02/2021			21/06/2021	22 au 25/06/21	25/06/2021	Début septembre 2021			Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Gestion de Production Logistique Achats FA		21/09/2020		08/01/2021	26/01/2021	25/01/2021			15/06/2021	16 au 18/06/2021	18/06/2021	Début septembre 2021			Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Gestion de Production Logistique Achats FC		15/09/2020		09/01/2021	21 et 22/01/21	09/02/2021			29/05/2021	14 et 15/06/21	16/06/2021	Début septembre 2021	Début septembre 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		15/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Gestion des Ressources Humaines FA		14/09/2020		08/01/2021	18 au 22/01/21	08/02/2021			04/06/2021	14 au 18/06/21		juil-21			Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FA		14/09/2020		07/01/2021	18 au 22/01/21	08/02/2021			21/05/2021	08 au 11/06/21	début juin 2021	juil-21	juil-21		Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FC		15/09/2020		16/01/2021	28 et 29/01/21	16/02/2021			29/05/2021	14 au 16/06/21	courant juin 2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		15/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FOAD		21/09/2020		19/12/2020	28 et 29/01/21	29/03/2021			20/05/2021	14 et 15/06/21	15/06/2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		21/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Management de l'Innovation		14/09/2020	26 au 30/10/20	11/12/2020	17/12/2020	04/01/2021	22 au 26/02/21	stage	12/03/2021	16 et 17/03/21	18/06/2021	courant juillet 2021		oui	10 semaines	4 mois		mars-21	Début juillet 2021

Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date début	date limite de fin de stage
campus 4	IAE	M2	Management de l'Innovation		07/09/2020	26 au 30/10/20	11/12/2020	17/12/2020	04/01/2021	22 au 26/02/21	stage	19/02/2021	Exams en CC	25/06/2021	fin août 2021	fin août 2021	oui	4 mois	6 mois		févr-20	31/08/2021
campus 4	IAE	M1	Management et Administration des Entreprises		28/09/2020	19 au 30/10/20	18/12/2020	25 et 26/01/21	stage : pas de cours					fin mai début juin 2021	fin août début septembre 2021	fin août 2021	oui	4 mois	6 mois		déc-20	31/08/2021
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FI		28/09/2020	26 au 30/10/20	18/12/2020	25 et 26/01/21	04/01/2021	22 au 28/02/21		28/02/2021	15/06/2021	16 et 17/06/21	fin août début septembre 2021	fin août 2021	oui	4 mois	6 mois		sept-20	31/08/2021
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FC		22/09/2020		09/01/2021	25 at 26/01/21	16/02/2021			29/05/2021	14 au 16/06/21	16/06/2021	fin août début septembre 2021	fin août 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		22/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FOAD		18/09/2020		18/01/2021	25 et 26/01/21	29/01/2021			07/06/2021	14 au 16/06/21	16/06/2021	fin août début septembre 2021	fin août 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		18/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M2	Management et Administraton des Entreprises Evreux		05/10/2020	19 au 30/10/20	15/02/2021	16 au 18/02/21	19/02/2021			02/09/2021	21 au 24/09/21	23 et 24/09/21	nov-21							
campus 4	IAE	M1	Management et commerce international		02/09/2020	19 au 30/10/20	18/12/2020	exam en cc	04/01/2021			26/03/2021	exam en cc	fin août début septembre 2021	fin septembre début octobre 2021	fin septembre début octobre 2021	oui	10 semaines	31/08/2021		fin mars 2021	31/08/2021
campus 4	IAE	M2	Management et commerce international parcours Développement international de la PME / PMI		21/09/2020		18/12/2020	13 au 15/01/21	stage : pas de cours					sept-21	oct-21	oct-21	oui	5 mois	6 mois		janv-21	30/09/2021
campus 4	IAE	M2	Management et commerce international Parcours Franco Américain		21/09/2020		18/12/2020	exam en cc	04/01/2021			30/04/2021	exam en cc	mai-21	juil-21	sept-21	oui	4 mois	6 mois		fin avril 2021	septembre 2021 et reportable sur année n+1
campus 4	IAE	M1	Management FC		18/09/2020		16/01/2021	25 au 27/01/21	05/02/2021			11/05/2021	24 au 27/05/21	27/05/2021	05 au 09/07/21	début juillet 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		18/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Management FOAD		05/10/2020		22/01/2021	25 au 27/01/21	01/02/2021			21/05/2021	24 au 27/05/21	27/05/2021	05 au 09/07/21	début juillet 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		05/10/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M2	Management parcours management , conseil et Recherche FI		15/09/2020	19 au 30/10/20	31/01/2021	04 et 05/02/21	01/02/2021		03 au 09/05/21	31/05/2021	07/06/2021	juin-21	juil-21	sept-21	oui		sept-21		sept-20	01/09/2021
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins (CEMU)		05/10/2020		22/01/2021	25/01/2021	26/01/2021			07/05/2021	10/05/2021		22 et 23 juin 2021		non					
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins (CEMU)		01/10/2020		26/01/2021	27/01/2021	28/01/2021			10/05/2021	11/05/2021 + juin 2021 (pour l'UE de gestion organisée par l'IAE)	15/10/2021	22 et 23 juin 2021 + aout 2021 (pour l'UE de gestion organisée par l'IAE)	02/11/2021	oui	280 heures	6 mois		01/11/2020	31/08/2021
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins en gérontologie (CEMU)		01/10/2020		26/01/2021	27/01/2021	28/01/2021			10/05/2021	11/05/2021	15/10/2021	22 et 23 juin 2021	02/11/2021	oui	280 heures	6 mois		01/11/2020	31/08/2021
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel Ingénierie & expertise des politiques sociales locales		01/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	11/01/2021			23/041/21	10 au 14/05/21		fin juin début juillet 2021		oui	8 semaines	6 mois		01/09/2020	juil-21
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Ingénierie & expertise des politiques sociales locales		01/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	18/01/2021			09/04/2021	Fin avril 2021		fin juin début juillet 2021		oui	9 semaines	6 mois		01/09/2020	30/09/2021
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel parcours management des structures sociales médico-sociales et solidaires		01/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	11/01/2021			23/04/2021	10 au 14/05/21		fin juin début juillet 2021		oui	8 semaines	6 mois		01/09/2020	juil-21
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel parcours Management des établissements et des structures gérontologiques		01/09/2020		18/12/2020	04 au 08/01/21	18/01/2021			09/04/2021	fin avril 2021		fin juin début juillet 2021		oui	9 semaines	6 mois		01/09/2020	30/09/2021
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Management de l'économie solidaire		01/09/2020		12/12/2020	04 au 08/01/21	18/01/2021			09/04/2021	fin avril 2021		fin juin début juillet 2021		oui	9 semaines	6 mois		01/09/2020	30/09/2021
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel management des organisations en santé		14/09/2020		20/01/2021	19 et 20/01/21	01/02/2021			28/05/2021	28/05/2021		juin-21		oui	105 heures			sept-20	juin-21
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations en santé		02/09/2020		15/01/2021	4, 5, 6 et 15/01/21	18/01/2021			23/06/2021	22/06/2021		juin-21		oui	105heures			sept-20	juin-21
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations sociales FC		21/09/2020		16/01/2021	28 et 29/01/21	08/02/2021			22/05/2021	09/06/2021	17 et 18/06/21	fin août 2021	fin août 2021	oui	420h pour DE	30/06/2021		21/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations sociales FOAD		17/09/2020		27/01/2021	28 et 29/01/21	01/02/2021			08/06/2021	09 au 11/06/21	juin-21	23 au 27/08/21	fin août 2021	oui	420 h pour DE	30/06/2021		17/09/2020	30/06/2021
campus 4	IAE	M1	Marketing Vente FA		14/09/2020		05/01/2020	18 au 22/01/21	08/02/2021			04/06/2021	14 au 18/06/21		juil-21			Apprentissage				

Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date début	date limite de fin de stage
campus 4	IAE	M2	Marketing Vente FC		14/09/2020		18/12/2020	25 au 29/01/21	08/02/2021			21/05/2021	24 au 29/05/21	juin-21	juil-21	sept-21	oui	420 h pour DE	30/06/2021		sept-20	30/06/2021
campus 4	IAE	M2	Marketing Vente FA		14/09/2020		15/01/2021	25 au 29/01/21	08/02/2021			21/05/2021	24 au 29/05/21	juin-21	juil-21	sept-21		Apprentissage				
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions		29/10/2020		15/01/2021	18 au 20/01/21	21/01/2021			18/06/2021	22 au 25/06/21		fin août 2021			Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions		14/09/2020		18/12/2020	02 au 05/02/21	08/02/2021			08/06/2021	14 au 18/06/21	juin-21	fin août début septembre 2021	sept-21		Apprentissage				
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri		29/10/2020		15/01/2021	18 au 20/01/21	21/01/2020			18/06/2021	22 au 25/06/21		fin août 2021			Apprentissage				
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri		31/08/2020		07/01/2021	11 et 12/02/21	13/02/2021			07/06/2021	09 au 11/06/21	mai-21	fin août 2021	fin août 2021		Apprentissage				
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité		18/09/2020		26/01/2021	fin janvier début février 2021	fin janvier début février 2021			16/04/2021	juin-21		fin août 2021							
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité		04/09/2020		14/11/2020	25 au 27/11/20	30/11/2020			13/02/2021	23 au 26/02/21	sept-21	sept-21	sept-21	oui	6 mois	6 mois	6 mois	mars-21	30/09/2021

*** Durée des stages :**

Il s'agit de la durée qui a été fixée dans la maquette de formation lors de la demande d'accréditation.

Cas des stages facultatifs de découverte et d'orientation, la durée maximale est de 6 semaines (cf circulaire université du 15 avril 2015).

Autres stages, la durée maximale est de 6 mois (cf loi du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages.).

La durée doit être fixée selon les modalités suivantes :

Durée fixe, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois. Pour valider sa formation, l'étudiant devra effectuer un stage d'une durée de 4 mois, il ne pourra pas dépasser cette durée.

Durée minimum et maximum, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois à 6 mois, l'étudiant devra effectuer un stage de

4 mois minimum pour valider sa formation et de six mois maximum pour valider sa formation.

Date limite de fin de stage :

Les équipes pédagogiques doivent coordonner la durée et les périodes de stages avec les dates de jury d'examen.

La date limite des stages ne pourra être fixée au-delà de la date de soutenance des rapports de stage et des mémoires.

Lorsque le jury a délibéré, il n'est plus possible que l'étudiant puisse encore être en stage puisque sa formation est terminée.

Pour les stages de découverte et d'orientation, la date limite est fixée au 15 juillet pour toutes les formations (circulaire universitaire du 13 avril 2015).

Conseil de faculté du 16 juin 2020 sous réserve d'approbation par la CFVU

Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion	L1 AES et LAP 03/09/2020 à 14h00 amph Demolombe	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 04/04 au 03/05/2021 matin	du 26 au 03/05/2021 matin	2 avril 2021	du 07 au 09/04 et du 03 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021	-	oui			2 semaines	12/04/2021	30/04/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion	L1 AES et LAP 03/09/2020 à 14h00 amph Demolombe	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 04/04 au 03/05/2021 matin	du 26 au 03/05/2021 matin	2 avril 2021	du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021	-	oui			2 semaines	12/04/2021	30/04/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration publique	L1 AES et LAP 03/09/2020 à 14h00 amph Demolombe	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration publique		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration publique		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit Parcours Droit public	L1 DROIT : Caen 03/09/2020 à 9h30 amph P. Daure	07/09/2020 (24/08 pour mineure santé)	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 12/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit Parcours Droit public	L2 DROIT : 03/09/2020 à 11h30 amph P. Daure	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Droit Parcours Droit public		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit Parcours Droit privé	L1 DROIT : Caen 03/09/2020 à 9h30 amph P. Daure	07/09/2020 (24/08 pour mineure santé)	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 12/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit Parcours Droit privé	L2 DROIT : 03/09/2020 à 11h30 amph P. Daure	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Droit Parcours Droit privé		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
Damigny	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit	04/09/2020 10h00	07/09/2020 (24/08 pour mineure santé)	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 12/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
Damigny	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers des administrations et des collectivités territoriales		14/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	19/12/2020	du 04/01/2021 au 08/01/2021	11/01/2021	-	du 26/04 au 02/05/2021	24/04/2021	du 03/05 au 07/05/2021	28/06/2021	du 12 juillet au 17 juillet 2021		oui			12 semaines	Cinq semaines du 08/02 au 12/03/2021 et sept semaines du 10/05 au 25/06/2021	Cinq semaines du 08/02 au 12/03/2021 et sept semaines du 10/05 au 25/06/2021
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers du notariat en alternance		01/09/2020	-	11/12/2020	au fil de l'eau	11/01/2021	-	-	14/05/2021	au fil de l'eau	12/06/2021	Du 14 juin au 18 juin 2021		Formation en alternance du 01/09/2020 au 31/08/2021					
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers du notariat hors alternance		01/09/2020		11/12/2020	au fil de l'eau	11/01/2021	-	-	14/05/2021	au fil de l'eau	12/06/2021	Du 14 juin au 18 juin 2021		oui			13 semaines + 3 semaines "projet tutoré"	21/09/2020	07/05/2021

campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit civil parcours Protection des personnes vulnérables		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit civil parcours Protection des personnes vulnérables	11/09/2020	14/09/2020	du 26/10 au 02/11/2020	18/12/2020	4/01 au 8/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin		09/04/2021	du 19 au 23/04/2021	03/09/2021			oui	6 semaines	18 semaines		26/04/2021	31 aout 2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit de l'entreprise parcours Diplôme de juriste conseil d'entreprise		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit de l'entreprise parcours Diplôme de juriste conseil d'entreprise	07/09/2020	07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	18/12/2020		10/01/1900			21/05/2020	Du 25/05 au 28/05/2021				oui			3 Mois	04/01/2021	31/03/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit des affaires parcours Droit de la concurrence et de la distribution		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit des affaires parcours Droit de la concurrence et de la distribution	14/09/2020	14/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin		20/03/2021	Du 23/03 au 28/03/2021	30/09/2021			oui	12 semaines minimum			30/03/2020	30/12/2020
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit des assurances parcours Assurances et personnes		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit des assurances parcours Assurances et personnes	14-sept-20	14-sept-20	-	19/01/2021	-	19/01/2021	-	-	28/05/2021	21/06/21 au 25/06/21 (session unique d'examens)	03/09/2021	-	-	Formation en alternance du 14/09/2020 au 03/09/2021					
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit des libertés		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit des libertés	21/09/2020	22/09/2020	-	18/12/2020	du 15/03 au 9/04/2021	04/01/2021	-	-	12/03/2021	du 15/03 au 9/04/2021	-	-	25/08/2021	oui	2 mois	6 mois		09/04/2021	30/09/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit du numérique parcours Droit de l'internet, des entreprises innovantes et des créations numériques		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit du numérique parcours Droit de l'internet, des entreprises innovantes et des créations numériques	28/09/2020	28/09/2020	-	05/01/2021	du 11/01 au 12/01/2021	13/01/2020 (F1)	-	-	09/04/2021	du 12/04 au 13/04/2021		du 01 au 03/09/2021		Formation en alternance du 28/09/2020 au 03/09/2021					
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit international et droit européen parcours Droit et régulation des marchés internationaux		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit international et droit européen parcours Droit et régulation des marchés internationaux	21/09/2020	21/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	08/01/2021	du 19/04 au 23/04/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021	-	02/04/2021	du 19/04 au 23/04/2021	02/07/2021	du 01/09 au 24/09/2021	-	2 mois maximum	4 semaines	9 semaines		27/04/2020	05/07/2020
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit notarial		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit notarial	14/09/2020	14/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	19/12/2020	du 14/06 au 30/06/2021	15/02/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 25/04/2021 au 03/05/2021 matin	15/05/2021	du 14/06 au 30/06/2021	14/06/2021	du 01/09 au 30/09/2021	30/09/2021	oui	1 mois	6 semaines		04/01/2021 ou 01/07/2021	13/02/2021 ou 31/08/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit public parcours Carrières publiques		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit public parcours Carrières publiques	06/10/2020	06/10/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	18/12/2020	11/01 au 15/01/21	18/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	-	09/04/2021	-	15/09/2021	30/09/2021	15/09/2021	oui	2 mois	4 mois		12/04/2021	31/08/2021
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Justice procès et procédures parcours Contentieux privé		07/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	04/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020 et du 04/01 au 08/01/2021	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	du 12 au 16/04/2021 et du 26 au 03/05/2021 matin	9 avril 2021	du 19/04 au 23/04/2021 et du 03/05 au 11/05/2021		du 07/06 au 25/06/2021							
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Justice procès et procédures parcours Contentieux privé	28/09/2020	28/09/2020	du 25/10 au 02/11/2020 matin	18/12/2020	-	04/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin	-	12/03/2021	du 22/03 au 24/03/2021 (écrits) et du 21/06 au 25/06/2021 (oraux)	-	Du 14 au 18/09/2021		oui	4 semaines	10 semaines		29/03/2021	13/06/2021 (date limite de remise des rapports de stage : 18/06/21)

*** Durée des stages :**

Il s'agit de la durée qui a été fixée dans la maquette de formation lors de la demande d'accréditation.

Cas des stages facultatifs de découverte et d'orientation , la durée maximale est de 6 semaines (cf circulaire université du 15 avril 2015).

Autres stages , la durée maximale est de 6 mois (cf loi du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages.).

La durée doit être fixée selon les modalités suivantes :

Durée fixe, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois. Pour valider sa formation, l'étudiant devra effectuer un stage d'une durée de 4 mois, il ne pourra pas dépasser cette durée.

Durée minimum et maximum, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois à 6 mois, l'étudiant devra effectuer un stage de 4 mois minimum pour valider sa formation et de six mois maximum pour valider sa formation.

Date limite de fin de stage :

Les équipes pédagogiques doivent coordonner la durée et les périodes de stages avec les dates de jury d'examen.

La date limite des stages ne pourra être fixée au-delà de la date de soutenance des rapports de stage et des mémoires.

Lorsque le jury a délibéré, il n'est plus possible que l'étudiant puisse encore être en stage puisque sa formation est terminée.

Pour les stages de découverte et d'orientation, la date limite est fixée au 15 juillet pour toutes les formations (circulaire universitaire du 13 avril 2015).

Délibération N°2020-075

Délibération portant sur les subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 2 octobre 2020

Article 1 : Subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

Le conseil approuve le versement de la subvention proposée.

Annexe : Tableau de subventions.

Résultat du vote : Unanimité (31 pour).

Fait à Caen, le 5 octobre 2020,

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Association	Objet de la manifestation	Date projet	Montant demandé (en €)	Montant proposé (en €)	note
ETOC	B.Zen 2.0	Septembre et Octobre 2020	780,00 €	780,00 €	1 abstention